CAHIERS LÉON BLUM

NUMÉROS 13 - 14. 60 F 1983

UNE FÉDÉRATION PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES : LA TUNISIE, 1919-1956

archives-socialistes.fr

ISSN 0152-6251

TABLE DES MATIÈRES

Une Fédération pas tout à fait comme les autres
par Robert VERDIER 1

La Fédération à l'épreuve de la doctrine socialiste,
par Élie COHEN-HADRIA 7

La pensée socialiste à l'épreuve de la réalité tunisienne,
par Liliane PERREIN 13

Chronologie 19

Histoire de la Fédération de Tunisie, entretien avec
Élie COHEN-HADRIA, propos recueillis par L. Perrein 25

Portraits par Élie et Lucienne COHEN-HADRIA 63

Le procès de Tunis Socialiste : souvenirs et commentaires
par Élie COHEN-HADRIA 75

Annexes : Les textes fondamentaux 89

Correspondance 98

archives-socialistes.fr

UNE FÉDÉRATION PAS TOUT A FAIT COMME LES AUTRES

«Le droit des peuples» : tel était le titre que donnait Léon Blum à un article du 14 juillet 1920 consacré aux revendications que venaient de formuler certains groupes de Tunisiens (1). «Au moment même où nous commémorons la «révolution républicaine», écrivait-il, nous serions en contradiction avec nous-mêmes et avec les principes qui inspirent notre vie politique si nous ne répondions que par des refus et des mesures de répression à des hommes qui réclament simplement une constitution, la garantie des droits et libertés publics, leur participation au gouvernement de leur pays».

Vingt-six ans plus tard, en décembre 1946, lorsqu'il se trouva pendant quelques semaines président du dernier gouvernement provisoire après la Libération, Léon Blum déclara au cours d'un bref débat consécutif aux événements de Hanoï marquant le début de la guerre d'Indochine : «Dans notre doctrine républicaine, la possession coloniale n'atteint son but final et sa justification que le jour où elle cesse, c'est-à-dire le jour où le peuple colonisé a été pleinement capable de vivre émancipé et de se gouverner lui-même». Ces affirmations ne suscitèrent aucune contestation en séance publique. La gravité des événements, l'imprécision des informations dont on disposait, sans doute aussi la certitude que Léon Blum n'exercerait le pouvoir que pendant quelques semaines ne créaient pas des conditions favorables à un débat de fond. Certains des auditeurs cependant ne s'étaient pas mépris sur la portée de ces déclarations. Dans la salle des quatre colonnes, Léon Blum, avant de regagner l'hôtel Matignon, entendit quelques députés modérés, parmi lesquels Paul Reynaud, lui exprimer les inquiétudes qu'ils avaient éprouvées à cette évocation de la fin de l'ère coloniale dans des termes qui impliquaient l'accession des peuples colonisés à l'indépendance.

(1) *Œuvre de Léon Blum,* 1914-1928, p. 103.

Ces deux textes attestent, me semble-t-il, l'unité de la pensée de Léon Blum sur ce que l'on appelait le problème colonial.

Ce problème n'a pas tenu une grande place dans les préoccupations de la S.F.I.O. entre les deux guerres mondiales. Des fédérations socialistes avaient été constituées dans presque tous les territoires d'outre-mer qui, par les conquêtes du XIXème siècle, étaient devenus protectorats, colonies, voire départements français. Mais ces organisations, à une seule exception près, celle du Sénégal, comptaient fort peu d'autochtones parmi leurs militants, qui étaient en très grande majorité des citoyens français. Non sans courage parfois, elles dénonçaient les abus les plus scandaleux de l'exploitation capitaliste et la brutalité des méthodes de répression. Mais le principe même de la colonisation n'était pas mis en cause. L'objectif de l'action socialiste paraissait être l'émancipation des individus par l'adoption progressive des pratiques de la démocratie et par la diffusion des «lumières» grâce à l'école, mais non l'émancipation des peuples colonisés considérés comme des collectivités spécifiques, ayant vocation à l'indépendance.

Sans doute faut-il voir dans cette situation de l'entre-deux-guerres une des raisons pour lesquelles la plupart des fédérations socialistes d'outre-mer, déconcertées par l'accélération des événements, ont joué un rôle si modeste, et dans certains cas négatif, dans le mouvement de décolonisation au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Si nous avons choisi de consacrer ce numéro de nos *Cahiers* à la fédération de Tunisie, c'est précisément parce qu'elle a constitué une exception méritant d'être mise en valeur.

Me bornant ici à une brève justification de ce choix, je ne citerai qu'un fait significatif, relevé par Charles-André Julien, pour marquer la différence entre les attitudes de deux fédérations de la S.F.I.O. face à un même événement : «En 1952, alors que les socialistes de Tunisie admettaient publiquement la revendication de l'autonomie interne, ceux du Maroc approuvaient la répression de la Résidence, lors des émeutes qui suivirent le meurtre du syndicaliste tunisien Farhat Hached, en dénonçant les meneurs comme des assassins». La démonstration de la singularité de la fédération de Tunisie est l'objet principal des développements qui suivent.

Nous avons estimé nécessaire de ne pas limiter cette étude à la période de onze ans qui sépare la fin de la deuxième guerre mondiale du traité consacrant l'indépendance de la Tunisie. Il nous est

apparu que l'action conduite dans divers domaines, entre 1920 et 1940, par plusieurs générations de militants socialistes de Tunisie, leur combat politique au jour le jour, l'utilisation habile et courageuse de l'arme de la presse, le travail en profondeur de formation et d'éducation qui, par la participation au mouvement syndical, atteignit une fraction non négligeable des masses populaires tunisiennes, constituaient une lointaine préparation des choix décisifs faits au début des années cinquante. Il était en outre équitable de faire revivre une collectivité qui, malgré les inévitables défaillances individuelles, réussit à maintenir sa cohésion dans les moments les plus difficiles et à rester fidèle à elle-même.

Il est juste aussi de dire que, dans la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, un rôle prépondérant a été joué par un homme, Élie Cohen-Hadria, qui fut le dernier secrétaire de la fédération socialiste.

Élie Cohen-Hadria avait adhéré au Parti socialiste en 1923, lorsque, ayant terminé ses études de médecine à Lyon, il était revenu s'installer à Tunis, où il était né et avait fait ses études secondaires. Il avait très vite pris une part active à la vie politique et accédé aux premières responsabilités dans la fédération socialiste, dont il fut une première fois le secrétaire pendant onze ans, de 1927 à 1938. Cet engagement que les circonstances rendaient difficile et parfois même dangereux, sans la moindre perspective de conquérir même une petite parcelle de pouvoir, procédait d'une conviction profonde, d'un vif intérêt pour la vie collective, d'une disposition spontanée à la sociabilité.

Que de raisons pourtant de céder au découragement, compte tenu des conditions particulières de la vie politique dans le protectorat, c'est-à-dire l'absence d'une authentique vie démocratique, les tracasseries et parfois les coups de force d'une administration toute puissante, habituée à agir sans contrôle, sans parler de la période du vichysme et de l'occupation allemande. Il fallait une solide vitalité et une inébranlable fidélité à soi-même pour demeurer si longtemps dans l'action militante, aux premiers rangs, c'est-à-dire aux plus exposés.

C'est l'autorité morale ainsi acquise, d'abord sur ses camarades les plus proches, puis auprès des dirigeants de la S.F.I.O., qui a permis de maintenir jusqu'au bout, dans les phases les plus critiques du processus de décolonisation, une équipe de militants fidèles pour assurer une présence socialiste fort utile lorsqu'on passa enfin de l'affrontement au dialogue.

Avec la conviction et le courage, un autre ressort a joué chez Élie Cohen-Hadria : le goût de la controverse, le plaisir pris au maniement des idées. Il a écrit (2) que sa véritable vocation était l'enseignement. Pour diverses raisons, il s'est orienté dans une autre voie. Mais le combat politique, plus précisément la responsabilité d'éditorialiste qu'il a assumée de manière quasi ininterrompue à *Tunis Socialiste,* lui ont sans doute apporté de grandes satisfactions. On dirait volontiers que le journal fut sa chaire, si ce terme ne risquait pas de suggérer quelque pédantisme, défaut dont il est prémuni par son sens de l'humour. C'est grâce à son témoignage et à ses documents que Liliane Perrein a pu préparer ce numéro de nos *Cahiers.*

Un mot encore. J'ai rencontré pour la première fois Élie Cohen-Hadria en 1945. J'étais allé représenter le Parti socialiste au premier congrès que réunissait la fédération de Tunisie après la guerre. Je suis devenu dès lors un de ces correspondants que les socialistes tunisiens s'étaient toujours efforcés d'avoir à la direction de leur parti. Je fus ainsi amené à suivre les étapes d'un mouvement qui a conduit d'abord à l'autonomie interne, puis à l'indépendance. Une telle expérience fut une initiation à l'ensemble des problèmes de décolonisation. J'y ai appris, entre autres, à quel point certains éléments de l'administration coloniale pouvaient pratiquer «l'intoxication» à l'égard des autorités de leur pays. Séjournant en Tunisie en 1952, peu avant un débat parlementaire où je devais intervenir au nom du groupe socialiste, je demandai au Résident Hautecloque l'autorisation et les moyens d'aller voir Habib Bourguiba qu'on venait de reléguer sur l'îlot de La Galite. Le Résident finit par y consentir, mais après avoir longuement résisté en m'affirmant que cet entretien était sans intérêt : Habib Bourguiba, me dit-il, n'était pas représentatif de l'opinion tunisienne ; son nom était oublié des masses populaires. De quoi fallait-il le plus s'étonner ? De cette confiance aveugle d'un haut responsable dans les informations des renseignements généraux ou du cynisme de ces services qui ne pouvaient ignorer ce que les militants de la fédération socialiste savaient et nous apprenaient ?

(2) Dans son livre de souvenirs : *Du protectorat français à l'indépendance tunisienne.* Édité par le Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine. - Nice - . Les phrases de Charles-André Julien citées ci-dessus sont extraites de la préface. De même, certains passages ont été repris dans l'entretien.

Qu'on me pardonne d'avoir donné un tour personnel à cette présentation : je tenais à saisir cette occasion d'exprimer ma reconnaissance à ceux qui, comme Élie Cohen-Hadria, nous ont aidé à comprendre un des grands problèmes des années d'après-guerre.

Robert Verdier

archives-socialistes.fr

archives-socialistes.fr

LA FÉDÉRATION À L'ÉPREUVE DE LA DOCTRINE SOCIALISTE

L'effort de réflexion doctrinale que les socialistes eurent à accomplir pour fixer les règles de leur action politique en Tunisie aboutirent d'abord en 1919 à la rédaction et à la publication d'une brève déclaration. En 1925, ayant à fixer, pour le présenter à la Commission des Réformes tunisiennes qui avait été constituée sur l'initiative d'Édouard Herriot, leur programme de réalisations immédiates, les socialistes tinrent à l'accompagner d'une nouvelle déclaration de principe, qui reprenait, précisait et complétait celle de 1919.

En 1926, un Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord, pour répondre à un vœu du Parti et de l'Internationale, votait, sur le problème colonial en général, une résolution qui fut adoptée par le Conseil National du Parti en 1928.

Enfin, le Congrès interfédéral de 1931 apporta à cette déclaration une utile précision complémentaire.

Ce sont les principes énoncés dans ces documents qui ont inspiré la politique socialiste en Tunisie pendant la période de l'entre-deux guerres.

Je voudrais en dégager, pour les commenter, les points principaux (1).

Après avoir constaté que la Tunisie est en fait un pays sous la domination de la France, la résolution de 1919 affirme solennellement que ni l'intervention, ni l'occupation ne créent des droits, mais qu'elles imposent des devoirs. La tâche de la France en Tunisie doit consister à hâter l'évolution qui amènera la Tunisie à sa pleine maturité politique et sociale.

Le peuple tunisien doit devenir un peuple de citoyens libres et

(1) On trouvera les textes fondamentaux en annexes.

égaux en droits. Le parti socialiste doit consacrer son énergie à l'avènement du jour où, sans distinction de race, de nationalité ou de religion, vivra en Tunisie un peuple majeur, maître de ses droits et de ses destinées.

Ce peuple majeur, la résolution de 1925 le précise, ce n'est pas un peuple qui est, mais un peuple qui sera ; ce n'est pas la poussière humaine actuelle, dont le capitalisme maintient la division pour asseoir sa propre domination.

Il faut au préalable émanciper l'individu de la double féodalité, spirituelle et économique, moyen-âgeuse et moderne qui l'accable. On y parviendra par l'école, par le syndicat, par la commune, pièces maîtresses de l'édifice de demain.

En attendant, la théorie de l'évacuation, inapplicable en fait et préjudiciable aux indigènes eux-mêmes, doit être dénoncée comme le plus redoutable et le plus dangereux des sophismes.

Par ces textes, les socialistes s'opposaient vigoureusement, non seulement aux hommes de la prépondérance, mais aussi aux thèses officielles exprimées par les plus hautes autorités françaises.

En 1921, Alexandre Millerand, alors Président de la République, avait, au cours d'un voyage officiel en Tunisie, proclamé : «La Tunisie est indissolublement liée à la France». Rien n'est indissoluble, répondaient les socialistes. C'est à la France qu'il appartient d'établir entre la Tunisie et elle de tels liens, sur le plan matériel comme sur le plan intellectuel et affectif, que s'il prenait aux Français la fantaisie de vouloir s'en aller, ce soient les Tunisiens qui les retiennent.

Pour cela, il faudrait que la France apporte à la Tunisie, et en Tunisie à tous ses habitants, Français et Tunisiens fraternellement unis, toutes les libertés civiques et toutes les conquêtes sociales dont bénéficient en France les Français. «La Tunisie n'est pas la France», répondaient les prépondérants (2), entendant par là que les Tunisiens n'étaient pas aptes à en recueillir le bénéfice. Il est vrai que, pour affirmer leurs droits et privilèges, ils ajoutaient, dans une autre formule apparemment contradictoire : «La Tunisie est une province française». Cela signifiait finalement qu'ils entendaient perpétuer leur domination en Tunisie sous le couvert de la France, sans se préoccuper outre mesure d'une population tunisienne, con-

(2) Mot employé par les Tunisiens eux-mêmes et qui désignait ceux qui étaient partisans de la prépondérance française.

sidérée comme une collectivité passive, à laquelle il convenait simplement d'assurer tant bien que mal, et plutôt mal que bien, l'existence matérielle et quelques autres satisfactions secondaires chichement mesurées, à condition bien entendu qu'elle ne fasse pas de politique et qu'elle manifeste un loyalisme sans faille.

Les socialistes ne s'opposaient pas moins nettement à un nationalisme autochtone qui revêtirait le masque haineux de la xénophobie ou du fanatisme religieux. Mais le nationalisme des peuples colonisés n'est pas que cela. Il est aussi, et surtout, une réaction spontanée et naturelle contre l'oppression, que l'on a d'ailleurs tort d'appeler nationalisme, et qu'on pourrait plus exactement appeler patriotisme. Avec ces réserves, le nationalisme est parfaitement légitime.

Nous verrons donc au cours des années les socialistes toujours dressés contre les thèses de la prépondérance et, par voie de conséquence, contre la politique du gouvernement français, dans la mesure où, exception faite du premier gouvernement Léon Blum, il s'est pratiquement toujours incliné devant les exigences des prépondérants.

Avec les nationalistes tunisiens, les relations seront bien différentes. De façon générale, on échangera des idées et on discutera avec courtoisie, et même avec une réelle sympathie réciproque. Les points d'accord concret seront soulignés ; les points de désaccord exposés avec franchise. Assez souvent toutefois, le ton s'élèvera, la polémique deviendra aigre. Les nationalistes tunisiens, dans la mesure même où ils se sentiront plus proches de nous, dans la mesure, par conséquent, où ils s'inquiéteront davantage de voir des Tunisiens intéressés par notre propagande, tandis que rien de pareil n'est à craindre du côté des prépondérants, seront amenés parfois à faire montre de quelque agressivité, voire de quelque injustice à notre encontre, et nous réagirons en conséquence. Ils nous reprocheront souvent d'être des endormeurs sans efficacité. Nous leur reprocherons souvent leurs propos, excessifs, sans nuances et souvent injustes. Mais dans leur action difficile – et dangereuse – , il leur arrivera parfois d'irriter le pouvoir et de s'exposer à la répression.

RELATIONS ENTRE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DE TUNISIE ET LE PARTI SUR LA QUESTION COLONIALE

La résolution de 1926 était destinée à préparer un congrès international où devait être débattue la question coloniale. Le texte voté par le Parti était un texte beaucoup plus exigeant que le nôtre ; Durel avait eu des difficultés pour le faire passer ; il avait obtenu du Conseil National (où cela avait été voté) que les deux textes iraient ensemble. Mais nous avons passé, auprès de certains militants comme Séverac, pour des colonialistes ! Mis à part cela, les gens s'en moquaient ... J'entends par là la masse du parti et les cadres, de même dans les congrès et les conseils nationaux ; mais il y avait quand même, à la direction du Parti, des hommes qui s'y intéressaient, mais qui ne connaissaient pas la complexité du problème. Ces hommes, c'était Marius Moutet, Georges Monnet, un peu plus tard, André Philip.

Ainsi avons-nous pu faire venir Monnet et Philip dans la période de l'entre-deux guerres. Mais, pour donner une idée de l'incompréhension du Parti vis-à-vis des fédérations coloniales, on nous envoyait des délégués permanents à la propagande, et, parmi eux, Louise Saumonneau et Inghels ; la première était une vieille militante pacifiste de la première guerre et Inghels avait été député du Nord. En fait, il ne l'avait pas été très longtemps, parce qu'il avait dénoncé le «Panama des régions libérées» et les trafics sur les indemnités que l'on reversait aux gens après la guerre ; c'est la raison pour laquelle le Parti l'avait «casé» comme délégué à la propagande. L'un et l'autre sortaient leurs discours préfabriqués, sans tenir compte de la réalité tunisienne. Même chose à l'occasion du déplacement d'une délégation socialiste (Paul Faure et trois députés : André Février, Jardel et Rauzy) ; ils ont fait un meeting et n'ont parlé que des affaires françaises !

Autres exemples : lorsque nous sommes allés au congrès de Marseille en 1937 et que nous avons voulu parler des affaires coloniales, on m'a royalement accordé cinq minutes et, au bout de cinq minutes, j'ai été interrompu par Léon Bon qui présidait. On a alors voté n'importe quelle motion et, pourtant, nous étions relativement connus depuis notre procès qui nous avait entourés d'une certaine aura. Si j'ai pu intervenir au congrès de Nantes en 1939, c'est parce que j'ai soulevé le problème des revendications italiennes sur la Tunisie, qui constituait l'essentiel de ma communication avec, accessoirement, «Eh bien, il faut faire la paix avec les Tunisiens ...».

La première fois qu'il me soit advenu de participer à un Conseil National après la guerre, en 1952, c'est-à-dire au début des affaires de Hautecloque, ça bardait, j'ai demandé quarante minutes en tremblant ; on m'a accordé ces quarante minutes ; or, je n'avais jamais parlé plus de dix minutes dans un congrès ! Il faut dire que le 29 février 1952 avait été une date importante, le problème de la Tunisie avait été débattu à l'ONU et correspondait à l'investiture d'Edgar Faure, dont le ministère dura quelques semaines.

L'importance de la question coloniale dans le Parti pourrait ainsi se mesurer au temps de parole qui me fut imparti dans les différents congrès : cinq minutes à Marseille en 1937, vingt en 1939, dont un quart d'heure sur les revendications italiennes, quarante minutes en 1952 !! (1).

Élie Cohen-Hadria

archives-socialistes.fr

(1) Cf. à propos du procès de *Tunis Socialiste*, l'évolution des relations de la fédération de Tunisie avec le Parti.

archives-socialistes.fr

LA PENSÉE SOCIALISTE À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ TUNISIENNE

Je n'ajouterai rien à l'analyse des textes fondamentaux faite par Élie Cohen-Hadria ; elle met en évidence des thèmes chers à un socialisme qui se veut universel, fraternel et assimilateur, mais qui nie la question nationale. L'ancien Secrétaire de la fédération de Tunisie montre aussi, de façon ironique, mais combien parlante, l'intérêt porté par le Parti socialiste S.F.I.O. au problème colonial mesuré à la longueur de ses interventions dans les congrès, c'est-à-dire fort peu avant 1947, ceci explique cela ! On reste en effet frappé par la minceur des textes doctrinaux sur le problème colonial entre les deux guerres, situation qui rend la tâche des socialistes tunisiens d'autant plus exemplaire qu'ils ont dû largement improviser leur ligne de conduite et par là même, comme l'a montré Robert Verdier, infléchir la prise de conscience du Parti socialiste lui-même.

Si le Parti communiste comprit plus tôt (une des obligations inscrites dans les 21 conditions consistait à «soutenir, non en paroles, mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies...»), l'inéluctable décolonisation, l'ardeur révolutionnaire des années vingt ne dura pas ; la réticence des fédérations d'Afrique du Nord, et notamment d'Algérie, autant que les tergiversations de l'Internationale communiste, devait conduire les communistes à une «réserve» qui, tout compte fait, valut bien l'«indifférence» de la S.F.I.O. Encore ne s'agit-il pas d'indifférence ou d'ignorance des problèmes coloniaux, ni pour Léon Blum, ni pour certaines personnalités du parti socialiste, encore moins pour la fédération de Tunisie. Mais, au fond, il n'y a là rien de vraiment étonnant, la gauche française, qui reste profondément jacobine, est aussi plus préoccupée par les problèmes européens que par ceux d'outre-mer.

Peut-être faudrait-il retracer ici le chemin parcouru par ces «socialistes pas comme les autres» jusqu'à la déclaration de 1949 où le mot «indépendance» est enfin prononcé ?

Entre les deux guerres, la Tunisie reste régie, dans ses grandes lignes, par la Régence, telle qu'elle avait été définie par la Convention de la Marsa. Le soin de défendre et de représenter le pays revenait à la France et, à l'intérieur, le Bey, possesseur du Royaume de Tunis, détenait toujours dans sa totalité un pouvoir souverain qu'aucun texte constitutionnel n'était venu limiter. Par le biais des décrets beylicaux, la volonté du Bey faisait la loi ! Mais en réalité, ce pouvoir absolu n'était qu'une fiction bien commode pour la Résidence générale ; heureusement pour elle, ce monarque absolu ne lui portait pas ombrage, car la règle de succession par rang d'âge vouait les souverains à la sénilité ! En fait, le pouvoir et la puissance appartenaient au Résident général, dépositaire des pouvoirs de la République dans la Régence. Ministre des Affaires Étrangères du Bey, le Résident était, de droit, Président du Conseil des ministres tunisiens. Tous les services administratifs du Protectorat étaient sous ses ordres immédiats, aussi bien que les commandants des forces de terre et de mer. En outre, le Résident pouvait, de sa propre autorité, prendre des arrêtés concernant la colonie française et, dans des cas exceptionnels, la soumettre à l'application directe de la législation métropolitaine (1). Élie Cohen-Hadria a suffisamment montré le pouvoir, en fait absolu, des Résidents généraux.

On comprend mieux dans ces conditions que l'action des socialistes en Tunisie ait été dominée par leur opposition (certes toute européenne !) à la Résidence ; une opposition qui traduit bien la volonté de défense des «petits» contre le milieu colon, thème particulièrement sensible au prolétariat composite de sa clientèle. Elle est orchestrée par leur journal, *Tunis Socialiste,* les campagnes d'opinion, par l'influence que les socialistes exerçaient sur le mouvement syndical, qui leur permet «d'occuper largement le terrain de la pensée de gauche» en Tunisie, au moins jusqu'en 1945. Cependant, les nationalistes ne manqueront pas de leur reprocher de privilégier l'opposition à la Résidence et les questions sociales, au regard du problème colonial.

Comment pouvait-il en être autrement, puisque les Déclarations de 1919 et de 1926 (2) défendent l'idée, comme le dit Élie Cohen-Hadria, très généreuse et très vague de «mission historique» de la France dans sa tâche d'émancipation des peuples.

(1) Voir p. 71 la référence à l'Édit royal de 1778 pour expulser un Français de Tunisie.

(2) Cf. Annexes.

La Déclaration de décembre 1931, qui s'appuie sur les conclusions de la résolution sur la colonisation adoptée par le premier Congrès interfédéral socialiste d'Afrique du Nord à Alger en 1926, puis par le Conseil national du Parti du 11 juillet 1928, affine la pensée des socialistes sur le problème national. Plus précise que la déclaration de 1919, elle n'en défend pas moins la thèse ambiguë de la colonisation, condamnable en régime capitaliste, mais légitime, voire nécessaire autrement : «la colonisation, légitime en soi dans la mesure où elle est productrice de richesses morales et matérielles, trouve sa condamnation en régime capitaliste». On revient sur la vieille idée de «mission historique» de la France pour nier la question nationale : «le socialisme ne condamne pas avec moins d'énergie les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes ...» ; enfin, la Déclaration défend toujours la thèse d'un socialisme (européen !) porteur de tous les espoirs : «... le socialisme affirme donc son devoir d'intervention dans la vie des peuples coloniaux ... le socialisme poursuit son œuvre d'unité : la réconciliation des hommes au sein d'une civilisation supérieure dont il porte la promesse».

Une résolution complémentaire sur la colonisation vient à point rendre compte des effets de l'agitation nationaliste. Les socialistes, qui dénoncent en Europe les effets d'un nationalisme belliqueux, reconnaissent qu'il y a nationalisme et nationalisme : «il ne saurait confondre le nationalisme indigène qui n'est surtout qu'une réaction spontanée et naturelle ...».

Les socialistes tunisiens sont bien placés pour faire la distinction ; la répression qui s'abat sur eux et sur les milieux nationalistes justifie des rapprochements, certes ponctuels, mais significatifs, tel l'ouverture des colonnes de *Tunis Socialiste* au Néo-Destour en 1933.

Curieusement, aucun autre texte fondamental ne vient combler le vide d'une période pourtant bien pleine, 1931-1947. Certains en tireront argument pour dénoncer le peu d'audace du gouvernement de Front Populaire ; c'est trop vite oublier le rôle de Marius Moutet, aux affaires méditerranéennes, de Pierre Viénot et de Charles-André Julien, de la mission de Maurice Violette ... Il n'en reste pas moins vrai qu'aucun texte fondamental n'en est sorti.

La Libération devait conduire à la fois au renforcement du sentiment jacobin de la gauche française (3) et à une accélération de la prise de conscience des peuples colonisés sur leurs conditions politiques. Ce qui eut pour conséquences, d'une part, l'idée et la mise

en place de l'Union française, d'autre part, l'accroissement de l'audience des mouvements nationalistes. Ainsi, les intentions du gouvernement français devaient-elles s'avérer plus libérales qu'émancipatrices, celles des nationalistes plus émancipatrices que libérales. L'impasse théorique et pratique était à prévoir, dans un contexte singulièrement compliqué par l'action du milieu colon.

Il est tout à l'honneur de la Fédération socialiste de Tunisie d'avoir très vite entrevu que le compromis est irréalisable. Dès 1947, les conclusions de la sous-commission de l'Union française à la semaine d'études organisée par le Parti S.F.I.O. à Meung-sur-Loire n'hésitent pas à faire éclater le vieux concept assimilateur en affirmant : «sans l'égalité politique, le progrès social est un trompe-l'œil ; sans l'égalité sociale, l'égalité politique est une mystification ...» ; elles renvoient dos à dos les tenants d'une Union française déjà dépassée et ceux d'un nationalisme trop pressé, en redéfinissant le rôle d'une véritable Internationale socialiste.

Deux ans plus tard, le 11 décembre 1949, la Fédération socialiste de Tunisie confirme et précise sa conception de l'Union française : «... la Tunisie a sa place marquée, avec le statut d'État associé, l'amenant par étapes rapides à *l'indépendance,* au sein d'un ensemble constitué autour de la France ...». Pour la première fois, le mot «indépendance» est avancé, la mission historique revient cette fois à la Fédération socialiste de Tunisie qui «s'adresse solennellement aux dirigeants responsables et aux opinions publiques des deux pays ...».

L'entretien avec Élie Cohen-Hadria ne prétend pas donner lieu à un nouveau livre de souvenirs – même si nous avons pu, parfois, reproduire certains passages de celui qu'il a écrit (4) – ; mais bien plutôt éclairer les aspects les plus originaux de la vie de la Fédération, ceux-là mêmes qui font d'elles «une Fédération pas tout à fait comme les autres».

En voulant dissocier les différents éléments de cette histoire, nous avons parfois forcé la mémoire de l'ancien Secrétaire Général à faire un tri difficile : *Tunis Socialiste,* syndicat, vie de la Fédération, portraits, etc. ne constituent en réalité qu'une seule et même

(3) En 1946, les communistes eux-mêmes veulent faire de l'Algérie un territoire associé dans le cadre de l'Union française, et refusent l'indépendance ; il s'agit de donner à l'Assemblée de l'Union française des pouvoirs plus étendus.

(4) Cf. note (1) p. 4.

histoire. Ce choix explique sûrement certaines redites, mais la mémoire est ainsi faite, et nous avons laissé, pour notre plus grande joie, Élie Cohen-Hadria «égrener» à sa manière les souvenirs de sa longue vie de militant socialiste en Tunisie.

Pour cette raison également, une chronologie nous a paru indispensable à la compréhension des événements.

Liliane Perrein

archives-socialistes.fr

Tunis Socialiste

Pour la Fraternité des Races

QUOTIDIEN DU SOIR

ORGANE SOCIALISTE S. F. I. O.

On applique de plus en plus l'Edit Royal.

Vive la République !

RÉDACTION — ADMINISTRATION
Rue de Yougoslavie
(face l'Avenue de Londres)
— C. C. P. Carthage 17.33 — Tunis —

ABONNEMENTS
Un an ..... Fr. 72
Six mois 36
Trois mois 18

LA MOTION DE TOULOUSE

par JEAN RAGUY.

Est-il trop tard pour en parler encore ? Il serait vraisemblablement grand qu'après quatre jours de discussion dont personne ne donnera signe tous au plus de ligne sur nos colonnes de parti.

Elle vaut mieux que rien, étant notre charte pour l'action présente, notre code de travail pour les jours à venir.

Résultat d'un compromis entre deux tendances, celle des purs et celle des jeunes, elle ne prétendra pas toute la netteté, toute la vigueur que nous souhaitons trouver en elle. Elle n'a point la prévision de la notion de Révolution Socialiste, cette à l'inconnue par la Fédération de France.

Elle nous laisse cependant, et c'est déjà une heureuse, le bonheur de nous engager sans tendre dans une action politique et positive contre le fascisme, par la lutte contre le chômage et la vie, par l'union de toutes les forces prolétariennes.

* * *

Après avoir décidé le développement des groupes de défense qui « ne sont pas la contrefaçon des organisations paramilitaires armées du fascisme », nous lisons tout principe la propagande, les conférences et les hommes du parti, la motion relève que le parti « doit inciter ses militants qui ont trouvé le milieu de culture de l'intérêt où il fleurit, nouera les rapports intimes qui en font pousser la sève ».

Le parti ne s'accroche point à un parlementarisme vieilli et suspect. Il demande un fonctionnement et une réunion à neuf Représentation proportionnelle. Réforme administrative sur la base de l'autonomie régionale. Refonte gouvernementale du haut l'Etat démocratique appropriée à sa fonction économique.

Mais il faut, avant tout, sortir de la crise.

« Seul capable d'instaurer un régime social d'où toute possibilité de crise aurait disparu, est capable de tirer de la doctrine des effets immédiatement et d'immédiatement à la crise présente, le parti socialiste est seul capable de réaliser une bataille dont la liberté politique et le salut économique sont le dernier enjeu ».

La même attitude les producteurs agricoles. Les travailleurs sont dans un état encore que s'agrave sans cesse. Les propriétaires eux-mêmes se libèrent devant elles toutes les années de la crise. L'action paraît nécessaire à ces gens que le socialisme terrifiait le pouvoir. Et il est admis, d'ores et déjà, les mesures intimes à mettre en œuvre immédiatement, telles étudiant à accroître la masse des moyens de consommation.

Les voici. Elles constituent la première étiquette du plan économique socialiste.

1) Cadre de travail comportant durée réduite et salaire accru.

2) Réalisation de grands travaux financés par l'épargne organisée.

3) Organisation de l'économie agricole par la création d'offices publics et de coopératives de répartition.

4) Détente fiscale prenant pour 1) Prélèvement sur l'épargne de la fraction de pouvoir propre à l'extrême rigueur.

5) Organisation du commerce extérieur et de la nationalisation.

Le tout conditionné par la nationalisation des industries de base : chemins de fer, mines, métallurgie, électricité, etc... et la nationalisation du crédit et des assurances.

Il est clair que cette énumération de projets ne serait d'aucune efficacité pour la propagande et, dans, pour le tenir contre la crise et contre le fascisme, si une action méthodique n'en démontrait tous les moyens, services et possibilités, à la fois meilleur document autorisé pour la démocratie, l'utilité et la possibilité de réalisation.

Le nécessité de ce travail n'a pas échappé au congrès. La motion déclare au sujet.

« Beaucoup de ces mesures ont fait l'objet de travaux précis ou d'une étude assez poussée pour que leur mise au point puisse être rapide. Les tâches chargé de ce travail la commission de propagande de la C. A. F. Elle l'entend, en faisant appel au concours des camarades qui les particulièrement les plus qualifiés, à préparer sans délai une action méthodique de diffusion par brochures, tracts et conférences, en s'attachant à faire connaître la bonne entre des divers chapitres de ce plan, et en s'appuyant à tracter par les arguments les mieux appropriés à leur état et à leurs intérêts les diverses catégories sociales ».

De ce travail, s'il est fait avec toute la volonté que nous souhaitons, devrait sortir un document pour remplacer le cri de guerre déployé avec précaution et qu'il ne devrait à nouveau que dans un avenir prochain, où on pourra plus lui reprocher de se contenter de faire promesses magnifiques mais irréalisables.

Les textes seront petits, les progrès réels, très.

Mais ce n'est pas encore tout D'autres phases ont été présentées au public, venant des auteurs les plus divers : Il faut que le rôle socialiste soit notre base, que l'indépendance révolution du parti de la lutte sans les obstacles dans la marche vers ces objectifs.

« Voilà l'engagement que le parti, socialiste tient à contracter devant le pays.

« Il oblige autant tous à agir. A agir avec foi en pouvoir. A y agir avec une discipline inflexible et aussi sans faille qui le fasse dans le rang qui est le nôtre. Il ne se laisser arrêter ou détourner par aucun forme de résistance à briser tout ce qui forme obstacle à la souveraineté populaire dont il serait l'instrument ».

En des temps de troubles politiques, il est révolutionnaire d'entendre en grand parti politique proclamer avec une telle force sa non irréductible volonté d'aller de l'avant.

Contre les intrigues politiciennes, contre tous les scandales, qu'ils soient de l'argent, de la presse ou des marchands de canons, ils les dénoncent sans trêve, proposés des meilleures possibilités d'action !

Pour vaincre la crise, pour sauver la liberté de penser et développer les libertés ouvrières, seul le parti socialiste reflète en un plan d'action qui mérite l'économie de guerre vers la véritable démocratie sociale.

Les motions de Toulouse sont fournit le cadre de notre action et de notre propagande. Des militants vivre aussi bien dans à une augmenter et à une révolte conforme ne restaient guidés par la souffrance et la misère, vraiment vivre aux sources mêmes de notre travail, ordonné et resserré autour de notre parti, à l'un par l'autre, pour conquérir la liberté.

Jean RAGUY.

Tunis, le 12 Juin 1934.

La Commission des Réformes Tunisiennes ne réunit aujourd'hui que pour donner de ses nouvelles aux journaux et à laquelle nous étions loin de nous attendre.

Son ordre du jour ? La liberté de la presse.

Un sondage, respectueusement, fera observer à la Commission des Réformes tunisiennes que la liberté de la presse ne voirait pas uniquement dans le droit de publier ou de rédiger des journaux.

Elle embrasse aussi bien le droit de parler et le droit d'écrire.

C'est-à-dire qu'en principe elle protège non seulement les journaux les mots aussi les particuliers, ceux qui se contentent de palabrer sous les fleurs ou d'expédier une lettre par la poste.

Si j'étudie dans un article la religion asiatique : Le rédigeur général compromet la cause nationale ; la liberté de la presse sauvegarde ma pensée avec son expression.

Si cette même phrase : « Le résident général compromet la cause nationale » est insérée dans un libelle gravement adressé à Paris, elle doit être soumise de la même protection.

On bien la liberté de la presse n'est qu'un mot, et la Commission des réformes tunisiennes n'est qu'une leurre.

Mais, directeurs, la Commission ne doit s'occuper que de la presse tunisienne, de la presse indigène, et non d'un français, fut-il naturalisé, qui traite la représentant de la France avec trop de démocratie.

Soit ! mettons de côté, pour le moment, le cas d'Ahmed Chargui.

Dans le domaine de la presse tunisienne aussi bien que dans tous les autres domaines, nous devons servir d'exact près que possible les textes et les institutions de la Métropole. Nous y perdrons peut-être nos vertus d'initiatives et d'imagination, mais nous conserverons l'avantage de ne pas trop facilement céder à des impulsions

Si la Commission et le Gouvernement veulent bien se donner la peine de relire la loi française du 1881 promulguée en Tunisie par la décret beylical de 1884 et où se trouve certaines dispositions, ils se rendront compte que la Régence n'a pas besoin d'une législation spéciale lement adéquate pour pâtiger la prestige du Protectorat.

Que la Commission prenne garde surtout que le gouvernement qu'elle veuille, sous prétexte de compilation, obtenir d'elle que par un acte inédit ce que nous avons inutilement réclamé il lui sont loisible de soupçonner la presse.

A. DURAN-ANGLIVIEL.

LES IDÉES ET LES JOURS...

LA TENTE

On s'est montré surpris de ne pas trouver (au nom de l'Edit royal de 1770) de M. Chargui, secrétaire général de l'Association des Musulmans Français, en de refuser au chef de 1' « Etoile Nord ».

D'après nos renseignements ces mesures n'étaient été prises au nom de « la Tente ».

UN BAS 1. MINUTE-SUPPER

CHASSE ELECTORALE

Trop de chercheurs brutalement leurs bilans et les obligent à tirer des charges exagérées.

C'est en fait. Mais ce qu'on ne sait pas encore, c'est que ces mêmes bilans, corrigés et contrôlés par la plupart des gens honnêtes, ne sont pas moins effrayants que ceux qu'ils remplacent.

Elle embrasse aussi bien le droit de parler et le droit d'écrire.

C'est-à-dire qu'en principe elle protège non seulement les journaux les mots aussi les particuliers, ceux qui se contentent de palabrer sous les fleurs ou d'expédier une lettre par la poste.

Si j'étudie dans un article la religion asiatique : Le rédigeur général compromet la cause nationale ; la liberté de la presse sauvegarde ma pensée avec son expression.

Si cette même phrase : « Le résident général compromet la cause nationale » est insérée dans un libelle gravement adressé à Paris, elle doit être soumise de la même protection.

Ou bien la liberté de la presse n'est qu'un mot, et la Commission des réformes tunisiennes n'est qu'une leurre.

Mais, directeurs, la Commission ne doit s'occuper que de la presse tunisienne, de la presse indigène, et non d'un français, fut-il naturalisé, qui traite la représentant de la France avec trop de démocratie.

Soit ! mettons de côté, pour le moment, le cas d'Ahmed Chargui.

Dans le domaine de la presse tunisienne aussi bien que dans tous les autres domaines, nous devons servir d'exact près que possible les textes et les institutions de la Métropole. Nous y perdrons peut-être nos vertus d'initiatives et d'imagination, mais nous conserverons l'avantage de ne pas trop facilement céder à des impulsions

Si la Commission et le Gouvernement veulent bien se donner la peine de relire la loi française du 1881 promulguée en Tunisie par la décret beylical de 1884 et où se trouve certaines dispositions, ils se rendront compte que la Régence n'a pas besoin d'une législation spéciale lement adéquate pour pâtiger la prestige du Protectorat.

Que la Commission prenne garde surtout que le gouvernement qu'elle veuille, sous prétexte de compilation, obtenir d'elle que par un acte inédit ce que nous avons inutilement réclamé il lui sont loisible de soupçonner la presse.

A. DURAN-ANGLIVIEL.

DE RIVOLI

A Cambrai « le peloton de gardes mobiles sont admirés pour soutenir une réunion privée des Croix de Feu ». Après la réunion, les Croix de Feu « précédés d'un peloton de gendarmes à cheval » défilent, etc., etc...

A Valenciennes : « A l'issue d'une réunion socialiste, 200 républicains-nationaux (sic) voulurent former un cortège. Le gendarmerie intervinrent des rangs de les dispersèrent, etc., etc... »

Ceci se passe sous un gouvernement Doumergue avec la complicité des traîtres Herriot et Marquet... qui se disent républicains et qui, en fait, soutiennent au nom de la Tyrannie les fascistes J. P. de Croix de Feu.

EN FAMILLE

Mgr Pâtipe, le prélat de la Cure Romaine, est dans vous rapporter les comptes de l'Archevêché, est réparti pour Rome où on a volontairement donné.

Cependant que les choses finissent par s'arranger en douce et que ces Monsieur et s'arrangeront pour leurs leur leur salaire famille.

Mais, au fait ! L'inspection des finances contrôle-t-elle les comptes de l'Archevêché ? Les subventions de 1.000.000 francs que touche Mgr Lavallée lui donne au droit de regard

LE MOUVEMENT

SYNDICALISTE TUNISIEN

Vient de paraître « La Mouvement Syndicaliste Tunisien » en vente dès tous les kiosques et débits de tabac.

TOUTES ASSURANCES

A. rue Amilcar.

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la Municipalité de Tunis

* * *

Nous soussignés, habitants des Rues Sidi Ali Fellah des Cendres et Mekkaoui, soussignés à la honorifique assertion de Monsieur Le Président de la Municipalité : « C. Tunis le danger permanent qui menace nos maisons. Il réside en effet dans le sol poreux, une fabrique de papier qui travaille nuit et jour et qui provoque par ses infiltrations incessantes un danger imminent de croulement. Nous devons mentionner que le fait n'est déjà que trop réel et deux pierres de la maison Mekkaoui sont effondrés.

Nous avons réclamé plusieurs fois à la tendance de cette fabrique, mais c'est toujours en vain. Nous sommes aujourd'hui en droit de solliciter Monsieur le Président sur cet état de choses avec le bienveillant appui que nous espérons pour d'intervenir en notre faveur.

Le malheur qui frappe aujourd'hui le pauvre Mekki pourrait un jour ou l'autre nous frapper à notre tour.

Nous vous prions Monsieur le Président sur les bancs, et vous vous rendrez compte de la légitimité de notre revendication.

Si Mekki la victime de cette fabrique de papier est un père de famille sans ressources, et la propriétaire de la fabrique riche, toute indemnité.

Il en faudra d'être riche et puissant et se moque des habitants des rues Kallalah, de la Fabrique et des Cendres qui continuent vivre et pour leurs biens et leurs maisons mêle le sort de la maison El Mekki qui a pu par cet désastre.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de vouloir bien vous occuper de cette affaire et de vous rendre compte de la légitimité de notre revendication.

Nous ne pouvons plus garder le silence pour que notre vie est en danger.

Une visite à la maison El Mekki vous en convaincra.

Nous l'adressé que notre légitime protestation soit écoutée avec bienveillance. Veuillez agréer Monsieur le Président l'assurance de notre respect.

Suivent 61 signatures habitantes en nombre.

Décadence du radicalisme

Emile Buré, un souverain d'avoir récemment traité très convenablement et le crise du Parti radical. Elle est, pour une large part, « à la, les conséquences de la crise des classes moyennes. « Le fond de la classe moyenne était constitué par des artisans, des petits commerçants de leur indépendance et, partant, farouchement attachés au système actuel dont le pur socialisme républicain et le non moins vague internationalisme pacifiste ne menacèrent guère l'individualisme et le patriotisme également étroits. »

Aujourd'hui les artisans se syndiquent à droite, commerçants, avec les prix de vie qui tombent, s'engagent pour l'armée, les petits rentiers, ruinés par les faillites bancaires, ne votent plus qu'avec leurs sous. Les intermédiaires ont déjà rejoint le socialisme.

Tout cela est bien bien vu et Buré a droit à un bon point.

Le radicalisme tombera à prolétariement disparu. En vers il de même de nos ressources. Jusque, cause de tendances à collectivi et de libre pensée anticlérical ! En attendant, que l'heure vous l'appelle, le radicaux dont souffre économique ment la petite bourgeoisie se réfère actuellement dans un conservatisme réfléchi.

Par deux fois devant dix ans, le radical-isme a déçue et ses autres déçoive la totalité de pouvoir. Qu'en a-t-il fait ? Rien

Une expérimentale, chaque fois, l'élitare pitoyablement l'expérience devant le « Bloc d'argent » ou une brave l'armée fasciste en effet.

M. Jean Schmidt, radical-socialiste, est pour la douceur de chasse entre le radicalisme capitaliste et le radicalisme socialiste — l'aile et la tête. Rôles l'état qu'applique une fausse de doctrine qui aboutit au parti de M. Schmidt. A Clermont, il a paru choisir l'un ; mais pendant l'un pour un l'autre, vous le trouverez en fin — avec la même bonne foi, pour ne pas dire la même mauvaise conscience.

Dites les donc ses, le destin durable, bons est le même. Il est déterminé au parti à la mode. Son rôle actif est terminé. Son avenir est derrière lui.

Le silence, en temps de l'impartition de droits de jour, remplacement à 5 h. 30 précises.

Présence indispensable de tous les délégués.

* * *

CASTEL DES SERVICES PUBLICS

Réunion de la C. A. et secrétaire des Syndicats mercredi 13 juin à 18 h. 30, 1, rue d'Autriche.

Ordre du jour :

Examen de la situation.

Questions diverses.

Présence indispensable.

Pour être à la page

— Au 36e Concours des Sociétés de Gymnastique, M. Albert Lebrun l'est encore à sa manière habituelle.

Hiersi, tout naturel.

— Le régime monétaire subit actuellement le contrecoup de Berlin et de Londres.

Les deux se valent... comme Genève.

— Je ne veut pas violer la Tyrie. Ils cependant vous n'êtes qu'un sous, un espion, un valet-socialiste, un gangster et une brute.

— Devant le nouveau texte la commission de désarmement s'est trouvée désarmée.

— M. Hoesbe a demandé à ses frères d'armes de ne pousser les derniers hélas.

— Mussolini a fait imprimer.

— Vive Hitler ! a-t-on crié.

— M. Petisné a déclaré que...

Voilà nous toujours de vieux on.

— Les petit écolegnons qui l'ont vu remonter dans les ambulances admirent.

PARTI SOCIALISTE

SECTION DE TUNIS

Commission Administrative

Réunion des délégués à la C. A., jeudi 14 courant à 18 heures précises, à la Kasbah de Tunis.

Présence indispensable.

* *

SECTION DE SOUSSE

Le 10 juin à 20 h. 30, au local habituel, la commande Proudo fera une démarche auprès de notre adjoint : « Les Communistes et nous ».

Les camarades de la section et leurs familles sont cordialement invités.

Les camarades sont priés de retirer leur carte et les timbres pour cette dans la semaine prochaine, jusqu'au dernier de la Section.

Bon Vouloir à Sousse.

SYNTHÈSE SOCIALISTE

(Section de Tunis)

Dernière réunion mercredi 13 juin, à 18 h. 30, à la Maison du Parti, Carrefour de la Kasbah : « Un Etat de Paul Faure ».

Présence indispensable.

C.G.T.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS DU LIVRE

* * *

Les camarades Imprimeurs et comptes rendus

Lecture de la correspondance :

Cours professionnel du Livre de Jeudi.

Organisation du service de surveillance et Jury d'entente :

Le chômage et les salaires :

L'Office de placement ;

L'organisation de Travail ;

Renseignements de bureau ;

Délégation de délégué de Syndicat de Livre de Tunis au Congrès National de Lille à Strasbourg (du 8 au 11 août 1934).

Situations financières et comptes rendus

Les camarades Imprimeurs sont priés de se rendre nombreux à la réunion du Jeudi 14 courant, à 18 heures précises, au Siège du Syndicat, 1, rue d'Autriche.

Ordre du jour :

Appel nominal !

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION DE TUNISIE

1639 : Dans la période turque de la Tunisie, l'un des «beys» (chefs de l'armée ottomane) devait s'emparer du pouvoir : le Bey Hammùda ben Murâd, et créer un régime héréditaire.

1705 : Hussein ibn'Ali instaure un régime monarchique et fonde la dynastie husséinite qui a gouverné la Tunisie jusqu'en 1957 ; bien qu'Hussein et ses successeurs aient toujours reconnu la suzeraineté du Sultan de Constantinople, au XIXème siècle le Bey est devenu un véritable souverain et ses liens avec l'Empire Ottoman très distants.

1830 : Installation des Français en Algérie.

1857 : Sous la pression des consuls de France et d'Angleterre, un pacte fondamental, inspiré de la Charte ottomane de 1839, établit l'égalité de tous les Tunisiens devant la Loi.

1861 : Une Constitution institue un Grand Conseil de notables.

12 mai 1881 : Le général Bréart impose au Bey un traité signé au Palais du Bardo, qui comporte occupation militaire et restrictions à la souveraineté externe du Bey.

Juin 1883 : Le traité est complété par la Convention de La Marsa qui institue le Protectorat, mot employé officiellement pour la première fois. Le premier Résident général est Paul Cambon.

1896 : Conventions qui accordent aux Italiens un statut privilégié en Tunisie (droit de conserver indéfiniment la nationalité d'origine, accession aux mêmes professions que les Français – ceci concerne surtout les professions libérales – , droit d'avoir des écoles italiennes officielles ...).

1907 : De jeunes Tunisiens lancent un journal en langue française, *Le Tunisien,* qui réclamait l'octroi d'une constitution (en arabe, *destour*), voire même l'établissement d'un régime parlementaire.

1908 : Création de la Fédération socialiste S.F.I.O. de Tunisie qui est surtout axée sur les problèmes propres des Français de Tunisie et

n'aborde que très superficiellement le problème tunisien proprement dit.

1919 : Réveil de la Fédération qui met au point, en collaboration avec de nombreux Tunisiens, la résolution de 1919 ; fondation de l'hebdomadaire l'*Avenir social*; constitution de l'Union Départementale de la C.G.T. ; regroupés dans un «Parti tunisien», bientôt transformé en «Parti libéral constitutionnel» ou «Destour», les nationalistes prennent contact avec les éléments avancés de la Chambre bleu horizon (socialistes et communistes).

1920 : Congrès de Tours, scission socialo-communiste ; l'*Avenir social* passe aux mains des communistes, mais la C.G.T. reste majoritaire face à la C.G.T.U. qui s'effritera rapidement. Lucien Saint succède à Alapetite comme Résident général.

1921 : Fondation de *Tunis Socialiste* hebdomadaire.

1922 : *Juillet,* la Conférence consultative créée en 1896 est remplacée par un Grand Conseil de 72 membres, comme elle composée de deux sections, française et tunisienne, qui délibèrent séparément. Pour les élections du Grand Conseil, section française, une liste commune avec les organisations de fonctionnaires et de cheminots devait donner la majorité aux socialistes à Tunis.

1923 : *Tunis Socialiste* devient quotidien.

1924 : Cartel des gauches, Herriot crée à Paris une Commission des réformes tunisiennes qui s'enlise rapidement.

1926 : Premier Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord à Alger. Rédaction d'un texte général sur la colonisation en vue d'un Congrès de l'Internationale socialiste.
A la suite d'articles virulents de la part des Tunisiens, le gouvernement publie deux décrets sur les crimes et délits politiques et sur la presse, qui limitent considérablement la liberté. Une campagne d'agitation est menée par *Tunis Socialiste* contre les «décrets scélérats».

1927 : Élie Cohen-Hadria est élu Secrétaire fédéral et s'emploie à structurer la Fédération jusqu'alors négligée au profit du journal et de l'action syndicale.

1928 : Élections au Grand Conseil ; les socialistes, pour éviter toute confusion, vont à la bataille seuls ; leur succès est éclatant à Tunis, mais échec partout ailleurs.
François Manceron succède à Lucien Saint comme Résident général.

1929-31 : Une nouvelle génération de nationalistes tunisiens apparaît, avec, à leur tête, Habib Bourguiba. D'origine petite-bourgeoise provinciale, ils ne se contentent pas d'un hebdomadaire en langue fran-

çaise. Ils développent la propagande orale dans tout le pays en organisant des meetings où ils parlent l'arabe dialectal.

1931 : Début de la crise économique qui atteint, à des degrés divers, colons français et fellahs tunisiens.
Développement de l'action des jeunes nationalistes.
Décembre : IIIème Congrès interfédéral d'Afrique du Nord, présidé par Georges Monnet ; rédaction d'une résolution complémentaire sur la colonisation.

1932 : Le droit syndical est accordé en Tunisie (décret beylical inspiré de la Loi française de 1884).

1933 : La violence des attaques des journaux tunisiens de langue française, dénoncée également par *Tunis Socialiste,* provoque la décision du Résident général Manceron de suspendre des journaux. *Tunis Socialiste* leur ouvre alors ses colonnes dans la rubrique «Droit d'asile».
Marcel Peyrouton remplace à la Résidence générale François Manceron.

1934 : *Février :* les élections du Grand Conseil sont un échec pour les socialistes, partout, y compris à Tunis.
Le Résident général applique en Tunisie les mesures de déflation prises par le Gouvernement français à l'encontre des fonctionnaires. Cet aspect de la politique gouvernementale est approuvé par les nationalistes tunisiens qui continuent pourtant à combattre pour leurs revendications nationales.
Le fossé se creuse entre les destouriens de la première et de la deuxième génération, ceux-ci font sécession et créent en mars le «Néo-Destour».
La politique déflationniste mise en place par Peyrouton provoque l'irritation de tous les groupements de fonctionnaires, mais seuls les socialistes sont frappés : rappel en France de Bouzanquet (mars), de Durel et Loubet (juin).

2 septembre : Deux décrets : l'un permettant la déportation dans le Sud tunisien des chefs néo-destouriens et de quelques communistes, immédiatement mis en application ; l'autre autorisant la suspension de tout journal poursuivi par application des décrets de 1926.

9 septembre : Poursuites engagées contre André Duran-Angliviel, Élie Cohen-Hadria, Serge Moati et Yves Faivre et suspension de *Tunis Socialiste.*

1935 : *Avril :* Procès de *Tunis Socialiste.*

1936 : *Janvier :* procès en appel de *Tunis Socialiste.*

Février : Serge Moati est expulsé en application de l'Édit royal de 1778 à la suite d'un petit article paru dans *Tunis Soir* et jugé subversif

par Peyrouton.

Mars : Marcel Peyrouton est remplacé par Armand Guillon qui ferme «Bordj le Bœuf» et les déportés peuvent revenir à Tunis.

Mai : L'Italie annexe l'Éthiopie, la propagande fasciste italienne en Tunisie se fait plus agressive.
Front Populaire ; *Tunis Socialiste* reparaît.

Juin : Flambée syndicale, conventions collectives, congés payés ; accroissement de l'audience socialiste.
Les Néo-Destouriens entrent en contact direct avec le gouvernement français (Pierre Viénot) en vue de la réalisation d'importantes réformes.

Juillet : Début de la guerre civile espagnole.

1937 : Chute du gouvernement Léon Blum ; désenchantement des socialistes, nervosité syndicale. Une centrale syndicale tunisienne naît – c'est la deuxième tentative après celle de 1924 –, dont le Néo-Destour s'empare. Ce dernier multiplie les manifestations violentes malgré les mises en garde des socialistes qui essaient de leur montrer le danger italien.

1938 : *9 avril :* Émeute sanglante à Tunis ; état de siège ; censure des journaux ; arrestation des chefs Néo-Destouriens pour complot contre la sûreté de l'État.

Juin : Suspension de *Tunis Socialiste* par l'autorité militaire en application de l'état de siège. Le journal reparaîtra en juillet.

Octobre : Armand Guillon est remplacé par Érik Labonne.

Novembre : Mussolini, dans un discours, revendique la Tunisie : «Tunisia a noi».

1939 : Début de la deuxième guerre mondiale.

1940 : *Mai-Juin :* Défaite de l'armée française ; entrée en guerre de l'Italie.
Peyrouton devient de nouveau Résident général.
Après quelques hésitations, les responsables des trois pays d'Afrique du Nord se soumettent à l'autorité de Pétain.

Juillet : Peyrouton est nommé Ministre de l'Intérieur à Vichy, l'Amiral Esteva lui succède comme Résident général.
De nombreux fonctionnaires socialistes, francs-maçons ou simplement républicains, sont révoqués.

1942 : *8 novembre :* Débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord.

14 novembre : Débarquement des Allemands à Tunis.

1943 : *17 février :* Arrestation par le CUAR (comité de collaborateurs français) et déportation en France de vingt personnalités dont cinq socialistes : les Fichet, immédiatement mis en résidence surveillée,

André Duran-Angliviel en prison quelque temps avec les juifs ; les deux juifs, Victor Cohen-Hadria et Serge Moati, sont libérés à leur tour, mais tombent dans un guet-apens (février 1944) ; Victor Cohen-Hadria est déporté à Auschwitz et immédiatement gazé, Serge Moati échappe miraculeusement à la rafle.

Février-Avril : Les Allemands libèrent les chefs Néo-Destouriens détenus dans la zone Sud et les ramènent en Tunisie.

7 mai : Libération de Tunis par les forces alliées.
Reconstitution de la Fédération socialiste en l'absence des militants nommés précédemment et de Élie Cohen-Hadria, engagé aux FFL ; le Secrétariat fédéral échoit à André Bidet.
Le général Mast devient Résident général.

1943-44 : Reparution d'un hebdomadaire, d'abord *Action socialiste,* puis *Fraternité* en Tunisie, couplé avec *Fraternité* en Algérie.

1944 : La C.G.T. passe aux mains des communistes.

1945 : Farhat Hached fonde l'UGTT entièrement tunisienne, cette troisième expérience connaît un succès durable.
Habib Bourguiba, ne trouvant pas audience à Alger, quitte la Tunisie pour le Moyen-Orient.

Juin : La France accorde l'indépendance à la Syrie et au Liban.
Retour d'André Duran-Angliviel, *Tunis Socialiste* redevient quotidien. Difficultés avec André Duran-Angliviel à propos des élections de la première Constituante et départ de celui-ci.

1946 : Jean Mons, nouveau Résident général.
Retour de Duran-Angliviel au Parti.
La Constitution de 1946 instaure l'Union Française.

Janvier : Un Ministère de la France d'Outre-Mer succède au vieux Ministère des colonies ; à sa tête, Marius Moutet.

Juillet : Congrès interfédéral d'Alger.

Août : La grève de Sfax, déclenchée à l'appel de l'UGTT pour protester contre les bas salaires, dégénère en émeute.

1947 : *5 mai :* Renvoi des ministres communistes du gouvernement. Nouveau départ d'André Duran-Angliviel. Vincent Auriol, Président de l'Union Française.

1948 : André Bidet est nommé Conseiller de l'Union Française. Il n'y a plus de permanent à la Fédération, Élie Cohen-Hadria redevient Secrétaire fédéral ; mort de *Tunis Socialiste* par impécuniosité.

1949 : *Décembre :* Résolution de la Fédération où le mot *indépendance* est prononcé pour la première fois.
Publication de *Fraternité* hebdomadaire.

1959 : Départ de Jean Mons, remplacé par Louis Perillier.

Le Résident général met sur pied un nouveau Ministère tunisien, avec sept ministres tunisiens (parmi eux, Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour), qui sera aussi un Ministère des négociations.

1951 : *8 février :* Premier train de réformes, les Tunisiens sont relativement satisfaits, la majorité des Français sont mécontents.
Échec de la mission tunisienne. La note française du *15 décembre* renvoie les ministres tunisiens désappointés et ulcérés.

1952 : Jean de Hautecloque, nouveau Résident général.
Arrestation des chefs de Néo-Destour : Bourguiba à Tabarka, les autres à Djerba, les ministres Salah Ben Youssef et Mohammed Badra s'échappent et portent plainte devant l'ONU ; ils ne reviendront qu'en 1955. Bourguiba est envoyé à la Galite : agitation, émeutes, répression ...
Censure totale de la presse et fin de *Fraternité.*

Novembre : La censure se relâche, *Tunis Socialiste* reparaît, hebdomadaire.

1953 : Tentatives du nouveau Résident général Pierre Voizard pour débloquer la situation. Il supprime la censure.

1954 : Habib Bourguiba est transféré de la Galite à l'île de Groix. Les réformes du Ministère Mohamed Salah Mzali, combattues par le Néo-Destour, ne débloquent pas la situation. Des fellaghas font leur apparition dans la haute steppe et dans le Sud.

30 juillet : Pierre Voizard est remplacé par le Général Boyer de La Tour.

31 juillet : Pierre Mendès France vient en Tunisie et prononce un très important discours où il propose des négociations globales franco-tunisiennes en vue d'octroyer à la Tunisie l'autonomie interne.

Novembre : Début de l'insurrection algérienne.

1956 : Devant les difficultés surgies en Algérie et au Maroc, le *20 mars* l'indépendance de la Tunisie est reconnue. Habib Bourguiba est élu Président de l'Assemblée Constituante tunisienne.

Octobre-Novembre : La guerre d'Algérie et l'enlèvement de Ben Bella, l'expédition de Suez rendent de plus en plus difficile la vie de *Tunis Socialiste,* qui disparaît définitivement. La Fédération socialiste SFIO de Tunisie, qui n'a plus de raison d'être, disparaît à son tour.
La Tunisie entre à l'ONU.

HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION

entretien avec Élie Cohen-Hadria,
propos recueillis par Liliane Perrein.

PRÉSENTATION ET NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération de Tunisie est fondée en 1908 par un petit groupe de Français qui avaient milité dans leur jeunesse en France.

Au cours d'un passage à Tunis, un député socialiste assez obscur, Ducos de Lahaille, avait eu l'idée de se mettre à la recherche des socialistes locaux. On lui présenta Alexandre Fichet, qui avait adhéré au Parti en France avant de venir s'installer en Tunisie. Alexandre Fichet rassembla tous ceux qui, comme lui, avaient milité dans la métropole. Ils étaient six, dont Albert Cattan et Joachim Durel. Ce fut le départ (1).

C'était pour la plupart des bourgeois, un médecin, un professeur, un fonctionnaire moyen, un cheminot de cadre relativement élevé (chef mécanicien). Les uns, comme Cattan, étaient nés en Tunisie et y étaient retournés après avoir fait leurs études en France, les autres avaient suivi leurs parents venus s'installer en Tunisie ou y étaient venus pour y gagner leur vie, comme Fichet, un artiste peintre qui avait éprouvé le besoin de changement.

Cette petite fédération était, à l'origine, essentiellement branchée sur les problèmes français. Les Français de Tunisie, en effet, ne jouissaient d'aucun droit : pas de députés, pas d'Assemblée locale ou une Assemblée locale médiocre, appelée Conférence consultative, pas de municipalités, et leur souci majeur était de transplanter la France en Tunisie. S'occupaient-ils des Tunisiens ? oui et non. Oui, parce que leur générosité les amenait à penser qu'ils devaient poursuivre l'œuvre des fondateurs, dans le style de Jules Ferry, qui fut en même temps le père de l'école laïque et le père de la colonisation de la IIIème République. Ils voulaient faire de la France en Tu-

(1) Voir aussi leurs «Portraits» pages 63 et suivantes.

nisie, non pas tant une puissance colonisatrice que civilisatrice, et ils étaient pris dans cette conception un peu floue, un peu sentimentale et généreuse avec une vague aspiration vers la ressemblance avec les vieilles colonies, Guadeloupe, Martinique, Sénégal primitif, etc. Ce vague désir se manifestait par une tendance à l'assimilation et peut-être même à l'annexion, sans se rendre compte que les problèmes ne se posaient pas de la même façon dans les petites possessions qu'étaient la Martinique et la Guadeloupe qu'en Tunisie, où préexistait une civilisation qui n'était pas négligeable. Ainsi, leur souci était-il davantage, peut-être, d'élever l'homme tunisien que de se préoccuper du problème de la Tunisie ou des Tunisiens collectivement (2). De fait, ils ont incontestablement eu une réelle influence sur l'élite intellectuelle tunisienne, qui s'est assez facilement rapprochée d'eux, et qui jouait, dans une certaine mesure, le stade de la modernisation du type turc «Jeune Turc» (3). D'ailleurs, beaucoup de ces jeunes Tunisiens étaient d'origine turque. Il y eut donc effectivement, entre les socialistes et cette très petite minorité d'intellectuels, une réelle correspondance de sentiments.

La première guerre mondiale va provoquer un remous considérable : «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», wilsonisme, révolte arabe contre les Turcs, donc transformation de la politique des élites tunisiennes qui accuse une espèce de repli. Ces intellectuels s'étaient trouvés en porte-à-faux : d'une part, la colonie française, dans sa très grande majorité, ne les accueillait pas, d'autre part, les socialistes étaient déjà mal vus de ce qu'on appelait alors le Parti de la Prépondérance ; situation qui explique leur repli et certaines de leurs positions politiquement avancées, mais socialement révolutionnaires : revenir à un régime d'avant 1881 ! C'est ce phénomène qui a présidé à la création du premier Destour.

Cependant, du côté socialiste, les yeux s'étaient ouverts, on avait compris que les problèmes n'étaient pas si simples. Il restait quand même un certain nombre de Tunisiens parmi les intellectuels, qui étaient disposés à faire quelque pas avec les socialistes, comme en témoigne la motion de 1919 (4) rédigée par une commission de six membres : trois Français, André Duran-Angliviel, Joachim Durel,

(2) Voir les textes fondamentaux p. 89.

(3) Selon le modèle défini par Mustafa Kemal (Ataturk) en Turquie après la première guerre mondiale.

(4) Reproduite ci-après p. 89.

Albert Cattan, trois Tunisiens, Ahmed Essafi, Hassan Guellaty et Mohamed Nomane, tous les trois avocats. ; les deux premiers étaient de la grande bourgeoisie, le troisième était un homme du peuple qui avait passé sa licence en faisant de très gros efforts après avoir été instituteur. Ahmed Essafi a quitté très vite le groupe socialiste et a été un des fondateurs du Vieux Destour ; Hassan Guellaty est resté près de nous, il a fondé à un moment donné un parti réformiste, vaguement inspiré d'Ataturk ; il manifestait quelque confiance, peut-être insuffisamment justifiée, pour la France du Cartel, il s'est ensuite laissé glisser doucement. Seul Mohamed Nomane est resté fidèle assez longtemps, jusqu'aux crises de la deuxième partie de l'entre-deux-guerres. Quant aux trois Français déjà évoqués, André Duran-Angliviel, avocat, Joachim Durel, professeur et Albert Cattan, ils étaient trois personnages représentatifs des trois branches des familles spirituelles françaises : Duran, pasteur protestant défroqué, Cattan, israélite athée, et Durel, athée mais mystique, catholique d'origine, fils de franc-maçon, ayant une sœur carmélite ! (5).

Avec Alexandre Fichet, ces trois personnages avaient un journal, l'*Avenir Social,* hebdomadaire socialiste qui avait été enlevé par les communistes groupés autour de Robert Louzon et de Finidori après la scission de 1919. Eux qui étaient restés fidèles à la vieille maison ne se découragèrent pas. Ils fondèrent *Tunis Socialiste,* hebdomadaire d'abord, puis bientôt quotidien. Pour éviter qu'il ne soit pris, ils l'ont établi à leur nom en fondant une société entre eux, société particulière où les héritiers n'avaient pas le droit de prendre les parts de la société par exemple ! *Tunis Socialiste* a commencé sa carrière en 1923 pour la terminer, après un certain nombre d'accrocs, en 1956. Le journal fut le pilier autour duquel s'organisa et vécut la Fédération.

Comment suis-je venu à la Fédération socialiste ?

Quand, en 1924, cinq médecins juifs, honorablement connus, tous devenus nouvellement français, avaient voulu entrer au Syndicat Médical français, trois seulement d'entre eux – dont moi-même, le dernier des trois – avaient obtenu la majorité requise des deux tiers, et il n'y avait pas d'autre raison à cet ostracisme que leur qualité de juifs.

(5) Portraits pages 63 et suivantes.

Oui vraiment, non plus certes pour moi, qui étais déjà citoyen français, et qui me sentais de taille à me défendre tout seul, à tous risques, mais pour aider tous ceux, musulmans ou juifs, Tunisiens ou Français, qui se heurtaient à ce barrage, il me fallait combattre résolument le parti de la prépondérance française et son racisme inconscient et tranquille.

J'ai ainsi été attiré d'abord par la franc-maçonnerie, si critiquée alors par la presse de la prépondérance, et dont on disait qu'elle avait joué un rôle important dans la constitution du Cartel des Gauches. Je n'y ai pas trouvé ce que j'y cherchais. On a beaucoup écrit sur cette institution. On a beaucoup exagéré ses mérites et ses défauts. C'est sans doute une bonne école de libre discussion, mais ce n'est que cela. Viennent les périodes difficiles, celles où la nécessité de l'action cohérente et concertée s'impose, la diversité des opinions la paralyse totalement. Au demeurant, l'action ne la tente guère, et elle se veut seulement société de pensée. Or la pensée, suivie de l'inaction, c'est la parlote vaine, ou encore, entre les mains des habiles, l'opportunisme utilitaire et le conservatisme honteux.

Je lui suis en tous cas reconnaissant de m'avoir mis en contact avec les principaux responsables de *Tunis Socialiste*. Eux agissaient, eux luttaient. Mais ailleurs : il me fallait donc me joindre à eux, à leur poste de combat «pour la fraternité des races». J'avais au demeurant le sentiment profond et aujourd'hui, au soir de ma vie, je l'ai plus que jamais, que j'acquittais ainsi au mieux ma dette envers la France et la culture française dont j'étais imprégné, puisque c'était à elle, et à la connaissance des plus grands de ses écrivains et de ses penseurs, que je devais d'avoir acquis le sentiment de ma dignité.

Par surcroît, l'échec d'Edouard Herriot devant le mur d'argent, avait affaibli l'admiration que je lui vouais. Il m'avait surtout amené à réfléchir, et à m'informer plus complètement sur la doctrine socialiste que je connaissais jusque là assez mal. Mieux documenté, j'étais désormais convaincu qu'en démocratie bourgeoise, c'est l'argent qui est le maître et que, tant que ne serait pas brisée la puissance du capitalisme, il ne pourrait pas y avoir de véritable démocratie.

Le cœur et la raison me poussaient vers le Parti socialiste. J'adhérai en 1925 à la Fédération S.F.I.O. de Tunisie. J'avais vingt-sept ans.

Ce n'est qu'en 1927, quand j'ai été élu Secrétaire général, qu'il a été conçu une structure véritable de la Fédération socialiste de Tu-

nisie. Je devais garder ce mandat de 1927 à 1938, puis de nouveau, après un court épisode, en 1948, interrompu par la maladie, puis de 1951 à 1956, donc pendant une longue période.

Cette Fédération socialiste de Tunisie était bien étrange. Et d'abord, contrairement à ce que j'avais imaginé, ils n'étaient qu'une poignée là-dedans : quelques centaines, tout au plus, pour toute la Tunisie. Avec tout le bruit qu'ils faisaient, je ne m'en serais jamais douté. Mais cette Fédération, avec sa volonté d'agir pour la «fraternité des races» (formule de la manchette de *Tunis Socialiste*) était très curieusement une petite Internationale ; il y avait des Français, des Tunisiens. Les Tunisiens musulmans, il faut le reconnaître, furent rares, et le plus souvent des intellectuels qui ne faisaient que passer ... mais les juifs tunisiens étaient assez nombreux, cela allait dans leur cordes pour ainsi dire : désir d'égalité, désir de fraternité et volonté assimilatrice. A cette communauté francophone s'ajoutait la communauté italienne, car il y avait, en Tunisie, une colonie italienne importante ; parmi elle, un groupe s'était constitué en section du Parti socialiste italien en exil, mais il participait également aux travaux de la Fédération SFIO de Tunisie.

Tout cela vivait en bonne harmonie dans un consensus sentimental un peu vague, avec des revendications qui étaient quand même (voir la motion de 1919) projetées dans un avenir indéterminé, ce qui leur permettait d'affronter les élections aux assemblées locales, Conférence consultative ou Grand Conseil, sans trop de problèmes ; d'ailleurs, les travailleurs français, petits fonctionnaires ou cheminots, votaient socialiste, parce que les socialistes les défendaient bien contre le milieu «colon» et contre le milieu «grandes compagnies capitalistes» qui étaient, plus que les colons, les véritables possesseurs de la Tunisie (6).

En tous cas, si peu nombreux qu'ils fussent, les socialistes tunisiens avaient eu le mérite de s'attaquer courageusement au problème de la colonisation, et plus particulièrement à celui des relations franco-tunisiennes, et d'essayer de lui trouver, seuls et sans appuis extérieurs, des solutions originales.

Ils étaient bien seuls en effet. Les liens avec le Parti S.F.I.O. étaient à l'époque très lâches. Bien sûr, on prenait à Paris des cartes

(6) La plus connue, et la mieux analysée sans doute, parce que ses employés et ouvriers, pour la plupart français, étaient capables de démonter le mécanisme de son exploitation (ce mot étant pris dans tous les sens), c'était la CFT, Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens.

et des timbres, et on envoyait aussi un délégué au Congrès, de temps en temps. En outre, quelques députés, peu nombreux, s'intéressaient au problème tunisien. Les socialistes de Tunisie avaient donc dû, à la lumière de la doctrine socialiste et de leur expérience propre, établir les principes sur lesquels ils devaient fonder leur action si particulière, et résoudre également tout seuls les difficiles problèmes tactiques qui se posaient à eux. La nature des choses faisait ainsi que cette petite Fédération perdue avait les charges et les responsabilités d'un véritable parti autonome.

Examinons de plus près ce qui faisait leur force, d'abord leur quotidien, *Tunis Socialiste,* ensuite l'organisation syndicale dont l'animateur était Joachim Durel.

TUNIS SOCIALISTE

C'était un quotidien bien modeste, paraissant sur deux pages (entre les deux guerres nous avions de la publicité), qui tirait à 1.600 exemplaires et dont nous vendions quelques centaines péniblement ; mais il a joué un rôle considérable. Son personnel rédactionnel appointé comprenait au départ l'unique Jacques Denis, qui était également correcteur, metteur en pages, échotier, reporter, secrétaire de rédaction, et portait le titre de rédacteur en chef. Tous les autres rédacteurs étaient bénévoles ; (la Fédération n'a jamais eu de permanent, le permanent (7) même pour les Fédérations importantes, est une invention de l'après deuxième guerre, ce sont les communistes qui nous ont appris cela).

La pièce maîtresse de *Tunis Socialiste* était le bulletin quotidien d'André Duran-Angliviel qui paraissait sous la rubrique «la fenêtre ouverte». A partir de 1936, il y en eut deux, celui de Duran et le mien, de tonalité un peu différente.

Les échos, les notes, c'était Alexandre Fichet qui les rédigeait, ainsi que les chroniques artistique et littéraire. En tête de la Une, un article de fond était rédigé par un des huit camarades qui s'intéressaient au journal et, parmi les plus assidus, Eva Fichet, femme d'Alexandre, et Mohamed Nomane. Il existait également les filets intitulés «Et alors quoi de nouveau», qui n'étaient pas signés.

Le journal sortait à midi, notre unique rédacteur nous téléphо-

(7) La généralisation n'est pas vraie, quelques grandes Fédérations de la Métropole avaient des permanents *(note de L.P.).*

nait vers 11 heures pour connaître les dernières instructions avant de «boucler» ; vers midi moins le quart, les petits vendeurs accouraient et partaient avec le quotidien en criant «sialiste, sialiste ...».

Lorsque, dans les années 1930, *Tunis Socialiste* s'est réorganisé, il vivait de la façon suivante : il était le client, client peu généreux d'ailleurs, d'une imprimerie qui s'appelait l'imprimerie de Tunis, et l'imprimerie de Tunis était constituée en société anonyme dont les actionnaires n'étaient autres que les fondateurs de *Tunis Socialiste.* Cette imprimerie compensait, par le bénéfice de l'imprimerie de labeur, les déficits de *Tunis Socialiste.* Lorsque cela ne compensait pas, eh bien ! Duran ajoutait le complément (ce n'était d'ailleurs pas considérable), jusqu'au jour où Duran ne fut plus en mesure de supporter le tout ; on se réunissait alors tous les mois pour dire «qu'est-ce que tu donnes ?». A ce moment-là, nous avions vu grand, l'imprimerie avait acheté un terrain, s'était installée au rez-de-chaussée et avait loué un premier étage à la Fédération. C'était au fond un miracle que ce journal quotidien sorte, car l'affaire n'a jamais été rentable. Après-guerre, le journal appartint à la Fédération. Lorsqu'il reparaît effectivement comme quotidien en février 1945, on a des ambitions : finis l'artisanat et l'amateurisme ! Il a un directeur appointé, Secrétaire fédéral permanent, André Bidet, instituteur et quatre ou cinq rédacteurs appointés. Ce sont les jeunes gens qui s'étaient occupés de façon désintéressée de *Fraternité hebdomadaire* (8). Désormais, ils seront pour quatre ans journalistes professionnels. De ce petit groupe, nous retiendrons seulement le plus original parmi eux, Habib Ben Slama, qui fut, parmi les Tunisiens musulmans qui ont appartenu à la S.F.I.O., le plus ferme et le plus remarquable. Nous avions voulu faire les choses en grand, on s'est ruiné un peu plus vite !

Devenu hebdomadaire et sans permanent, de 1952 à 1956, *Tunis Socialiste* ne nous coûtait plus que l'imprimeur et la poste.

Ce *Tunis Socialiste* dont Philippe Verdier s'est inspiré dans son mémoire de maîtrise (9), n'était qu'une feuille de chou ; seulement, c'était une feuille de chou qui allait au quai d'Orsay, dans les groupes parlementaires, celui du groupe socialiste en particulier, et sur le bureau de Vincent Auriol !

(8) Cf. p. 23 pour la création de *Fraternité hebdomadaire.*

(9) «La question tunisienne devant l'opinion : revue de la presse étrangère» - Université Paris-Sorbonne 1967.

La vie du quotidien se confondait avec celle de la Fédération, il y avait une véritable symbiose Parti socialiste - *Tunis Socialiste* - Syndicat. Mais c'était le journal qui donnait le ton. Les décisions importantes étaient prises par l'équipe de *Tunis Socialiste* et, plus précisément, par Duran-Angliviel, lequel, écrivant un article quotidien, entraînait, par la force des choses, la Fédération qui n'avait pas du tout l'intention de résister mais qui, si elle l'avait voulu, n'en aurait peut-être pas eu les moyens. Nous avons connu en France la force de persuasion de Léon Blum par l'article quotidien du *Populaire*. Quand Blum est amené à prendre position d'urgence, il le fait. En même temps, cette situation a posé quelques problèmes en 1946, lorsque Duran-Angliviel s'est rapproché des communistes ; nous lui avons demandé de ne pas écrire certaines choses et ça n'a pas été facile ; alors, il est parti.

Nous nous exposions aussi au risque mille fois répété de la censure, de l'interdiction, du procès. *Tunis Socialiste* et la Fédération vivront au rythme des politiques menées par les différents Résidents généraux de Tunisie, dont je rappellerai quelques événements marquants.

En 1933, sous le «règne» de François Manceron ...

C'est alors qu'éclate l'affaire des naturalisations. Une campagne est déclenchée par la presse tunisienne contre les musulmans naturalisés français, qui sont traités de renégats. On refuse de les laisser enterrer dans les cimetières musulmans. Des bagarres éclatent, trop souvent sanglantes. Manceron prend un décret autorisant l'internement administratif par décision du Conseil des Ministres. Les Tunisiens répondent en s'unissant. Le groupe du Destour ayant à sa tête Salah Farhat ; le groupe de la *Voix du Tunisien* avec Chedly Khairallah ; le groupe de l'*Action Tunisienne* avec Bourguiba et Materi ne font plus qu'un désormais.

Peut-on encore empêcher l'irréparable ? Duran-Angliviel explique aux Tunisiens que leur position est fausse ; qu'ils ont tort de camoufler en manifestation religieuse, qui pourrait tourner au fanatisme, une protestation de caractère national. Il reconnaît que la naturalisation française des musulmans tunisiens peut heurter leur susceptibilité nationale. Il propose qu'on cesse de procéder à de nouvelles naturalisations et que l'on accepte le statu quo : les quelques centaines de musulmans déjà naturalisés seront doucement résorbés dans la masse française et on n'en parlera plus. C'est la sagesse.

Mais l'arrière-pensée de Bourguiba, il s'en est franchement expliqué depuis, est – à travers une protestation de caractère religieux – de consolider le ciment national.

Poussé par les prépondérants (10), Manceron décide de sévir. Les journaux tunisiens sont suspendus.

Le lendemain, les journalistes tunisiens sont accueillis dans *Tunis Socialiste* sous une rubrique intitulée «Droit d'Asile». La règle établie par nous pour profiter du «Droit d'asile» est la suivante : sur le fond, liberté complète ; pour la forme, nous demandons aux Tunisiens d'être attentifs à ne pas nous exposer inutilement aux rigueurs de la loi, et nous nous réservons de refuser les articles qui nous paraissent injurieux ou susceptibles de provoquer des poursuites. Nous nous réservons également, bien entendu, le droit de dire dans nos propres colonnes ce que nous pensons, voire, le cas échéant, de critiquer ce qui aura paru sous la rubrique «Droit d'asile».

En juillet 1933, Manceron fut envoyé à Copenhague en demi-disgrâce et remplacé par Marcel Peyrouton.

Tunis Socialiste sous «Peyrouton»

La veille de l'arrivée de Peyrouton – un peu en catastrophe –, une bagarre avait éclaté à Monastir à l'occasion de l'enterrement d'un bébé de 18 mois, fils de musulman naturalisé, et un des manifestants avait été tué. Duran-Angliviel n'était pas là et c'est moi qui assurais l'intérim au journal. En arrivant à mon cabinet, je trouvais à ma porte, qui m'attendait, M'Hamed Bourguiba, frère aîné d'Habib, à qui m'unissaient des sentiments anciens d'affectueuse estime. Il m'apportait un article de son frère et me demandait de le publier en «Droit d'asile». Politiquement, la chose me paraissait excellente et, puisque c'était un petit incident au demeurant sans gravité avec Duran-Angliviel qui avait amené Habib Bourguiba et son équipe à renoncer à utiliser le droit d'asile, je me réjouissais que mon intérim permît de renouer les fils plus aisément. Après avoir lu l'article, qui était excellent, je dis «bien sûr, je le passe, seulement je ne passe pas le titre «assassins», je ne change pas un mot à l'article, mettez «les incidents de Monastir», mettez ce que vous voulez, mais pas le titre». M'Hamed Bourguiba se laissa facilement convaincre, mais il

(10) Voir note (2) p. 8.

fallait décider son frère. Nous montâmes chez moi et je lui téléphonai. Je mis un certain temps à le persuader et j'y réussis, ou plutôt, je crus y réussir, car je venais à peine de faire porter l'article à l'imprimerie qu'Habib Bourguiba de nouveau me rappelait à l'appareil pour dire que non, vraiment, après réflexion, il tenait à son titre autant qu'à tout l'article et qu'il retirait le tout. Il n'y avait qu'à s'incliner. Cette tentative avortée marqua définitivement la fin du «Droit d'asile». Ce qui n'empêche pas – j'y reviendrai à propos du procès de *Tunis Socialiste* – que l'un des plus grands reproches, quoique nous n'ayons pas été poursuivis pour cela, le plus grand reproche fut ce «Droit d'asile» ! (11).

La situation économique ne s'améliorait pas, colons et fellahs étaient de plus en plus désespérés et l'agitation continuait.

Peyrouton s'engage alors dans une série d'actions énergiques, c'est le sens de la parution d'un numéro spécial du *Journal Officiel Tunisien,* le 2 septembre 1934. Il renferme quatre décrets. Des deux principaux, l'un simplifie la procédure d'interdiction de séjour «dans les cas bénins», dit, non sans quelque humour involontaire, le législateur : il suffira désormais d'une décision du Résident général ; l'autre édicte que quand un journal sera poursuivi en vertu des décrets de 1926 (les décrets scélérats de Lucien Saint), il sera automatiquement suspendu.

En application du premier de ces décrets, Peyrouton fait arrêter et expédier dans le Sud les chefs Néo-Destouriens, le docteur Materi, les deux frères Bourguiba, quelques autres, et aussi quelques militants communistes, en grande majorité juifs tunisiens, à qui tout le territoire de la Tunisie est interdit, sauf l'extrême Sud saharien.

Quant à l'autre décret, il est évident qu'il vise *Tunis Socialiste* et que nous n'avons qu'à bien nous tenir.

Marcel Peyrouton a vraiment joué à merveille. En agitant le «péril arabe», il a apaisé pour un temps la nervosité de la colonie agricole. En ménageant les leaders du Vieux-Destour, il a approfondi le fossé entre les deux tendances. Le Vieux-Destour se contentera de vagues et platoniques manifestations verbales. Ses dirigeants se terreront, et ils perdront définitivement toute audience. Mais les bons

(11) Procès de *Tunis Socialiste,* p. 75.

bourgeois tunisiens, sympathisants traditionnels du Vieux-Destour, trouveront dans la timidité de ses chefs la justification de leur propre soumission. Que le décret de 1926 sur la fixation au sol des indigènes occupants de terres *habous* (12) soit abrogé, et ces bons bourgeois, qui sont tous plus ou moins dévolutaires de habous privés, rendront grâce au Résident d'avoir rétabli l'ancien état de choses qui leur était si favorable.

Quant à notre journal, il tiendra une semaine exactement, de dimanche à dimanche.

Ce ne sera pas facile. L'équipe est bien diminuée. Bouzanquet, Durel et Loubet sont partis définitivement. Duran-Angliviel et les Fichet sont en vacances en France. Je reste pratiquement seul avec notre unique rédacteur appointé, qui est alors Serge Moati (13).

Journaliste d'instinct, Serge Moati est aussi un homme froidement courageux, il aura souvent l'occasion de le prouver. Mais enfin, nous deux, c'est bien peu ! Il est souhaitable, pour la survie même du journal, que d'autres signatures paraissent. Dès le premier jour, Yves Faivre nous a rejoints : du moment qu'il y a du danger, il surmonte son indolence naturelle et il fournira pendant la dernière semaine un article quotidien : cela lui vaudra l'honneur de connaître avec nous les bancs de la correctionnelle. Je convoque quelques camarades présents à Tunis et susceptibles de nous aider. L'accueil est variable. Antoine Frigara est des nôtres, à fond, et il nous enverra des articles. Beaucoup sont flottants et silencieux. Arthur Pellegrin, lui, est déchaîné : brusquement, il s'emporte en propos d'une haineuse violence contre la mauvaise besogne que nous faisons, et il s'en va, en claquant la porte. Il continuera à descendre inéluctablement la pente de la trahison, pour finir pro-nazi.

La nouvelle de la déportation des chefs Néo-Destouriens, auxquels on a abusivement associé les communistes, provoque une vive émotion à Tunis et dans tout le pays. Fidèle à sa tactique habituelle, Peyrouton laisse l'émotion populaire s'exprimer, mais le tour de vis suivant est simplement différé. *Tunis Socialiste* continue à paraître. Il connaît une diffusion extraordinaire. Nous sortons, un jour, jusqu'à 12.000 numéros, soit 7 à 8 fois plus que d'habitude. Notre vieille presse fatiguée, qui tire à plat 1.800 numéros à l'heure,

(12) Espèce de bien de main-forte conforme aux lois islamiques.

(13) Portraits, pages 63 et suivantes.

travaille sans arrêt de midi à 7 heures du soir. Va-t-elle crever d'épuisement et nous refuser tout service ? ou tiendra-t-elle jusqu'à la suspension du journal que nous attendons d'un jour à l'autre ?

Elle arrive en effet, le 9 septembre 1934. *Tunis Socialiste* était suspendu et quatre rédacteurs poursuivis pour des articles parus d'avril à juillet.

Les socialistes ne restent pas inactifs. Ils vont chercher des appuis à Paris. Ils sont sans doute sûrs de leur Parti, mais tant de problèmes le sollicitent, et ils sont si loin ! Ils craignent vaguement de ne pas être suffisamment soutenus et épaulés, mais leurs craintes seront vaines et le Parti marchera à fond avec eux. Je vais voir Léon Blum. C'est la première fois que je le rencontre en tête-à-tête. C'est extraordinaire ce que cet homme écoute bien. Il donne vraiment l'impression physique qu'il absorbe ce qu'on lui dit, et que cette absorption s'accompagne d'une assimilation et d'une élaboration immédiates qui se traduisent, tantôt par un silencieux dodelinement de la tête, cependant que le regard brille d'intelligence, tantôt par une remarque ou une question qui prouvent bien qu'il a été tout de suite au cœur du problème. Pour le jeune provincial qui se présente à lui pour la première fois, le résultat est étrange. Léon Blum est intimidant, très intimidant, et je suis d'abord saisi à la gorge par un trac paralysant. Mais très vite, tout s'arrange, quasi miraculeusement : le plus simplement du monde, par tout ce que sa mimique si expressive et son attitude générale impliquent de bienveillance, de compréhension et d'intelligence, Léon Blum fait mieux que vous donner de l'assurance, il vous encourage à vous dépasser et à être plus clair, plus précis, plus nuancé, plus exact, plus complet que vous ne l'avez jamais été. Il vous élève vraiment au-dessus de vous-même. Jamais personne d'autre n'a produit sur moi cette si extraordinaire impression.

Léon Blum nous ouvre les colonnes du *Populaire* (et c'était alors un grand journal). Duran-Angliviel en profite pour donner une série d'articles. Sur sa requête, Georges Monnet était envoyé en mission d'enquête en Tunisie, et, après un voyage au cours duquel nous fûmes constamment environnés d'anges gardiens, il déposa une demande d'interpellation. Mais qu'espérer du Ministère Gaston Doumergue ?

Le procès de *Tunis Socialiste* vient en avril 1935 devant le Tribunal correctionnel de Tunis. Vincent Auriol plaidera pour nous. J'y reviendrai.

Quant à la répression menée par Marcel Peyrouton, à partir de novembre 1934, jusqu'à son départ de Tunisie en mars 1936, elle ne connut plus de frein.

Avec le départ de Peyrouton et l'arrivée au pouvoir en juin du gouvernement de Front Populaire, la Fédération connut un grand développement ; *Tunis Socialiste* reparut, considérablement amélioré. Mais les difficultés ne tardèrent pas à réapparaître avec la fin du Front Populaire.

Tunis Socialiste et la censure militaire

Le samedi 9 avril 1938 éclate une émeute sanglante, la plus sanglante de celles qui se sont produites en Tunisie sous le Protectorat. On ne connaît pas le nombre des morts du côté tunisien. Ils doivent être au moins deux cents. Du côté français, un gendarme a été assassiné par un Tunisien. Cette émeute faisait suite à une campagne de propagande de plus en plus violente du Néo-Destour, qui a suivi la chute du Front Populaire. Nous avons, à ce moment-là, déploré la bagarre, mais sans condammer le Néo-Destour, nous avons bien dit qu'il était imprudent, mais il y avait bien deux ou trois mois qu'on leur disait qu'il était imprudent !

Le résultat est tragique. Le fossé est davantage creusé entre les Tunisiens et la France. Les chefs Néo-Destouriens sont tous jetés en prison, sous l'inculpation de complot, et, à l'exception de Bahri Guiga et de Tahar Sfar qui bénéficieront d'un non-lieu, ils y resteront près de cinq ans.

L'état de siège est proclamé. Le Résident se dessaisit de tous ses pouvoirs au bénéfice du général commandant supérieur, le Général Hanote. La censure de la presse est instaurée. Cependant, en France, après l'échec du gouvernement de trois semaines qu'avait constitué Léon Blum au lendemain de l'Anschluss, Édouard Daladier vient de former un ministère sans les socialistes. La victoire électorale de mai 1936 est bien loin. Nous allons donc devoir soumettre notre prose à des censeurs militaires. C'est la première fois que cela nous arrive ; ce ne sera pas la dernière. C'est très pénible, mais cela présente au moins un intérêt considérable, celui de nous obliger à apprendre à dire tout ce dont nous avons envie sous une forme acceptable pour les censeurs. C'est donc un excellent exercice de style.

Notre journal est ainsi quotidiennement parsemé de taches blan-

ches. C'est tantôt un titre qui est supprimé, ou une manchette, tantôt un membre de phrase ou un paragraphe, parfois un article entier, dont seule la signature persiste, ironique et provocante. De nouveaux décrets paraissent, imposant de nouvelles restrictions à la circulation sur la voie publique, à la liberté de réunion, à la liberté de la presse, au droit d'association.

Au bout de quelques semaines, la censure préventive est supprimée. Il nous appartient désormais de faire notre censure nous-mêmes. Des consignes sévères nous sont données, tant pis pour nous si nous nous en écartons, nous nous exposerions à des poursuites, voire à la suspension du journal. Nous ne tarderons pas à apprécier les bienfaits de ce système apparemment libéral. Le 1er juin, notre camarade tunisien Chedly Rahaïm, de Béja, publie dans *Tunis Socialiste* un article égratignant le brigadier de gendarmerie, à propos de son gros ventre ... ce n'était pas très adroit, mais enfin, ce n'était pas non plus si terrible ! Quelques jours après, il est inculpé d'outrage à l'armée et arrêté, cependant que notre gérant Roberdet, inculpé également, est laissé en liberté provisoire : il est vrai que Roberdet est français. Nous demandons la libération de Chedly Rahaïm, en vain. Cependant, le chef d'accusation est changé : il ne s'agit plus désormais que de diffamation envers un fonctionnaire public, délit mineur. Chedly Rahaïm reste néanmoins en prison. Le bureau fédéral socialiste et le comité de rédaction de *Tunis Socialiste* publient une déclaration signée nommément de tous les camarades, où nous proclamons notre solidarité avec Chedly Rahaïm. Aucun résultat. La Commission administrative de l'Union des Syndicats fait de même deux jours après. Aucun résultat. Duran-Angliviel, de retour du Congrès socialiste de Royan, reprend la plume et son premier geste est pour se solidariser lui aussi avec Chedly Rahaïm. Cette fois, il y a un résultat : *Tunis Socialiste* est suspendu. C'est la deuxième fois. En juillet 1938, *Tunis Socialiste* est autorisé à reparaître. Mais de nouveaux textes législatifs (qui n'ont jamais été appliqués) nous obligeaient à mettre dans nos statuts que nous restions indissolublement fidèles au régime du Protectorat.

Tunis Socialiste et la censure de guerre

Mon dernier article dans le dernier numéro de *Tunis Socialiste* d'août 1939 avait été une violente condamnation du pacte germano-soviétique.

Lorsque la guerre éclate, beaucoup de camarades sont bloqués

en France ; je suis mobilisé ; notre imprimeur aussi. Je suis contraint d'arrêter la publication de *Tunis Socialiste*. Jusqu'en juillet 1940, je serai militaire et loin de Tunis. Je ne prendrai donc aucune part à l'activité politique – qui est d'ailleurs bien mince.

Tunis Socialiste reparaît, comme hebdomadaire seulement, en décembre 1939.

Pour notre équipe, un seul événement marquant, la mort de Joachim Durel. Il était rentré en Tunisie en octobre 1937 et avait repris sa place au lycée de Tunis. Mais son exil (c'en était bien un, en fait) l'avait beaucoup affaibli et diminué. Il ne s'adaptait pas à la vie nouvelle. Il ne reconnaissait plus la vie syndicale d'autrefois dans cette agitation permanente autour des conventions collectives, des arbitrages et des surarbitrages. Puis, par une tragique ironie du sort, ce magnifique orateur avait été frappé d'aphasie. Une nouvelle attaque devait l'emporter. Ainsi disparaissait celui qui avait été pour le socialisme et le syndicalisme en Tunisie un maître et un apôtre.

Les chefs Néo-Destouriens sont transférés au début de la guerre au pénitencier de Téboursouk ; mais en mai 1940, on les embarque pour la France où ils resteront jusqu'en 1943.

Le front français est rompu et les Italiens sont de plus en plus arrogants. Essayant, un peu tard, de se rapprocher de l'URSS, les Alliés décident de lui envoyer des ambassadeurs y jouissant de sympathies personnelles. Pour la Grande-Bretagne, ce sera sir Stafford Cripps. Pour la France, Eirik Labonne. Celui-ci nous quitte donc à un moment tragique. Il est remplacé par un homme à poigne que nous connaissons bien, Marcel Peyrouton.

Quelle idée avait eu en tête Paul Reynaud en envoyant de nouveau Marcel Peyrouton en Tunisie ? Certes, l'ancien et nouveau Résident avait la réputation d'un homme énergique. Mais c'était une erreur. La brutalité n'est pas l'énergie, et Marcel Peyrouton était surtout un brutal.

Au moment où le danger italien se révélait de très loin le plus important, était-il sage d'envoyer en Tunisie un homme que les Tunisiens détestaient, et qui, au contraire, n'avait cessé de faire des amitiés aux fascistes italiens pendant son précédent séjour ?

Quoiqu'il en soit, l'attitude des socialistes fut nette. Dès le premier jour, Duran-Angliviel disait en substance : «La patrie est en danger. Nous n'avons pas à savoir qui le gouvernement de la République nous envoie pour diriger les destinées de la Tunisie en ces heures sombres. Nous nous rangeons derrière lui parce qu'il repré-

sente la France». C'était faire preuve de beaucoup d'abnégation patriotique.

Les événements se précipitent. Mussolini déclare la guerre à la France. Peyrouton fait interner tous les Italiens valides et en état de porter des armes. Mais il n'y a pratiquement pas d'opération de guerre : quelques avions italiens viennent un jour jeter quelques bombes qui se perdent dans le lac Sedjoumi, et ce sera tout, jusqu'à l'armistice.

Que va faire Peyrouton ? L'Afrique du Nord va-t-elle partir en dissidence et continuer le combat ? Les grands chefs : Noguès, Le Beau et Peyrouton délibèrent. Que va-t-il en sortir ?

Pour mes camarades, aucun doute : il faut poursuivre la bataille. Un numéro de *Tunis Socialiste* est préparé dans ce sens. Il est soumis à la censure qui le garde quarante-huit heures. Mais nos amis ont confiance. Ne leur a-t-on pas dit officieusement qu'il fallait seulement laisser à Peyrouton l'honneur de proclamer la résistance lui-même; et que le journal paraîtrait aussitôt après ? Au bout de quarante-huit heures, Peyrouton parle à la radio, mais c'est pour se ranger derrière Pétain. Le numéro est censuré en entier. Il ne sera pas mis en circulation. Mais j'en ai conservé un précieux exemplaire. Le journal disparaît donc pour la troisième fois – si l'on ne compte pas l'accident, de caractère non politique, du début de la guerre.

Comme à Vichy, la presse fut muselée. Il ne subsista à Tunis que quatre quotidiens : deux du matin, la *Dépêche Tunisienne* et le *Petit Matin* ; deux du soir, *Tunis Soir* et la *Tunisie Française. Tunis Socialiste* avait bien évidemment disparu depuis juin 40, mais aussi la *Presse,* dont le directeur Henry Smadja était juif. Quant au *Petit Matin,* Simon Zana obtint l'autorisation de continuer à le publier en qualité de «journal israélite de Tunisie».

Le 7 mai 1943, les forces alliées libèrent la Tunisie de l'occupation allemande, mais *Tunis Socialiste* retrouve la censure, celle instaurée par le nouveau Résident général.

La censure du général Mast, 1943-1946

Après la Libération, les Français se regroupent, gaullistes, communistes, et les socialistes qui viennent de porter au Secrétariat fédéral André Bidet. Ancien Secrétaire de la section de Bizerte, enseignant révoqué par Vichy, il consacrera ainsi tout son temps comme permanent au Parti. Les socialistes avaient aussi leur journal, mais ce n'était pas *Tunis Socialiste.* De bonnes âmes avaient en effet con-

vaincu Mme Duran-Angliviel que la résurrection de ce titre pourrait nuire à son mari encore déporté et les socialistes ne purent que s'incliner devant son désir de réserver ce nom jusqu'après le retour de son époux. Appelé d'abord l'*Action Socialiste,* il devint au bout de peu de mois *Fraternité en Tunisie,* couplé avec *Fraternité en Algérie* qui était le journal du Parti tout entier.

Le retour de déportation de Duran-Angliviel permet de nouveau la publication de *Tunis Socialiste* quotidien qui, après plus de trois ans de vie difficile, mourra d'impécuniosité (février 45 / juin 48). En attendant, le 23 août 1946, dans le ciel serein éclate un coup de tonnerre. Dans la nuit, de nombreux Tunisiens, appartenant aux divers courants de l'opinion, se sont réunis clandestinement pour proclamer solennellement la fin du Protectorat et l'indépendance de la Tunisie. La police, prévenue, fait irruption dans la salle au moment même où la proçlamation allait être faite. Elle procède à de nombreuses arrestations. Certains parviennent péniblement à s'échapper. Nouira s'échappe par la fenêtre avec les textes. D'autres, au contraire, n'éprouvent aucune difficulté à s'en aller. Visiblement, la police fait un choix, un choix réfléchi et réserve les négociateurs possibles. Parmi les personnalités incarcérées, figure en premier lieu Salah Ben Youssef.

Le lendemain, je consacre mon éditorial à l'événement. Il est soigneusement poli pour éviter de donner prise aux critiques de la censure, mais il est très ferme dans la condamnation de l'opération policière effectuée sur les ordres du Résident. Bidet et moi sommes d'accord pour en communiquer le texte aux censeurs à la première heure, en les informant par avance que nous préférerions nous saborder que de nous laisser censurer et en les invitant à solliciter des ordres supérieurs devant une affaire qui n'est pas de simple routine et dépasse leur compétence.

Il faut ici que j'explique comment procédait la censure. Son représentant venait sur le marbre tous les jours pour viser la copie. De temps en temps, il réclamait la suppression d'un mot, ou d'un membre de phrase, voire d'un écho tout entier. Nous étions conciliants, ou entêtés. Dans ce dernier cas, un échange de coups de téléphone avec un haut fonctionnaire de la Résidence (c'était souvent le chef de cabinet lui-même) réglait l'incident. Il nous arrivait parfois, dans des cas soigneusement choisis, d'être absolument intransigeants et de nous buter, à tous risques. Dans ce cas, habituellement, la Résidence cédait, en nous demandant, pour sauver la face, une satisfaction minime, comme d'édulcorer un adjectif.

Cette petite guerre était souvent exaspérante, mais ne manquait parfois pas de saveur.

Cette fois-ci, cela allait être beaucoup plus sérieux. A midi, alors que nous aurions dû boucler les formes, aucune nouvelle de nos censeurs. Nous étions perplexes, quand un coup de téléphone du général Mast lui-même convoque Bidet d'urgence. Bidet demande et obtient l'autorisation de se faire accompagner de l'auteur de l'article incriminé.

Mast nous reçoit donc et joue avec nous de toutes les cordes. La séduction, l'appel à nos sentiments patriotiques, l'éloge de nos qualités ne brisent pas notre entêtement. Il s'apitoie alors sur notre incompréhension : accrochés à notre doctrine, enfermés dans nos œillères, nous allons nous couvrir de honte, nous déshonorer. Heureusement qu'il est là pour nous en empêcher. Il n'empêche rien, car nous continuons à faire la tête de bois.

Il se met alors en colère. Oh ! sur son visage japonais, cela ne se voit guère. Seulement le bout de ses oreilles – et lui seul – devient d'un rouge éclatant qui frappe davantage des deux côtés de ce masque de cire. Et la voix se fait un soupçon plus blanche et plus sèche pour dire, en jetant dédaigneusement sur son bureau dans notre direction l'épreuve de l'article incriminé : «Hé bien, si vous voulez vous déshonorer, c'est votre affaire !».

En fait, il avait reculé devant la menace de sabordage, d'autant qu'au même moment, à ce que je crois savoir, Paris (14) lui avait fait connaître sa désapprobation de l'opération.

Car, et j'en ai fait la remarque au général Mast au cours même de cette audience, l'expérience est là pour dire qu'il est plus facile d'arrêter quelqu'un que de le libérer sans perdre la face. Si donc, du point de vue de la technique policière, l'opération était une incontestable réussite, du point de vue politique, elle était une grave erreur.

La censure, supprimée par le Résident général Mons en 1947, devait refaire son apparition après l'arrivée à Tunis le 13 janvier 1952 du Résident général Jean de Hautecloque (15). L'agitation nationaliste est à son comble et la situation explosive. En même temps, à la section socialiste de Tunis, une offensive de grand style était menée

(14) Le Président du Conseil était Paul Ramadier.

(15) Il succédait à Louis Périllier, voir aussi la chronologie.

contre Elie Cohen-Hadria. Plus pudiquement, contre les positions trop favorables aux Tunisiens prises par *Fraternité* (16). La querelle ne s'éternisa pas, car la répression qui s'abattit sur les chefs du Néo-Destour devait s'accompagner – une fois de plus – de la censure de la presse. *Fraternité* se saborda donc, cela commençait vraiment à devenir une habitude !

Tunis Socialiste et la censure de Jean de Hautecloque

Novembre 1952 ; à l'approche de l'automne et de la session de l'ONU, l'atmosphère fut de nouveau à la détente. La censure des journaux nous parut moins stricte. Nous décidâmes alors de faire reparaître notre hebdomadaire, mais cette fois, nous lui redonnâmes le vieux titre glorieux de *Tunis Socialiste*. Ce fut le dernier avatar de notre journal, qui dura quatre ans. Ce ne fut ni le moins mouvementé, ni le moins efficace. Pour la rédaction, nous avions fait un réel effort dans le sens d'une plus grande cohésion et d'un meilleur équilibre entre les diverses parties du journal. Ce ne fut pas de ma part sans peine ni efforts. On n'imagine pas en effet combien il est difficile d'obtenir de camarades dont la plume est aisée et la signature souhaitée qu'ils vous fournissent à jour et à heure fixes la copie que vous leur avez demandée. Mais il n'est pas moins difficile, souvent, d'obtenir de collaborateurs bénévoles qu'ils traitent le sujet que vous leur avez proposé, plutôt que celui qu'ils préféreraient. Que dire alors des collaborateurs non moins bénévoles, dont le dévouement et la bonne volonté sont touchants, mais dont les écrits sont de qualité médiocre, ou politiquement imprudents ! D'autant que nous vivions encore sous le régime de la censure, et qu'on avait déjà bien assez de causes de friction avec les censeurs pour en ajouter d'autres, où nos raisons auraient été moins convaincantes.

Ah ! La censure ! Quelle abominable institution ! En quinze mois, j'ai vu ainsi défiler successivement cinq ou six chefs censeurs : policiers, fonctionnaires civils, officiers en retraite, enfin officiers des affaires indigènes. Sous leur air rogue, ils étaient au fond très embarrassés. Ce qui les ennuyait le plus, c'est que nos articles étaient traduits dans la presse arabe, et en particulier dans le quotidien *As Sabah*. Or, la censure était plus sévère pour la presse de langue arabe que pour la presse de langue française, mais elle ne pouvait décemment interdire aux journaux arabes la traduction d'articles acceptés dans un journal français. On discutait parfois à

(16) Cf. p. 31.

perte de vue sur un adjectif, ou une parenthèse. De temps en temps, je manifestais mon intransigeance de façon catégorique, en affirmant d'emblée que j'aimerais mieux ne pas paraître que de subir les suppressions qu'on exigeait. Les malheureux fonctionnaires qui discutaient avec moi étaient bien à plaindre : on leur ordonnait à la fois d'être sévères et d'éviter les incidents graves, ou une rupture dont parleraient, sinon la presse mondiale, du moins les journaux de Paris. Rien d'étonnant si nombre d'entre eux succombèrent à la tâche.

Bien sûr, nous étions prudents. Nous cherchions bien souvent à nous abriter derrière des cautions bourgeoises, heureux si nous avions pu pêcher dans un article de Georges Duhamel ou d'André Rousseaux, voire de Robert Montagne (je ne parle bien entendu pas de Mauriac) une phrase nous permettant d'accrocher notre commentaire des faits de la semaine. A défaut d'ailleurs, on pouvait s'emparer d'une pensée de Pascal sur la force sans la justice et la justice sans la force. On n'allait tout de même pas nous censurer Pascal ! Enfin, bénigne astuce, il ne nous était pas interdit, entre tous les papiers parus dans la presse socialiste métropolitaine et condamnant l'assassinat de Farhat Hached, de choisir pour le reproduire dans nos colonnes celui de Marcel-Edmond Naegelen.

Deux conflits avec la censure méritent qu'on les relate, le premier comme exemple de nos querelles hebdomadaires, le second parce qu'il revêtit une certaine importance politique.

En février 1953, un Conseil National du Parti socialiste avait voté un texte sur la Tunisie. Comme beaucoup de textes de ce genre, il n'était d'ailleurs pas très bon. Un peu long et filandreux, il était vraisemblablement le résultat non pas tant de la collaboration de plusieurs rédacteurs que de la juxtaposition, pas toujours très élégamment effectuée, de documents différents. Je n'y tenais donc pas tellement. Mais vaille que vaille, il marquait suffisamment l'intérêt que le Parti continuait à porter au problème tunisien pour mériter d'être publié dans *Tunis Socialiste.* La censure le rejeta. Raison de plus pour insister. J'emportai donc mon document, mais en précisant bien que je m'inclinais pour le moment, mais que je reviendrai à la charge quinze jours plus tard, quand Alain Savary serait à Tunis. Ainsi fut fait. Mais, à la fin de la matinée, je n'avais pas encore mon visa, et nous devions tirer dans l'après-midi. Je me rendis à la censure, et j'eus avec son chef une discussion assez vive. Il me demanda avec insistance d'accepter pour le principe quelques modifications de détail, au demeurant sans signification réelle. Je maintins avec

non moins d'obstination qu'il s'agissait là d'un document historique que je n'avais pas qualité pour modifier. De guerre lasse, il me donna son accord verbal, et sa parole d'homme, mais sans apposer le petit cachet. Dans l'après-midi, il se dérangeait jusqu'à mon domicile pour me supplier (je dis bien) de consentir aux modifications demandées, allant jusqu'à laisser entendre que sa situation personnelle en dépendait. Je lui répondis – ce qui n'était pas flatterie – que j'avais assez d'estime pour lui pour me considérer satisfait si mon obstination devait avoir pour résultat de lui faire perdre un poste que je jugeais indigne de lui. Il se rendit alors à l'imprimerie et fit suspendre le tirage en attendant de nouveaux ordres. Le lendemain matin, l'interdit provisoire était levé, et le journal paraissait avec un retard de seize heures. J'avais apporté la preuve que la présence d'un parlementaire socialiste à Tunis était de nature à ramener la censure – au moins provisoirement – à plus de discrétion.

Comme Verdier l'année précédente, Alain Savary eut de nombreux entretiens. Comme Verdier, il alla rendre visite à Habib Bourguiba à La Galite. La veille de cette expédition, il dinait chez moi quand Madame Bourguiba lui téléphona pour le prier de remettre un message à son époux. Elle l'appelait d'un lieu voisin de son domicile, qui n'était autre que la maison des Pères Blancs du R.P. Demeerseman. Cette extraordinaire conjonction téléphonique entre Madame Bourguiba, les Pères Blancs et les socialistes Savary et Cohen-Hadria est un des exemples les plus extraordinaires des situations paradoxales que provoquait la crise tunisienne.

Le second exemple se rapporte aux élections municipales fixées la même année 1953.

Hauteclocque se proposait de démontrer que le pays avait retrouvé son calme et que les Tunisiens acquiescaient à cette importante réforme. Il voulait aussi, sur les instances du Rassemblement, créer un précédent et asseoir la co-souveraineté sur le plan municipal, en attendant de l'étendre au plan général. Les Tunisiens, de leur côté, étaient décidés à boycotter les élections. Ils recherchaient la grève des candidats ou, à défaut, celle des électeurs. Ils étaient résolus à y parvenir par l'intimidation. Ce fut l'époque des attentats terroristes individuels.

Quant à nous socialistes, notre position était très embarrassante. Bien sûr, il était facile d'expliquer que si nous étions depuis toujours des partisans résolus des municipalités élues, nous ne pouvions considérer comme particulièrement adroit de présenter cette

réforme aux Tunisiens au moment le plus inopportun, et suivant les modalités qui leur étaient imposées. Pouvions-nous quand même renoncer, dans le secteur français surtout, à cette bataille électorale municipale que nous avions si longtemps appelée de nos vœux ? Notre congrès décida, malgré les discrets conseils de prudence d'Alain Savary, de participer aux élections et de présenter des candidats soit seuls, soit en alliance avec des libéraux, à condition que la campagne électorale soit libre.

Pour moi, mon plan était arrêté. Entre ceux qui étaient d'ores et déjà décidés à ne pas prendre part à cette parodie de consultation électorale et ceux qui voulaient aller aux élections coûte que coûte, je pensais qu'il fallait éprouver jusqu'au bout les intentions réelles de Hauteclocque et de ses conseillers. Je savais que la présence de candidatures socialistes constituerait pour Hauteclocque une sorte de caution morale. J'étais en conséquence décidé à la lui faire payer très cher ; je m'en étais même fixé le prix : la suppression de la censure. J'étais au demeurant persuadé qu'il ne marcherait pas. Mais, dans ce cas, la preuve était faite que ces élections n'étaient pas libres. Trois jours avant l'ouverture de la campagne électorale, je rédigeai donc un article très violent contre le maintien des élections, dénonçant nommément Hauteclocque et Nullet comme les responsables de l'accroissement du terrorisme, et affirmant – *in cauda venenum !* – qu'avec ou sans élections municipales, Hauteclocque continuerait à ne pas être reçu par le Bey. En même temps, j'informai la censure que je ne supporterais pas la moindre modification de mon article. L'article fut évidemment censuré et le journal ne parut point ; le lendemain, Hauteclocque nous convoqua séparément, pour la même heure, Frigara et moi. Ainsi espérait-il que nous ne nous concerterions pas au préalable et qu'il pourrait nous dissocier. Il en fut pour sa peine. Nous tînmes bon et un Conseil fédéral convoqué d'urgence interdit les candidatures socialistes : donc, nous nous sommes sabordés (France-Presse et Reuter ont annoncé que *Tunis Socialiste* se sabordait comme s'il s'agissait d'un grand événement alors que nous étions un petit journal). Il n'y eut donc pas de candidats, c'était d'ailleurs sans grand intérêt. Le sabordage ne dura que quelques semaines et cessa dès la fin de la campagne électorale que nous avions bafouée.

Tunis Socialiste hebdomadaire vivra encore quatre ans, jusqu'en novembre 1956, avant de disparaître définitivement.

LA FORCE SYNDICALE

Dès avant 1914, le syndicalisme ouvrier avait fait quelques timides apparitions. Les cheminots avaient pu mettre sur pied une organisation durable, mais dans les autres professions, l'action était restée bien sporadique.

Après la guerre, les syndicats se multiplièrent et, en premier lieu, les syndicats de fonctionnaires français. Cela se conçoit. Par la nature même de leurs fonctions, comme par leur formation, les agents de l'État étaient mieux en mesure de comprendre l'importance de l'organisation. Les travailleurs d'autres catégories cherchaient de leur côté à s'unir, et d'abord, bien évidemment, ceux qui étaient déjà groupés sur le lieu du travail et qui acquéraient de ce fait plus facilement le sentiment de classe : dockers, traminots, gaziers, maçons, etc. Je mets à part les mineurs, car l'isolement des territoires miniers et la souveraineté absolue que la mine y exerçait y rendait toute organisation ouvrière impossible.

Ces syndicats se groupèrent bientôt dans une Union dépendant de la Confédération Générale du Travail française.

La revendication principale de l'Union fut l'application de la formule : «A travail égal, salaire égal». En effet, un peu partout, les travailleurs étaient payés à des tarifs différents suivant qu'ils étaient français, européens (c'est-à-dire en général italiens) ou «indigènes». Cette abomination devait durer jusqu'en 1936 — et ce fut l'un des mérites du Front Populaire de l'avoir abolie.

Il y avait des syndicats, gaziers et traminots en particulier, qui comprenaient des adhérents de toutes origines. D'autres pouvaient être à peu près exclusivement tunisiens (comme les dockers ... et les professeurs de la Grande Mosquée), mais simplement parce que, dans ces catégories, les salariés étaient tous, ou à peu près, de même origine. Mais l'Union les rassemblait tous, fraternellement.

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, les présidents de la Fédération des Fonctionnaires furent successivement Immarigeon, puis Senat, tous deux professeurs. C'est un fonctionnaire des douanes, Frigara, qui succéda à Senat. Quant à l'Union des Syndicats, elle était animée et dirigée par Joachim Durel, qui fut plus tard assisté par Daly Yahia, musulman algérien, également professeur ; par Albert Bouzanquet, Français, fonctionnaire, et Claude Ravot, Italien, gazier.

Si les syndicats avaient poussé si vite, et si nombreux, quoique la

loi ne reconnût pas encore leur existence (17), c'est qu'au lendemain de la guerre la baisse accélérée du franc avait provoqué une hausse considérable du coût de la vie, et que les travailleurs se trouvaient obligés de courir constamment après le rétablissement de leur pouvoir d'achat.

Les conflits éclatèrent surtout nombreux entre les fonctionnaires et l'État. A la Conférence consultative comme au Grand Conseil, les représentants français des colons et des commerçants étaient foncièrement hostiles à un alignement automatique des traitements et des salaires qui les eût contraints à payer quelques impôts. La même hostilité se retrouvait évidemment chez les élus tunisiens Or, à cette époque, la plus totale anarchie régnait dans la détermination des traitements de fonctionnaires et il était pratiquement impossible de se retrouver dans la multiplicité des catégories et des sous-catégories. Pour mettre de l'ordre dans tout cela, le Résident général Flandin établit un statut dans lequel il était stipulé que dorénavant le traitement des fonctionnaires en Tunisie serait fixé par référence à celui des agents de l'État de même catégorie en France. En fait, le traitement métropolitain était majoré de 33% ou tiers colonial, ou prime d'expatriation, que les fonctionnaires de nationalité tunisienne ne percevaient pas. Il était entendu qu'une fois les assimilations nécessaires déterminées avec les catégories correspondantes de la métropole, les règles de recrutement devaient être les mêmes qu'en France.

L'avènement du Front Populaire est, en Tunisie comme en France, marqué par la poussée des revendications ouvrières, la multiplication des grèves sur le tas ; ces actions donnèrent à la CGT, que Peyrouton avait pratiquement réduite au silence, un nouvel élan : ses effectifs dépassèrent rapidement 40.000 adhérents. Grâce à l'action syndicale, appuyée par l'action socialiste, d'importantes réformes sociales furent mises en application : conventions collectives, congés payés, application, nous l'avons dit, du principe «à travail égal, salaire égal». Il fut désormais interdit de surpayer ou de sous-payer un travailleur suivant sa nationalité. La péréquation, est-il besoin de le préciser, ne se fit pas au détriment du mieux payé, mais à l'avantage du plus mal payé, c'est-à-dire, en fait, du Tunisien. Les travailleurs agricoles restèrent soumis à un régime spécial : leurs salaires étaient fixés par voie d'autorité – ce qui était quand même mieux que de les abandonner à l'arbitraire des colons et des gros propriétaires tunisiens !

(17) 20 novembre 1932, le droit syndical est accordé en Tunisie.

Après 1944, l'Union des Syndicats CGT devait, elle aussi, se reconstituer et connaître de beaux jours. Mais elle ne devait pas tarder à traverser une grave crise. Albert Bouzanquet, qui était tout naturellement redevenu son Secrétaire général, avait commis l'imprudence d'accepter de représenter la CGT à l'Assemblée consultative d'Alger. Son absence permit aux communistes devenus influents (Roberte Bigaoui était devenue communiste) de l'emporter facilement au Congrès de 1944 et Bouzanquet dut céder le Secrétariat général au communiste Poropane.

Cela déplaisait à un très grand nombre de syndicalistes tunisiens, dont le nationalisme n'avait guère été gêné par le caractère apolitique de l'organisation, mais qui supportèrent mal l'orientation politique systématiquement donnée par la nouvelle équipe. Après quelques hésitations, ils se décidèrent à faire sécession et à fonder une nouvelle Centrale syndicale autonome, l'UGTT. C'était la troisième fois que l'on tentait de créer une Centrale syndicale tunisienne. L'expérience de Mohamed Ali en 1925, comme celle de 1938, avait été un échec.

LA FÉDÉRATION, SES MILITANTS, SES CRISES ET SES SUCCÈS

Bien qu'inextricablement mêlée à la vie de *Tunis Socialiste,* comme à celle du syndicat, la Fédération n'en mérite pas moins une approche spécifique.

Pendant très longtemps, les réunions se sont tenues bien banalement dans une arrière-salle de café à Tunis. La Fédération se réunissait ... c'était surtout la section de Tunis qui se réunissait ! Il y avait fatalement empiètement de la section de Tunis sur la Fédération, car, à l'intérieur du pays, sauf dans de très courtes périodes, nous n'avons pas eu de très grosses sections : une petite à Bizerte, trois ou quatre adhérents à Sfax, huit ou dix à Sousse, à Hammam-Lif et à la Goulette, deux petites villes de la banlieue de Tunis. Le cas de Ferryville (18) est une chose assez curieuse. Il s'agit de l'arsenal de Bizerte (un arsenal très important, entretenu par le budget français, avec des ouvriers agents de l'État français). Dans cette petite ville ouvrière, on aurait pu penser que les socialistes auraient été assez nombreux ; ce ne fut pas le cas ; ils ne l'ont été que dans de très courtes périodes, en particulier dans la période 36-38. En fait, le

(18) Aujourd'hui, Menzel-Bourguiba.

grand homme de l'arsenal de Ferryville était un garçon appelé Venturini, qui avait la particularité d'être à la fois communiste, militant corse et près des clans corses de Tunisie. Ce qui donnait à la section communiste de Ferryville des caractères assez originaux (19).

La Fédération se réunissait en congrès tous les ans pour préparer les Conseils nationaux et les Congrès nationaux, sans difficultés, mais sans beaucoup d'éclat ! Des actions d'éclat, il y en eut pourtant. Sans revenir sur les péripéties de *Tunis Socialiste* déjà évoquées, j'en citerai quelques-unes, liées à des événements très particuliers.

Quand, en 1926, le Résident général Lucien Saint, pour mater la propagande destourienne (qui était à ce moment-là la propagande vieille-destourienne), fabriquait un certain nombre de décrets qui permettaient de suspendre un journal tunisien de langue française à partir du moment où il était poursuivi, et de l'envoyer devant les tribunaux français de ce pays de protectorat où existaient des tribunaux tunisiens, nous avons monté une vaste campagne de pétitions contre ces décrets scélérats et recueilli quantité de signatures qui ont été envoyées au Parti, à la Ligue des Droits de l'Homme et qui doivent être quelque part dans les archives ...

En 1936, un Comité de Rassemblement Populaire s'est constitué à l'image des Comités de France ; nous y voyons venir les communistes, peu nombreux, mais très actifs, les radicaux menés par Camille Seguin et le Dr Benjamin Lévy ; cela leur vaudra à tous les deux la déportation en 1943 (B. Lévy n'en reviendra pas) ; le représentant du Parti socialiste, c'était moi, celui de la CGT, c'était Bouzanquet, celui de la Ligue des Droits de l'Homme, Duran-Angliviel, celui des Anciens Combattants, Laran, tous socialistes ! Ainsi étions-nous les maîtres de la pensée de gauche en Tunisie.

Le nouveau Résident général Armand Guillon, républicain convaincu et très ouvert aux questions sociales, fut le principal artisan des réformes sociales et, bien évidemment, la présence au quai d'Orsay de Pierre Viénot et celle de Charles-André Julien comme Secrétaire général du Haut Comité Méditerranéen à Matignon ne pouvaient que faciliter les choses.

La Fédération connut alors un grand développement.

(19) A l'origine, le Parti communiste fut animé par des étudiants anti-fascistes italiens, dont Maurice Valenzi (l'actuel Maire de Naples). Il ne connut une certaine audience qu'au moment du Front Populaire, mais surtout après 1945.

Cependant, les leaders Néo-Destouriens retrouvaient non seulement leur liberté physique, mais leur liberté d'action. Leurs rapports avec la Fédération socialiste furent cordiaux sans être très étroits, car si les socialistes mettaient l'accent en priorité sur les problèmes sociaux, les destouriens se préoccupaient surtout de l'avenir des relations politiques entre la France et la Tunisie. Mais nous évitions de polémiquer, en tous cas de polémiquer durement. En fait, sur beaucoup de points, nos programmes concordaient et il nous advint de participer à des meetings communs pour des objectifs limités : la misère, la vie chère, la défense de la République espagnole, la commémoration de la fin du règne de Peyrouton, etc. Les communistes avaient proposé qu'on les invitât à entrer dans le Rassemblement Populaire ; les socialistes n'y étaient pas hostiles, d'autres groupements étaient bien plus réticents. Mais la question ne se posa pas, le Néo-Destour ayant laissé entendre que cela ne l'intéressait pas.

Des conversations utiles commencèrent à s'engager à Paris entre eux et les responsables gouvernementaux, Pierre Viénot et Charles-André Julien. Mais, à la chute du gouvernement Léon Blum, l'euphorie active fit place au désenchantement dans les organisations syndicales, et plus encore au Néo-Destour, dont les éléments les plus jeunes faisaient même montre de quelque nervosité. *Tunis Socialiste* s'employa en vain à ramener le calme : une action revendicatrice trop bruyante ou même agressive ne pouvait que faire le jeu de Mussolini, dont les prétentions sur la Tunisie représentaient un redoutable danger.

La sagesse ne l'emporta malheureusement pas. D'incident en incident, les provocations policières aidant, on arriva à la sanglante journée du 9 avril 1938.

Si l'on examine de plus près le problème des effectifs, je dirai qu'après 1934, lorsque nous avons été poursuivis par Peyrouton et que nous sommes passés en correctionnelle en 1935, il ne restait presque plus personne ; certaines réunions de la section de Tunis ne réunissaient pas plus de onze militants ! Il fallut attendre 1936 pour retrouver des effectifs conséquents, et cela s'est fait très vite. Si cette résurrection a pu avoir lieu, c'est qu'il y eut toujours le noyau d'irréductibles : Cattan était mort, mais il y avait Duran-Angliviel – il avait été déporté en France, mais il était revenu (20) –

(20) Cf. Chronologie et portraits.

il y avait Bouzanquet, Roberte Bigaoui, qui n'était pas encore devenue communiste, il y avait Fichet et moi ! Un noyau qui n'a jamais désarmé, mais qui n'a jamais été très nombreux. Auprès de qui trouvions-nous un écho ? Entre les deux guerres, auprès des enseignants du premier et du second degré, des postiers, des cheminots (après la deuxième guerre, les enseignants du second degré comme les postiers et les cheminots se sont beaucoup communisés et nous ont en partie échappé) ; les fonctionnaires d'administration centrale en général ne marchaient pas avec nous, par contre, il y avait quelques fonctionnaires des finances, fonctionnaires français, détachés donc plus libres, que nous arrivions à sensibiliser. Ainsi notre base était-elle assez fragile, nous avons fini par être – je l'ai dit en boutade – une poignée d'intellectuels dissidents !

Nous étions si peu nombreux, d'ailleurs, que la Fédération de Tunisie n'eut pas à affronter les combats de tendances propres au Parti socialiste de la Métropole. Nous n'étions pas toujours d'accord pour autant, mais, sauf dans des circonstances exceptionnelles, nous ne répartissions pas les mandats. A l'occasion des grandes crises, comme celle de 1933 avec la crise «néo», il y eut des sections, celle de Bizerte, avec Bidet, qui était très «renaudelienne» ; cela a fait huit mandats contre trois et nous ne nous en voulions pas ; la tendance «pivertiste» et son exclusion en 1938 n'eurent aucun effet ; ce qui eut un effet, mais très court, c'est Munich ; un moment très dur pour moi face à Bouzanquet, pacifiste extrêmiste, et Duran «paulfauriste» ! Mais la chance a voulu qu'avant le congrès de Montrouge, Mussolini présente son fameux discours «Tunisia a noi», alors tout le monde a été pour nous (21).

L'occupation allemande devait considérablement bouleverser la vie de la Fédération.

Le 8 novembre 1942, les troupes d'Eisenhower débarquent à Alger. Cette fois, nous y sommes ! La guerre, qui a jusqu'à présent évité l'Afrique du Nord, est désormais à nos portes. Et c'est pour nous tous un grave souci. Mais, dans ce souci, si les adversaires de Pétain et de Hitler sont joyeux, les autres au contraire sont consternés.

Les bruits les plus étranges circulent. On attend les Américains d'un jour à l'autre. On suppute la capacité de résistance de Bizerte. Mais il faut se désigner à la triste réalité. Dès le 10 novembre, les avions allemands atterrissent à El Aouina, aux portes de Tunis. Le

(21) La Fédération de Tunisie, toutes tendances confondues.

général Barre, commandant supérieur, laisse faire. Il hésite, puis finalement replie ses troupes vers l'Algérie. A son tour, l'amiral Derrien cède Bizerte sans combat le jeudi 12.

Mes amis et moi avons une activité fébrile, désordonnée et, hélas, souvent peu efficace.

Nous avons deux soucis : protéger les Italiens antifascistes notoires et leur faire donner des saufs-conduits pour l'Algérie ; faire libérer, avant qu'il ne soit trop tard, les résistants, gaullistes ou communistes, incarcérés à la prison civile. Le Délégué à la Résistance, Lafont, qui a manifesté à plusieurs reprises, avec son humour discret de diplomate d'ancien style, son hostilité au régime de Pétain, pourrait nous être de quelque secours. Mais il est virtuellement démissionnaire et ne va plus à son bureau. Esteva est inabordable. Charles Saumagne suggère de voir l'archevêque. Mgr Gounot, qui a a succédé à Mgr Lemaître, n'a pas du tout l'envergure de son prédécesseur. C'est un homme faible, sans grand caractère, et qui n'est pas taillé à la mesure des époques tragiques. Nous le verrons avec la Légion Africaine se livrer à de lamentables palinodies. Mais il a les grandes qualités de ses défauts. Il est naturellement bon et bienveillant. On essaie de le toucher de divers côtés. Ma femme est particulièrement inquiète pour sa sœur, militante communiste, qui purge une peine de prison. Elle se rend à l'archevêché, mais elle se heurte au barrage des huissiers. Par chance, au moment où elle parlemente sans grand succès, l'archevêque arrive. Elle l'aborde dans l'escalier et fait tant et si bien qu'il s'arrête pour l'écouter. Il la congédie avec des paroles lénifiantes en lui laissant entendre qu'il entretiendra l'amiral de la question et que l'on peut faire confiance à ce «bon chrétien».

D'autres démarches dans le même sens, émanant en particulier de membres du groupe «Esprit», sont entreprises auprès de Mgr Gounot. Elles sont couronnées de succès, puisque le lendemain, samedi 14 novembre 1942, au petit jour, au moment où les premières troupes allemandes commencent à s'installer dans Tunis, les détenus politiques de la prison civile sont libérés sans autre formalité.

Quand, en 1945, Esteva passera en Haute-Cour, cette décision sera portée à son actif et lui vaudra de ne pas être condamné à mort, mais seulement aux travaux forcés à perpétuité.

Le 13 novembre 1942, les Allemands sont arrivés à Tunis. J'avais déjà passé la nuit du 13 au 14 hors de chez moi, et j'étais retourné à mon domicile au matin du 14. Mais, les uns après les autres, des

amis venaient m'informer qu'il y avait des soldats allemands partout, à la poste, à la radio, dans les gares. Il était imprudent pour moi de rester là. Il n'y avait pas de doute que si quelque part, chez les autorités françaises ou chez les Italiens, il existait une liste d'arrestations à opérer, j'y figurais parmi les tout premiers. Je rejoignis donc avec ma femme mon refuge de la nuit précédente et ma détention volontaire commença. Elle devait durer vingt-cinq semaines exactement. Pendant cette période, j'ai connu trois cachettes successives, sans compter un court, mais bien scabreux retour de quelques jours chez moi. A tous ceux qui m'ont hébergé, au péril de leur liberté, sinon de leur vie, je dois une gratitude infinie. Que dirai-je alors de ma femme, qui avait tenu à partager ma captivité volontaire et sans les encouragements de qui je me serais peut-être laissé entraîner par désespoir, par lassitude, par désœuvrement, à sortir de ma cachette ? Car d'autres comme moi, parmi mes amis, s'étaient cachés les premiers jours. Puis ils étaient sortis de chez eux et, quelques semaines après, ils étaient arrêtés. Il n'y avait vraiment rien à faire d'autre dans cette ville assiégée (car Tunis était vraiment une ville assiégée), quand on était très connu et que l'on était entouré d'adversaires et d'espions, français, italiens ou tunisiens. Dans un de mes déménagements nocturnes, ou plus exactement entre chien et loup, car il y avait le couvre-feu à 20 heures, n'ai-je pas croisé par hasard, sur un étroit trottoir, André Nicolaï (22) ? Il ne m'a heureusement pas vu. Mais, s'il m'avait reconnu, lui qui me croyait en Algérie, il ne m'aurait certes pas manqué.

Tandis que les Allemands s'installaient, les nazis français essayèrent de s'emparer des réalités de ce qui restait de pouvoirs français. Ils constituèrent, sous la présidence de Guilbeaux, un Comité d'Unité d'Action Révolutionnaire, le C.U.A.R.

Le C.U.A.R. prit également en mains *Tunis Journal.* Il s'empara à cet effet des locaux de la *Dépêche,* et put ainsi éditer un quotidien techniquement présentable, que l'on achetait parce qu'il n'y en avait pas d'autre. Le ton était celui de tous les journaux de la «collaboration», haineux, violent. La direction politique en était assurée par un professeur, Claude Martin, dont on doit regretter que le réel talent se soit mis au service d'une cause ignoble.

Les jours passaient, dans l'attente. La défaite de Rommel et son

(22) Collaborateur, rédacteur à la *Dépêche tunisienne,* a quitté la Tunisie en 1943 avec les Allemands ; ironie du sort, il est mort victime d'un bombardement anglo-saxon en Allemagne.

long repli à travers la Lybie et jusqu'en Tunisie indiquaient bien que le calvaire tunisien ne serait pas long. Nous étions presque toutes les nuits réveillés par les bombardements aériens et les répliques de la DCA. Il y avait aussi de fréquentes alertes de jour. Ma situation m'interdisait de descendre dans les abris, ce qui n'était pas toujours très rassurant. Notre occupation favorite consistait à entendre la BBC en très grande sourdine, à toutes heures du jour et de la nuit, mais on avait beau écouter, on n'arrivait pas à comprendre ce qui se passait à Alger. Pourquoi de Gaulle n'y était-il pas ? De temps en temps, un bombardement aérien atteignait la centrale électrique et nous étions pendant quelques jours privés de courant ... et de BBC.

Février 1943 : en février, série noire.

Les Allemands, dans une contre-offensive, reprennent Sbeitla et Gafsa et sont difficilement contenus aux portes de Tébessa. Et le C.U.A.R. fait arrêter et déporter en Allemagne une vingtaine de personnalités françaises.

Il y a parmi eux des hommes et des femmes appartenant à trois groupes distincts. D'abord les hommes de gauche. Socialistes : André Duran-Angliviel, Alexandre et Eva Fichet, Serge Moati, ou sympathisants, comme mon frère Victor Cohen-Hadria, ou encore Victor Silvera, ancien adjoint de Pichat au service juridique, confiné depuis peu dans un service obscur à la Direction des Finances ; radicaux : Camille Seguin et le docteur Benjamin Lévy ; franc-maçon : le docteur Goldzeiguer. Dans un deuxième groupe, des hauts fonctionnaires en retraite résidant en Tunisie, qu'on suspecte, souvent à juste titre, de sympathies gaullistes et dont on veut priver la Tunisie par avance en cas de victoire des Anglo-Saxons. L'ancien délégué à la Résidence Carteron ; l'amiral Rivet ; le général Rolland ; Paul Mourgnot enfin, ancien directeur général des Travaux Publics et présentement Président du Conseil d'Administration de la C.F.T. et de celui de la *Dépêche.* Pour Paul Mourgnot, il y a un grief supplémentaire : dans les journées précédant l'occupation allemande, il a fait filer vers l'Algérie toutes les locomotives, tous les wagons, tous les trains qui se trouvaient disponibles à Tunis, et les Allemands ont trouvé la gare et les dépôts vides. Le troisième groupe était représenté par Roger Le Tourneau seul. Directeur de l'Instruction Publique, pétainiste convaincu, membre influent de la Légion, Le Tourneau avait cru pouvoir résister au sein de cet organisme à la pression des germanophiles avoués. Il payait de son expulsion son attitude, peut-être explicable sur le plan de la spéculation intellectuelle pure, mais totalement incohérente du point de vue politique.

Quand ils arrivèrent à Berlin, la présence de ces hommes, *que seuls des Français avaient fait arrêter,* embarrassa fort les autorités allemandes, qui ne savaient vraiment qu'en faire. Ils furent donc renvoyés à Paris. Là, ils furent mis en liberté surveillée, à l'exception des juifs, maintenus en détention à la prison des Tourelles et de Duran-Angliviel, assimilé aux juifs. Le docteur Goldzeiguer, qui était cardiaque et que les policiers avaient arraché de son lit pour le conduire en déportation, était mort en route. Victor Silvera, protégé par son ancien patron Pichat, put bénéficier également de la liberté surveillée, et il réussit au bout de peu de temps à s'évader de France par l'Espagne. Restèrent donc en prison, avec Duran-Angliviel, mon frère Victor Cohen-Hadria, le docteur Benjamin Lévy et Serge Moati. Duran-Angliviel fut relâché en septembre. Les trois autres quelques mois après, malgré l'insistance du directeur de la prison, un résistant clandestin, qui pensait qu'ils seraient plus en sécurité chez lui. Mais un article du *Petit Parisien* attirant l'attention sur leur présence aux Tourelles les inquiéta. Ils préférèrent demander leur libération et l'obtinrent. Deux mois après, ils se trouvaient pour déjeuner chez un pharmacien de Saint-Ouen, également juif, originaire de Tunisie, quand la Gestapo, probablement alertée par une dénonciation, fit irruption et les emmena à Drancy en compagnie de leur hôte, et de là en Allemagne. Seul Serge Moati, arrivé en retard au rendez-vous, eut la chance extraordinaire d'échapper à la rafle. Ni le docteur Benjamin Lévy, ni mon pauvre frère ne devaient revenir. Mon frère fut passé à la chambre à gaz aussitôt. Quand à Benjamin Lévy, il dut à sa profession d'être épargné malgré son âge, mais il n'était pas en mesure de résister physiquement à la vie des camps.

Tous ces détails, nous ne les sûmes évidemment que bien plus tard, mais il m'a paru utile, au détriment du respect de la chronologie stricte, de les signaler ici.

A partir d'avril 1943, on sent vraiment que la délivrance approche. Montgomery est à l'Enfida, Alexander aux portes de Mateur, l'assaut final est proche. Les bombardements aériens sont de plus en plus fréquents, les pannes de courant également et la radio est bien souvent silencieuse. J'ai quand même la joie, le 1er mai 1943, d'entendre et de reconnaître à la BBC les voix d'André Philip et de Pierre Viénot.

Les Allemands invitent Esteva à partir avec eux. Il refuse. Ils l'emmènent de force non sans qu'il ait au préalable demandé à Mgr Gounot de constater, pour pouvoir en témoigner, la violence dont il est l'objet. Ainsi disparaît de la scène politique tunisienne un médio-

cre pantin, sans caractère ni volonté, qui, pour son malheur et pour le nôtre, avait été investi dans des circonstances tragiques de fonctions qu'il était intellectuellement et moralement absolument incapable de remplir.

Le 7 mai 1943, les Alliés entrent à Tunis et je retourne à mon domicile, après m'être joyeusement dépouillé de mes moustaches et d'une coquette mouche au menton que j'avais laissé pousser à toutes fins utiles.

APRÈS 1945, LA FÉDÉRATION DEVANT LE PROBLÈME COLONIAL

C'est que les choses ont bien changé : désormais, le problème colonial va dominer tous les débats, et orienter à peu près toutes les actions de la Fédération et de son journal *Tunis Socialiste.*

Ce qui a changé ? D'abord cette chose extrêmement importante : les Tunisiens ont connu la France humiliée et son prestige s'en est trouvé considérablement affaibli.

Le désastre de juin 40 avait provoqué en Tunisie une profonde stupeur. Ni les Français, ni les Tunisiens, ni même les Italiens n'auraient osé imaginé un pareil écrasement.

Il faut bien le dire, parce que c'est la vérité, le Tunisien moyen accueillit l'événement avec satisfaction. Le même réflexe de révolte instinctive contre l'autorité, qui nous fait applaudir Guignol rossant le commissaire, les poussait tout naturellement à se réjouir de la défaite de leurs occupants. Au demeurant, s'ils ignoraient à peu près tout de la doctrine d'Hitler, ils avaient toujours beaucoup d'admiration pour le génie entreprenant, laborieux et guerrier des Allemands. Enfin, peuple colonisé, ils appréciaient dans l'Allemagne le seul grand pays d'Europe dont la gloire ne fût pas ternie par des entreprises coloniales. La Russie et les U.S.A. étaient bien loin et peu connus. Ils étaient presque plus fabuleux que réels. En tous cas, en 1940, ils n'étaient pas encore dans la guerre, qui se réduisit pratiquement, pour des esprits simplistes, à un conflit anglo-allemand. Or, les Anglais, au contraire des Allemands, étaient, comme les Français, des colonisateurs. Leurs échecs étaient donc agréables à l'amour-propre de tous les colonisés.

Mais si telle était l'opinion du Tunisien moyen, trouvait-il au moins chez ses directeurs de conscience habituels : notables traditionnels, vieux-destouriens ou néo-destouriens, des suggestions ou des directives ? De toute évidence, non. Les notables étaient silen-

cieux. Le Vieux-Destour était attiré par la Révolution Nationale de Pétain. Les hommes de Vichy n'étaient-ils pas, comme eux, partisans d'un régime fondé sur le retour aux hiérarchies traditionnelles ? Quant au Néo-Destour, il était décapité. Ses chefs étaient en prison. La jeune équipe de remplacement, qui avait à sa tête le docteur Habib Thameur et Taïeb Slim, fut vite dépistée et ses principaux responsables condamnés en 1941 à vingt ans de travaux forcés. Je n'ai, sur cette affaire, aucun renseignement de première main qui me permette d'émettre une opinion personnelle. Mais le fait est que, dans les rigueurs de l'état de siège, l'événement n'eut pas un retentissement considérable.

Un événement d'une autre importance avait eu lieu en juin 1942 : Ahmed Bey mourut et Moncef Bey lui succéda. Moncef Bey était le fils aîné de Naceur. Il avait joué un rôle important lors de l'abdication manquée de son père. Ses sympathies destouriennes étaient certaines, c'était un nationaliste tunisien. Il devait présenter à l'amiral Esteva un programme de revendications tunisiennes et échanger avec lui des propos assez vifs. Moncef Bey en appelle à Pétain qui répond par un message conciliant. Mais le fond du débat n'est pas encore abordé quand, le 8 novembre 1942, les troupes américaines débarquent à Alger.

Au milieu des démêlés entre gaullistes et giraudistes (qui tenaient le pouvoir et qui avaient, de surcroît, l'appui des Anglo-Saxons), dans le courant du mois de mai 1943, un événement politique d'une extrême importance s'était passé en Tunisie : la déposition de Moncef Bey. J'avoue n'y avoir alors prêté qu'une attention distraite. Mais l'événement, lui, ne se laissera pas oublier.

Le Néo-Destour connut également des heures obscures et difficiles. Au moment de l'effondrement de l'Axe en Afrique, beaucoup de militants néo-destouriens se trouvèrent désemparés. Ils éprouvaient vis-à-vis des Anglo-Saxons et de la France des sentiments pour le moins réticents. Mais, surtout, ils craignaient une politique française de représailles, crainte que la déposition de Moncef Bey devait largement justifier. Beaucoup d'entre eux sentaient leur liberté, sinon leur vie, menacée. Ils formaient à cet égard deux groupes distincts. Les plus en danger étaient ceux qui, comme le Dr Thameur, Taïeb Slim et quelques autres, étaient sous le coup d'une condamnation définitive. Nul doute pour eux : ils seraient repris pour purger leur peine.

Ceux qui, comme Bourguiba, Ben Youssef, Mongi Slim, Hédi

Nouira, Sliman ben Sliman, avaient été jetés en prison depuis 1938, mais n'avaient jamais été jugés, avaient moins de raisons d'inquiétude. Les premiers quittèrent tous la Tunisie avant la débâcle, devenant ainsi pour de longues années prisonniers de leur exil forcé. Quant aux autres, qui étaient fort perplexes, Bourguiba leur donna l'exemple en décidant de rester. Très peu parmi eux prirent la fuite. On dit que Salah Ben Youssef dut à un hasard providentiel de ne pas être parmi les partants. Néanmoins, ceux qui restèrent, Bourguiba en tête, jugèrent plus prudent de se cacher en attendant que la situation se clarifie.

De sa retraite, Bourguiba fit des déclarations favorables aux démocraties, qui étaient d'ailleurs dans le droit fil de sa pensée. Il tenta même de les faire publier dans le *Petit Matin*. Mais la censure ne le permit pas. Il eut des entretiens avec M. Doolittle, consul des États-Unis. Il écrivit à Georges VI, au Président Roosevelt. Il obtint enfin de pouvoir circuler librement. Mais toutes ses tentatives pour prendre contact avec les autorités françaises, tant à Tunis qu'à Alger, se heurtèrent à un refus obstiné. Il finit donc par se trouver dangereusement en porte-à-faux, d'autant que sa position résolument favorable aux démocraties était loin de lui valoir l'approbation de tous ses camarades. Nous verrons plus tard comment il se dégagea de cette situation difficile.

De l'autre côté, la Fédération socialiste se reconstitue, mais le premier problème, c'est la guerre ! C'est assez démonstratif : la Fédération ne s'est pas occupée du problème tunisien qu'elle a laissé un peu sous le boisseau, elle ne s'est occupée que de la France. Elle s'est d'ailleurs reconstituée dans des conditions difficiles, beaucoup de ses responsables avaient été déportés, d'autres étaient aux armées comme moi, elle était un peu «pantelante». Nous avons déjà vu, à propos de *Tunis Socialiste,* comment son Secrétaire général Bidet a repris la situation en main et comment les socialistes ont créé un journal hebdomadaire, *Fraternité,* en accord avec la Fédération d'Algérie. En même temps, j'avais évoqué le conflit avec Duran-Angliviel, devenu compagnon de route du Parti communiste. Quoique ce fût une affaire française qui l'ait obligé à partir (il avait voulu répondre oui-non au référendum de 1946), il avait surtout des positions beaucoup plus marquées que la Fédération à propos de l'Indépendance ; il commençait, lui, à employer prudemment le mot indépendance que nous n'employions pas encore. Cela n'empêche pas qu'il est venu avec moi et Bidet à un congrès interfédéral d'Afrique du Nord en juillet 1946, où le Parti était représenté

par Robert Verdier, et avait délégué, comme spécialistes des problèmes d'Afrique du Nord, Charles-André Julien et Georges Gorse. Un congrès assez difficile, étant donné les positions différentes des Algériens, très en retrait, des Marocains, un peu moins, et nous, très en porte-à-faux. Dans la discussion du rapport de la motion, nous avions fini, Duran et moi, par nous mettre d'accord sur ceci : «entre la France, enfin dotée d'institutions républicaines permanentes, et la Tunisie démocratisée, un traité d'Union franco-tunisien devrait être librement négocié et conclu et prendre place dans l'ensemble des traités signés entre la France et les autres pays associés».

On n'a donc pas voulu employer le mot d'«Union française», parce que celle-ci n'existait pas encore juridiquement et parce que nous n'étions pas d'accord sur le contenu de l'Union Française. Aussi, dans ce texte, ne parle-t-on pas encore d'indépendance, mais dit-on clairement que c'est le moment de «démarrer», texte que les Tunisiens ont repoussé parce que, au fond, il maintenait la co-souveraineté ; si le Néo-Destour était content que nous fassions un pas en avant, il ne voulait pas pour autant la co-souveraineté qui était impliquée là-dedans, sur quoi les Tunisiens avaient raison — mais enfin, nous ne pouvions pas aller plus vite que la voiture...

Ceci explique en tous cas qu'il y ait eu une motion par Fédération, mais qu'il fallait quand même coiffer le tout d'un chapeau, tâche difficile, presque impossible, à laquelle s'attaquèrent avec courage Charles-André Julien et Georges Gorse, c'était un peu la quadrature du cercle !

La fin du Protectorat ... et de la Fédération

La politique de force de Hauteclocque ayant échoué, le nouveau Résident Pierre Voizard tenta d'employer des méthodes plus souples : suppression de la censure, réformes non négligeables, mais qui avaient le grave défaut d'être octroyées et non négociées, etc. Les socialistes n'eurent pas de peine à dénoncer l'inefficacité de ces méthodes. La preuve ne tarda d'ailleurs pas à en être donnée par le développement de l'action des fellaghas. Cependant, si modérée que fût la diffusion de son journal, la Fédération avait pu accroître considérablement son audience à Paris. Au Secrétariat général du Parti, d'abord par l'entremise d'André Bidet, son ancien secrétaire fédéral et collaborateur direct de Guy Mollet, mais surtout grâce à une liaison permanente qu'elle avait pu établir avec d'importants militants métropolitains : Robert Verdier, Alain Savary, Charles-André Julien, etc. Verdier et Savary firent à plusieurs reprises le vo-

yage de Tunisie et ils purent voir Bourguiba à La Galite où il était interné. C'est au cours de ces correspondances régulières que naquit l'idée qu'Alain Savary s'offre à Pierre Mendès France, nouveau Président du Conseil, pour se rendre auprès de Bourguiba, à Groix où il avait été transféré, et tâcher de trouver le moyen de renouer des contacts : c'était en juin 54. Mendès y consentit d'autant plus volontiers qu'il cherchait une solution dans ce sens. Les choses allèrent ensuite très vite : le 31 juillet 1954, par son discours historique de Carthage, Pierre Mendès France déclarait solennellement la volonté de la France de faire accéder la Tunisie à son autonomie interne et lui offrait de négocier directement avec ses représentants les modalités de l'opération. L'élan était donné et les conventions de 1955 furent rapidement suivies, le 20 mars 1956, de l'accession de la Tunisie à l'indépendance.

Tunis Socialiste suivit attentivement cette série de négociations, en regrettant toutefois que le Parti ait refusé l'offre de participation au gouvernement que lui avait faite Mendès France.

Une fois l'indépendance acquise, il était évident qu'il n'y avait plus place en Tunisie pour une fédération socialiste française, ni pour un journal socialiste français. Dans notre esprit, cette dissolution inévitable devait être effectuée à l'occasion d'un événement important : l'entrée de la Tunisie à l'ONU. Malheureusement, deux fâcheuses initiatives du gouvernement Guy Mollet (rapt de Ben Bella, expédition de Suez) nous amenèrent à y procéder avec quelques semaines d'avance.

Événements bien évidemment regrettables auxquels la Fédération et son journal étaient demeurés étrangers, sinon hostiles. Mais, au-delà de ces péripéties, un fait demeure. On peut en effet affirmer que l'action persévérante de la Fédération et de son journal a eu une influence non négligeable, qu'il ne faut sans doute ni surestimer ni déprécier, sur le fait que, contrairement aux pays voisins, l'indépendance de la Tunisie a été acquise aussi pacifiquement que possible. Ses responsables ont donc pu en toute sérénité, sinon sans mélancolie, mettre le point final à leur action.

QUATORZIÈME ANNÉE. — N° 3265. — SAMEDI 30 JUIN 1934 — 50 CENTIMES VINGTIÈME CENTIMES

Tunis Socialiste

RÉDACTION — ADMINISTRATION
Rue de Beauvais
par l'Avenue de Londres
C. C. P. Gerrot 17.35 — Tunis

ABONNEMENTS
Un an ..... Fr. 50
Six mois 30
Trois mois 20

Pour la Fraternité des Races
QUOTIDIEN DU SOIR
ORGANE SOCIALISTE S. F. I. O.

Les touristes que le Quai d'Orsay nous envoie pour gouverner la Régence se figurent que nous sommes ici que des passants, comme eux

Lui et nous

Quand il est arrivé, on avait dansé ; il était de neuf qui lui ont fait vestiaire !

J'ai été de ceux qui lui ont souhaité un lamant « grippe favorable » qui me vit. Ici des plaisanteries futiles et des petits partis vives.

J'avais dit — à voir l'attitude qu'il montrait à l'égard de certaines puissances financières, et ceux parce qu'il était fils de cressonnier et gendre de Mimy. d'un Mimy dont dans notre pays lointain nous connaissons mal les compromissions avec Clemenceau — j'avais dit, dis-je à de bonne volonté de cet homme de guerre.

Ah ! soigner ! gardons-nous de lui mais ne gênons ! Ne soyons, nous nous en chargeons !

Depuis quelques mois, la politique de ces hommes de guerre est la plus récente sauve que soit.

Politique navigatoire d'abord !

Pour — et surtout — devant l'attitude parlementaire agressive des gouvernements successifs, soutenant, par des moyens entiers variés, mais tous agissant, l'hostilité de la masse prolétarie amenée qui se groupait hier Front-Populiste — des majorités parmi les militants syndicalistes.

Ou non-si, en prolongé favorable, que je ne regrette d'ailleurs pas de lui avoir accordé, car il est encore toute humanité de se soutenir en toute bonne foi et par toute la confiance ?

Si j'y ai mêlée ma note que le mécanisme en prolongé favorable aurait vue, le dire partenaire et ordinaire congénital.

Depuis l'assassinat de Bonnefoy, et les celles de Doriot, Loubet et Ladoux, même les mieux les traîtres et les pires ne comptent. Et nous pouvons passer et soutenir la politique rondement-bon que soit l'évolue en conséquence, en somme, pour employer ces arguments qu'aimait bien notre chef Gallais, qui nous plus plus qu'une poussée à pousser.

Nous n'en sommes pas.

Ainsi donc, en raisons fondamentales, entre deux pleins, dont on nous aime. On allume le pétard, et l'on y va, tous unis et de l'enjeu, sans penser que, une fois l'explosion, il faudra bien ramasser les morceaux.

Ce qui est certain, c'est que nous ne voulons pas être les premiers à les ramasser.

Nous avons, en effet, à faire notre besogne à nous, à nous seuls, et nous ne voulons pas que l'on nous dérange.

Nous avons à faire notre besogne de classe, notre besogne de parti ou de fraction.

L'AFFAIRE PRINCE DEVIENDRA-T-ELLE une AFFAIRE DREYFUS ?

Qu'était ce donc que l'affaire Dreyfus ? Alexandre Zévaès le définit ainsi :

« L'affaire Dreyfus n'est pas seule ment un ou plusieurs procès : c'est la lutte entre deux états d'esprit, entre le passéisme et la foi en l'humanité, entre l'intolérance et la liberté de penser. »

« L'Affaire Dreyfus, c'est, la vie politique et sociale de la France depuis la révolution jusqu'à nos jours à l'état de trouble, de division, de haine, de violence, de guerre civile, de crise morale, de scandales, de luttes furieuses, de travaux, au culte, au théâtre, au cercle, à la caserne, à l'école. »

« L'Affaire Dreyfus a divisé tout le monde, les vastes salles de meeting sur la place publique, les tramways, au culte, au théâtre, au cercle, à la caserne, à l'école. »

« L'Affaire Dreyfus a divisé tout le monde, plus que toutes causes de crise d'État antérieures, plus que les questions économiques, plus que les questions nationales, leurs cent, plus et leurs causes de crise d'État antérieures, ce sont les rancunes d'autrefois reprenant un dessus des salons, la vue d'abord prise d'assaut par les soudoyés, ensuite, car il est encore toute humanité de se soutenir en toute bonne foi et par toute la confiance ? »

Si j'y ai mêlée ma note que le mécanisme en prolongé favorable aurait vue, le dire partenaire et ordinaire congénital.

Depuis l'assassinat de Bonnefoy, et les celles de Doriot, Loubet et Ladoux, même les mieux les traîtres et les pires ne comptent. Et nous pouvons passer et soutenir la politique rondement-bon que soit l'évolue en conséquence, en somme, pour employer ces arguments qu'aimait bien notre chef Gallais, qui nous plus plus qu'une poussée à pousser.

Nous n'en sommes pas.

Ainsi donc, en raisons fondamentales, entre deux pleins, dont on nous aime. On allume le pétard, et l'on y va, tous unis et de l'enjeu, sans penser que, une fois l'explosion, il faudra bien ramasser les morceaux.

Ce qui est certain, c'est que nous ne voulons pas être les premiers à les ramasser.

Nous avons, en effet, à faire notre besogne à nous, à nous seuls, et nous ne voulons pas que l'on nous dérange.

Nous avons à faire notre besogne de classe, notre besogne de parti ou de fraction

PORTRAITS

Au lendemain de la première guerre mondiale, quatre hommes en Tunisie entreprirent d'animer la Fédération Socialiste. Trois étaient déjà socialistes de longue date ; le quatrième, venu au Parti après la guerre, ne leur cédait en rien pour la volonté d'action.

Quatre hommes, issus de milieux différents, de tempéraments et de talents différents, unis pour promouvoir le socialisme en Tunisie.

Et d'abord, puisqu'ils étaient en terre coloniale, pour étudier en profondeur le problème, loin de la trop facile et démagogique utopie de l'évacuation immédiate, plus loin encore de l'affirmation béate que la Tunisie était indissolublement liée à la France.

Profondément convaincus que le socialisme devait poursuivre en Tunisie sa mission d'affranchissement humain, ils s'engagèrent par la plume, par la parole, par l'action quotidienne pour que se réalise, le jour venu, après les évolutions nécessaires, «l'avènement en Tunisie d'un peuple majeur, maître de ses droits et de ses destinées».

Ce sont véritablement ces quatre hommes qui ont fait de leur Fédération une Fédération pas comme les autres. Les militants des générations suivantes n'ont eu qu'à s'engager dans la voie tracée par eux.

LES «PÈRES FONDATEURS»

ALBERT CATTAN

Albert Cattan (1875-1932) était médecin, médecin de famille. Grand, assez fort, la démarche un peu lourde, le rire franc et le regard doux, il donnait une impression de solidité qui inspirait confiance.

Sa profession le mettait en contact avec tous les milieux : français, tunisiens musulmans ou juifs, italiens, etc., et sa bienveillance active envers tous les éléments de cette population bigarrée lui permettait d'être directement informé de leurs préoccupations, de leurs besoins quotidiens comme de leurs espoirs et de leurs inquiétudes. Cette expérience longuement acquise faisait de lui le sage du groupe.

Il avait fait ses études à Lyon, où il avait été un des fondateurs, avec Marius Moutet et le docteur Georges Lévy (qui fut député communiste du Rhône), du groupe des Étudiants socialistes.

Il a raconté comment il est venu à l'action politique et au socialisme. Aux moments les plus sombres de l'Affaire Dreyfus, il était naturellement dreyfusard et républicain. Un jour, au sortir de la Faculté, quelques camarades et lui avaient été agressés par une bande d'étudiants de droite. Ils allaient succomber sous le nombre, quand des maçons, descendant des échafaudages d'une maison en construction, vinrent leur prêter main-forte et disperser les assaillants.

Cette générosité ouvrière fut pour lui comme une illumination. Il se documenta alors de façon plus complète sur le socialisme. Il lut Marx, ce qui était assez rare à l'époque, mais surtout Jaurès, et il éprouva l'impérieux besoin d'apporter au socialisme une adhésion totale et de se lancer dans l'action.

C'est ainsi qu'il fut en 1908 l'un des six fondateurs de la Fédération socialiste de Tunisie et son premier secrétaire fédéral.

Premier élu socialiste à la Conférence consultative de 1912, et réélu après la guerre sans interruption, d'abord à cette assemblée, puis au Grand Conseil de la Tunisie qui l'avait remplacée, Cattan se consacra tout naturellement aux problèmes concrets de la vie quotidienne : organisation des marchés de détail, assainissement et modernisation des quartiers insalubres, développement des habitations à bon marché, aide aux coopératives ouvrières, etc.

Une anecdote assez pittoresque donnera une idée de son autorité morale : au lendemain de la première guerre, les ouvriers du bâtiment de toutes les spécialités décidèrent de se grouper et de fonder une coopérative de production. Ils étaient dans leur immense majorité italiens, la plupart étaient illettrés, et ils se méfiaient assez les uns des autres. Pour éviter toute contestation, et un peu pour se garantir contre eux-mêmes, ils décidèrent de désigner comme trésorier le Dr. Albert Cattan, qui était pour beaucoup leur médecin et, pour tous, leur camarade et leur ami.

Mais l'action quotidienne de Cattan, si importante qu'elle ait pu être pour aider à la pénétration de la pensée socialiste dans tous les milieux, ne fut pas sa seule activité politique. Il participa également à tous les grands débats où sa sagesse et son expérience se révélèrent fort précieuses. Il fut en particulier un des six rédacteurs de la résolution de 1919.

Il est mort en 1932, juste avant que la Tunisie, et la Fédération socialiste à sa suite, n'entrent dans la zone de grande turbulence.

JOACHIM DUREL (1878-1939)

Ce docteur ès-lettres, professeur de lycée, avait gardé l'allure de l'étudiant toulousain qu'il avait été : la cravate Lavallière noire, le petit feutre mou posé à la diable sur le sommet de la tête, la pipe, la pointe d'accent, mais surtout la sociabilité, la chaleur humaine, le besoin de contacts directs et de discussions prolongées sur des sujets divers, littéraires, philosophiques, plus souvent encore politiques.

Mais à ce rayonnement d'homme à homme, s'ajoutait chez lui un autre rayonnement et d'une toute autre portée.

C'était un orateur exceptionnel et André Philip a pu dire de lui que son éloquence tumultueuse évoquait celle de Jaurès. Il commençait ses discours à voix basse, lentement, allant et venant sur l'estrade, tête baissée (c'était avant les micros), comme s'il cherchait ses mots sur le col, et puis, brusquement, jaillissait de sa poitrine la période ample, majestueuse, poétique, lyrique, à vous couper le souffle.

Ce n'était pas un doctrinaire. Son socialisme était surtout moral. De ses idées maîtresses, retenons que c'est d'abord en lui-même que l'individu doit faire sa propre révolution, et qu'il n'y a pas de Dieu transcendant extérieur à l'homme, mais que Dieu est en chacun de nous : c'est la soif et l'inquiétude de la justice. Ces considérations abstraites ne l'empêchent certes pas, dans cette recherche de la justice, de s'engager avec ardeur et courage dans la solution de problèmes plus concrets. C'est ainsi qu'il fut le principal rédacteur des motions de 1919 à 1926 qui inspirèrent l'action socialiste entre les deux guerres. C'est ainsi également qu'il milita activement à l'Union départementale de la CGT dont il fut de longues années le secrétaire général. Il voulait un syndicalisme uni, au-dela des particularités nationales. L'Histoire ne devait pas tarder à montrer que

ce n'était pas possible. Le miracle est qu'il ait pu être réalisé au moins pour un temps. Dans sa CGT, on trouvait, à côté des fonctionnaires et des cheminots français, des maçons italiens et des dockers musulmans, et on ne saurait oublier que Farhat Hached, le fondateur de l'UGTT, la première organisation syndicale tunisienne durable, fit ses classes syndicales à la CGT.

Cet exceptionnel animateur (Charles-André Julien, qui l'a rencontré à Tunis en 1920, a écrit qu'il était le symbole et le flambeau du socialisme en Tunisie) était évidemment la cible de prédilection de la droite. En juin 1934, le Résident général, usant de certaines dispositions réglementaires exorbitantes, le renvoya en France. Trois mois après, c'était au tour des rédacteurs du journal d'être traduits en correctionnelle. Il passa trois ans à Agen, mais malgré l'accueil affectueux des camarades agenais, il supporta mal ce qu'il considérait comme un exil. Le ressort était brisé. Nommé de nouveau en Tunisie en 1937, il ne prit plus qu'une part lointaine à l'activité politique et syndicale. En mai 1939, il eut une attaque d'apoplexie et il mourut en novembre 1939, ne s'étant peut-être même pas aperçu qu'une nouvelle guerre venait de s'engager.

ANDRÉ DURAN-ANGLIVIEL

André Duran-Angliviel (1877-1964) n'avait certes pas l'éloquence de Joachim Durel. A la tribune, il s'exprimait très clairement dans une langue impeccable, mais son débit était un peu monotone et on sentait chez lui une certaine réserve, qui n'était peut-être que timidité. Les applaudissements qu'il recueillait assez souvent n'étaient en rien comparables aux clameurs enthousiastes que déclenchait Durel. Ses mérites, ses exceptionnels mérites étaient ailleurs. C'était un journaliste de très grande classe et un polémiste redoutable. De même que Durel avait la passion et le don de parler, il avait la passion et le don d'écrire.

Il avait débuté dans la vie comme pasteur protestant, mais vite il s'était libéré et était venu en Tunisie exercer la profession de journaliste. Rédacteur en chef avant la première guerre du principal journal de Tunis, conformiste, officieux et, suivant les tendances de l'époque, républicain, sagement laïque et quelque peu cocardier, il fit vaillamment la guerre et en revint en 1919 pacifiste et non conformiste. Il quitta alors le journalisme professionnel pour ouvrir un cabinet d'avocat et s'agrégea immédiatement au groupe socialiste

dans lequel il occupa très vite une place de choix. Si donc ce n'est historiquement pas tout à fait exact, il n'est que juste de le considérer comme un des «pères fondateurs».

C'est sous son impulsion que fut créé *Tunis Socialiste* quotidien, et le journal n'aurait sans doute pu vivre sans lui.

Tour à tour didactique, grave, convaincant, sensible, familier, ironique, caustique, véhément, cinglant, il usait de tous ces registres avec un égal bonheur : c'était vraiment un plaisir que de lire chaque jour son article.

Car, et ce n'était pas sa moindre qualité, il était aussi d'une régularité et d'une ponctualité irréprochables. Tous les matins, vers cinq heures, il descendait de chez lui pour se rendre à l'imprimerie. Là, il s'informait, à la lecture des quotidiens du matin, des dernières nouvelles, puis il rédigeait son article de sa belle écriture ascendante, d'un seul jet et presque sans rature.

Après quoi, il avait toute sa journée pour vaquer à ses occupations professionnelles. C'était d'ailleurs un avocat remarquable, jouissant de l'estime de ses confrères qui l'appelèrent au bâtonnat.

Je n'oublierai jamais qu'il m'a appris la persévérance.

Sur le fond du problème tunisien, il était dans l'équipe l'un des plus ouverts. C'est sur son initiative que fut décidé le «Droit d'asile» en 1933 (1). C'est lui qui fut tout naturellement le premier visé, le premier inculpé et le plus sévèrement condamné au procès de *Tunis Socialiste.*

En 1943, pendant l'occupation allemande de la Tunisie, des «collaborateurs» français le déportèrent en France avec une vingtaine de personnalités dont six socialistes ou sympathisants. Arrivés à Paris, la plupart furent libérés ou placés en résidence surveillée. Seuls furent gardés en prison les juifs ... et même, pour quelques mois, Duran-Angliviel, parce qu'il avait simplement refusé de déclarer qu'il n'était pas juif.

Son retour en Tunisie en 1945 permit la reprise de *Tunis Socialiste* quotidien. Mais il était devenu entre temps très communisant, voire «compagnon de voyage».

La rupture était finalement inévitable. Elle se produisit en deux temps .

D'abord en 1945, aux élections de la première Constituante,

(1) Cf. le procès de *Tunis Socialiste,* p. 75.

pour indiscipline (il avait fait liste commune avec le Parti communiste), puis, après une réintégration de courte durée, la deuxième rupture, définitive celle-là, en 1947, provoquée par l'élimination des communistes du gouvernement Ramadier.

Comme il ne peut vraiment pas se priver du plaisir d'écrire, il a alors obtenu d'un quotidien de Tunis assez neutre, l'autorisation d'y publier deux ou trois articles par semaine en «opinion libre», où il ne se privait pas de réserver ses meilleures flèches à ses anciens camarades.

Puis la retraite vint, et l'apaisement. Et sans doute aussi la révélation que le communisme n'était pas ce qu'il avait pensé. C'est dans ces conditions que j'ai eu la grande joie de renouer avec lui et de retrouver dans la sérénité sa chaude amitié.

On serait peut-être tenté de juger assez sévèrement le comportement au fil des années de Duran-Angliviel, ou à tout le moins d'y trouver manière à ironiser. Pasteur protestant, il rompt. Cocardier, il rompt. Socialiste, il rompt. Et à chaque fois, il se fait le héraut de sa foi nouvelle, mais, en même temps, de sa plume acérée, le détracteur sévère de ceux qu'il vient de quitter.

On aurait tort. Je pense que c'était un homme passionné d'absolu. Dès qu'il constatait que la réalité n'était pas suffisamment conforme à l'idéal qu'il s'était construit, il rompait, avec d'autant plus de vigueur et d'éclat que cette rupture, ou ce déchirement, lui étaient douloureux.

C'était vraiment une haute conscience.

ALEXANDRE FICHET

On les appelait «Les Trois Mousquetaires», mais comme les héros d'Alexandre Dumas, ils étaient quatre : le quatrième, c'était Alexandre Fichet (1881-1967).

Par les rues de Tunis, il circulait d'un pas rapide, la barbe rousse flottant au vent. Il était toujours pressé, mais, si pressé qu'il fût, il trouvait toujours le temps de s'arrêter, serrer des mains, sourire, dire un bon mot.

Il a été, si l'on peut dire, le fondateur des fondateurs, puisque c'est sur son initiative que se réunirent en 1908 les six camarades qui créèrent la Fédération.

Alexandre Fichet était le rédacteur touche-à-tout de *Tunis Socia-*

liste : les commérages, si importants dans une petite ville, c'était lui. Les échos ou les filets humoristiques, c'était lui. La critique théâtrale, la critique artistique, c'était encore lui. En un mot, tout ce qui donnait de l'air au journal, c'était lui. Cette collaboration, il la continua jusqu'à la fin.

Mais son inépuisable activité débordait largement du journal et du parti.

Il était artiste-peintre et professeur de dessin. Il était aussi comédien amateur, et, comme il avait le sens de l'organisation, il avait fondé une société culturelle, l'Essor, qui donnait des représentations théâtrales gratuites de qualité, mais aussi des conférences, et des «tribunes libres» sur les sujets les plus divers et même les plus difficiles. Mais, grâce à sa souriante autorité, les discussions, toujours très franches, restaient très courtoises. Citons une tribune libre sur la suppression du voile en 1929, où un jeune avocat, qui s'appelait Habib Bourguiba, fit une intervention remarquée – et une autre en 1932 sur le problème plus vaste et plus brûlant de la colonisation, animée par André Philip , à laquelle Habib Bourguiba participa également.

Quant à ses élèves, il leur inspirait, plus que du respect, de l'amitié.

Jean Amrouche a raconté, de nombreuses années plus tard, que, jeune collégien pauvre et timide, il avait eu comme professeur de dessin Alexandre Fichet et qu'il conservait encore le souvenir durable et reconnaissant de son accueil à la fois sensible, chaleureux et discret.

Mais on ne saurait parler de Fichet sans évoquer également sa femme.

Eva Fichet, sœur de Duran-Angliviel, professeur d'anglais, écrivait également dans *Tunis Socialiste* sous le pseudonyme d'Eve Nohelle. Elle n'était pourtant pas socialiste, mais plutôt pacifiste, avec une pointe de puritanisme anglo-saxon. Elle était surtout très sensible, et cette sensibilité la rendait certainement plus apte que les hommes à comprendre la souffrance morale des jeunes intellectuels tunisiens.

Eva et Alexandre Fichet recevaient donc chez eux très simplement, dans leur petit appartement de la rue de la Loire, ces jeunes gens, qui savaient pouvoir y trouver réconfort et amitié.

Parmi ces familiers, au cours des années 30, Habib Bourguiba était un des plus assidus. L'influence morale d'Eva Fichet sur Habib

Bourguiba n'est pas contestable. En particulier, il est vraisemblable que c'est largement à elle qu'il doit son action en faveur de l'émancipation de la femme, si rare en pays d'Islam.

Devenu Président de la République tunisienne, Habib Bourguiba montra qu'il n'avait pas oublié son accueil et fit donner à la petite rue de la Loire où elle habitait le nom de rue Eva Nohelle.

D'autres jeunes Tunisiens furent parmi les familiers de la maison Fichet. Mais le plus familier de loin, au point qu'il peut être considéré comme leur fils, fut sans doute Habib Ben Slama. On en reparlera.

Il n'est évidemment pas question de tracer le portrait de tous les militants de qualité de la deuxième et de la troisième génération. Deux exceptions seront cependant faites à cause de la personnalité particulièrement originale des intéressés : Serge Moati, pour la deuxième génération et Habib Ben Slama pour la troisième génération.

SERGE MOATI (1903-1957)

Rond, jovial, curieux de tout et plein d'humour, Serge Moati, dans sa toute première jeunesse, avait écrit et fait représenter par une troupe d'acteurs amateurs du même âge que lui, quelques revues de style montmartrois qui dénotaient un réel talent.

Mais ses ambitions étaient plus grandes. Il voulait être journaliste et, de préférence, journaliste politique socialiste. Aussi fut-il heureux que l'équipe de *Tunis Socialiste* lui confiât au début des années 30 les fonctions de rédacteur-maître-Jacques du journal. Il demanda seulement – et obtint – que pour lui assurer une certaine mobilité, on lui adjoignît un collaborateur chargé de la correction. En cette période particulièrement difficile, Serge Moati fit montre d'un réel courage. C'est pourquoi, en 1934, à la suspension de *Tunis Socialiste,* il fut parmi les quatre rédacteurs traduits en correctionnelle. A l'audience, le Président du Tribunal s'acharna particulièrement contre lui : la réaction de Serge à cette agressivité fut ferme et digne. La suppression de *Tunis Socialiste* l'ayant contraint à trouver un gagne-pain, il entra en qualité de rédacteur dans un journal désespérément vide et neutre où ses courts billets humoristiques apportaient heureusement un peu d'air. C'est ainsi qu'il fut amené en

février 1936 à commenter la participation du Résident général à un banquet d'association de colons dont le menu copieux avait été abondamment diffusé dans la presse et à comparer les splendeurs de ce banquet à la misère du bled. La réaction du Résident général ne se fit point attendre. Le lendemain, au petit jour, un commissaire de police vint lui signifier son expulsion du territoire tunisien, en application de l'Édit Royal (1) de 1778, et le mit dans l'avion, pratiquement sans ressources.

A ce moment-là, la Cour d'Alger n'avait pas encore vidé son délibéré. Arrivé à Paris, Serge Moati se rendit chez Vincent Auriol, lequel le fit recruter comme rédacteur au *Populaire.* On verra par ailleurs les réactions proprement politiques de Vincent Auriol, qui aboutirent finalement le 21 mars au remplacement du Résident général Peyrouton.

En 1939, Serge Moati mobilisé retourna à Tunis. Le 17 février 1943, il fut parmi les vingt personnalités arrêtées par ordre des autorités françaises et expédiées en Allemagne, où on ne sut qu'en faire et d'où on les renvoya en France. C'était sa deuxième expulsion.

Maintenu en prison pendant plusieurs mois, il fut libéré et échappa de justesse, miraculeusement, au guet-apens dans lequel sont tombés Maître Victor Cohen-Hadria et le radical socialiste Benjamin Lévy, qui ne revinrent pas d'Auschwitz.

Rentré en Tunisie en 1945, Serge Moati fut élu délégué socialiste au Grand Conseil où il siégea de 1945 à 1951. Il reprit immédiatement sa collaboration à *Tunis Socialiste,* mais cette fois, comme l'ensemble de la vieille équipe, en tant que rédacteur non rétribué. Très introduit dans les milieux tunisiens les plus divers, il fut ainsi en mesure de fournir au journal des articles fortement documentés et pleins d'intérêt. Cette collaboration régulière se prolongea jusqu'au dernier numéro du journal (novembre 1956).

Serge Moati est mort en août 1957.

Élie Cohen-Hadria

(1) L'Édit Royal de 1778 était une survivance de l'époque des Capitulations, où le Consul de France, doté à ce titre de pouvoirs judiciaires à l'encontre de ses nationaux, était habilité à expulser tout Français dont l'attitude et le comportement risquaient de nuire aux intérêts matériels et moraux de la France. Le Résident général, successeur des Consuls de France, se trouvait doté des mêmes pouvoirs.

HABIB BEN SLAMA (1912-1968)

Habib ? Le voici dans un groupe, un peu en retrait, très attentif et légèrement impatient, avec son crâne chauve, son teint bronzé et ses yeux intelligents derrière des lunettes rondes.

Mais comment évoquer Habib sans parler d'abord de son étonnante capacité à concilier en lui sans effort, sans complexe, sa qualité de Tunisien et ses amitiés françaises, à une époque où cela n'était guère facile ?

Tunisien, Habib l'est, on voudrait dire «tranquillement», sans humilité et sans agressivité ; Tunisien, il défendra sans cesse les droits des Tunisiens, peut-être plus par passion de la justice que comme membre du groupe concerné. Mais il ne versera jamais dans la xénophobie antifrançaise (ni d'ailleurs dans aucune forme de xénophobie), ayant conscience que ses idées sur le droit, la justice, la démocratie, c'est à sa culture française qu'il les doit.

De toutes façons, pour Habib, la nationalité n'ajoute rien à la valeur réelle d'un homme. Pas plus que la religion, la civilisation, le rang social, la culture même. De là cette aisance exceptionnelle à se mouvoir dans les milieux les plus divers, à se comporter de la même façon avec le pêcheur de Salacta en pantalon usé et retroussé qu'avec le grand universitaire, avec ses subalternes qu'avec les plus hauts personnages de l'État.

Avec chacun, Habib reste lui-même : modeste, sensible, bienveillant, mais lucide et non dépourvu d'humour ; ne cherchant jamais à plastronner ni à se mettre en avant, mais ferme dans ses opinions qu'il défendra résolument sans se laisser intimider par l'âge, l'autorité morale, le prestige intellectuel ... de son interlocuteur.

Cette fermeté demande souvent du courage, dans cette Tunisie où s'exacerbent les sentiments et ressentiments nationalistes. Jamais Habib ne se laissera emporter par eux – et cela est particulièrement sensible pendant l'occupation allemande où tant de Tunisiens accueillent avec sympathie et même chaleur «les ennemis de leurs ennemis» et versent aisément aussi dans l'antisémitisme.

Cette attitude, totalement exempte de préjugés dans son appréciation sur les personnes, Habib la doit en partie à son séjour au Collège Alaoui. Là se côtoient des élèves d'origine modeste, mais de milieux variés : français, tunisiens musulmans, italiens, maltais, kabyles, ... et leurs professeurs, René Montaubin et Alexandre Fichet tout particulièrement, leur apprennent à vivre ensemble et à se respecter. Habib, venu de son petit village de Ksour Essaf, s'y

trouve bien et s'y constitue un groupe d'amis qui, cinquante ans après, restent profondément unis ... Habib est vite adopté par les Fichet, envers lesquels il éprouve des sentiments véritablement filiaux : à la mort d'Eva, qui laissera Fichet très désemparé, Habib ira le chercher tous les jours pour rompre sa solitude et l'emmener déjeuner.

A la sortie du collège, Habib trouve un petit emploi dans l'administration. Il milite activement au Parti socialiste, mais c'est en 1943, alors que Fichet, Duran-Angliviel, Cohen-Hadria sont absents, qu'il s'y consacre réellement. Avec une petite équipe de militants de son âge, parmi lesquels notamment Pasotti et Strugo, il fonde *L'Action Socialiste,* qui deviendra *Fraternité,* et cette équipe formera par la suite le noyau de *Tunis Socialiste* redevenu le quotidien du Parti au retour de Duran-Angliviel.

Toujours curieux d'élargir son horizon, Habib part pour Paris où il devient collaborateur de Daniel Mayer, alors Secrétaire général de la SFIO. Il conquiert la sympathie des militants, en dépit des réticences et préjugés qui l'ont parfois accueilli. Avec Daniel Mayer, les relations sont vite amicales, affectueuses. Lorsque Daniel est remplacé par Guy Mollet, Habib rentre à Tunis et rejoint l'équipe des rédacteurs de *Tunis Socialiste* quotidien.

Lorsque le journal cesse de paraître, Habib passe le concours d'administrateur civil tunisien. A l'Indépendance, quoiqu'estimé de tous, et d'Habib Bourguiba en particulier, on ne lui offre aucun poste politique, sa fidélité à ses amis français paraissant peu compatible avec l'atmosphère du moment. On lui confie la direction financière de la STAR, société tunisienne nationale d'assurances. C'est à son bureau qu'il succombe subitement le 1er juillet 1968. Il n'avait que 56 ans.

Lucienne Cohen-Hadria

Tunis Socialiste

ADMINISTRATION — RÉDACTION
Rue du Pasteur
(par l'Avenue de Londres)
← C. C. P. Bureau 37.80 — Tunis →

ABONNEMENTS
Un an ..... Fr. 72
Six mois 36
Trois mois 18

Pour la Fraternité des Races
QUOTIDIEN DU SOIR
ORGANE SOCIALISTE S. F. I. O.

Nous voulons en Tunisie d'une autre France que celle qui exploite et dépouille les prolétaires.

LE POPULAIRE engage son énergique campagne contre la répression fasciste en Tunisie

Nous avons déjà reproduit, dès qu'il nous parvint, l'article consacré par le « Populaire », samedi 7 juillet, aux Premiers frappant Durel, Loubet et Laffont.

Nos camarades du quotidien central du Parti, ont pourvoit le lendemain et le surlendemain leur énergique campagne.

Nous reproduisons ci-dessous ces articles :

De « Populaire » du dimanche 8 juillet

La répression fasciste en Tunisie

POUR RÉDUIRE LES MILITANTS SYNDICALISTES, M. PEYROUTON RÉDIGEANT SÉNATUS-CONSULTE SUR UN EDIT ROYAL DE 1778.

UN CONVOI DE QUATRE MILLE PERSONNES LES A ARRÊTÉES JEUDI SOIR DE LA SOLIDARITÉ DE LA POPULATION TUNISIENNE.

Nous avons publié hier l'information qui nous arrivait de Tunisie : après Bouenniger, secrétaire adjoint de l'U. locale des syndicats tunisiens, déplacé d'office il y a quelques semaines, trente militants ouvriers sont à nouveau brimés sous le procédure de M. Peyrouton, résident général.

Durel, professeur de lycée, depuis trente-quatre années en Tunisie, secrétaire général de l'U. D. confédérée Loubet, instituteur, depuis dix-neuf ans en Tunisie, secrétaire du Cartel des Services publics ; Laffont, professeur d'École primaire supérieure, sont frappés.

Ils devront quitter la Tunisie. Le texte sur lequel s'appuie la résidence générale est en vigueur depuis cent cinquante-six ans. C'est en effet à un édit de 1778 que se réfère M. Peyrouton (1). Cet arrêté royal donne aux ministres de France ou pays étrangers ou de protecteurs la possibilité de faire expulser les Français y résidant.

— Cet arrêté n'était jusqu'à maintenant appliqué qu'aux gens de mauvaise vie, aux ressources inavouables, nous a dit un de nos camarades, rompus aux habitudes de la vie tunisienne. Aujourd'hui il vise les journalistes.

Car la question est là. Et elle n'est que là. Sous des prétextes divers, dont le plus cynique est celui « de faciliter la réorganisation de l'administration du protectorat », ce sont les militants que l'on vise, et eux seuls.

Elle a beau jeu, l'administration. Elle peut également se référer aux décrets scélérats, arrêtés par M. Lucien Saint, l'un des prédécesseurs de M. Peyrouton et qui punit « toute parole ou écrit public ou privé, susceptible d'porter atteinte au souverain, à la famille beylicale, au résident général, etc. »

Le délit d'intention est aussi visé. Par : *le délit de soupçon lui-même.*

UN ARTICLE
DE DURAN-ANGLIVIEL

Nos camarades de Bi-ône ont réagi agressivement. Nous avons publié ainsi les premiers échos qui nous sont parvenus de leur révolte, de leur indignation.

Voici maintenant un article de notre camarade A. Duran-Angliviel, avocat au barreau de Tunis, ancien bâtonnier. (2)

QUATRE MILLE

Mais ces mesures de rigueur contenaient pas d'écrire des satires.

Jeudi soir, 4.000 personnes, ouvriers, bédas ou Sfaxiens de la Municipalité, sous ailleurs en cortège portant à bouches

(1) Nos camarades du « Populaire » ont rectifié dès le lendemain par les leurs s'en apercevront cette erreur matérielle.

(2) « Le Populaire » reproduit à cette place, la *tribune* ouverte de notre camarade Duran-Angliviel du vendredi 29 juin, que nos lecteurs connaissent bien.

De « Populaire » du lundi 9 juillet

Le fascisme tunisien

LA POPULATION SENT UNANIME-MENT DISPOSITION [illegible] PARTIE DE DOCTRINE. IL NE PROUVERA L'ANTIFUSION QUE LA SOLIDARITÉ GÉNÉRALE ET À MANIFESTER SA SYMPATHIE AUX MILITANTS FRAPPÉS.

Nous avons montré hier comment, spontanément, la population tunisienne a, dès jeudi soir, réagi contre les représentants scandaleuses de Tunisie de militants syndicalistes.

On nous dira :

— Il s'agissait là sans doute de socialistes, de Français de la Métropole, de ceux-là que nous appelons une manifestation contre l'arbitraire résidentiel est une simple démonstration de sympathie, de solidarité internationale.

Apportons donc quelques précisions supplémentaires.

Dès que la nouvelle de la décision de M. Peyrouton, fut connue, de partout sont montées vers Laffont, vers Loubet, et surtout vers Durel, de multiples adresses de sympathie.

Bahri Guiga, un des chefs nationalistes tunisiens, écrivait le 30 juin à Duran-Angliviel :

« Les nationalistes sont victimes de la campagne Franco-Africaine de l'Estrella connaissent Durel et apprécient la bonté de son cœur et la générosité de son esprit ».

Et encore :

« Je ne partage nullement les idées de Durel et je le connais à peine. Mais plusieurs des miens ont été ses élèves et tous nos compatriotes de l'école primaire, du Dar Bel Ouer, d'Enfidaville, d'ailleurs, lui portent une affection et une admiration dont je me fais ici le bien faible écho.

« En frappant Durel, M. Peyrouton ignore le mal qu'il fait à la cause française dans ce pays : il sert une propagande néfaste de ses propres ennemis, des sociétés secrètes qui n'ont aucun rien de français ».

L'ODIEUX ARBITRAIRE

Chailly Khairallah, nationaliste tunisien, écrit aussi que « les Tunisiens sont unanimes à protester » contre l'odieux arbitraire. Et celui-ci n'est pas exposé de particulier. Il a trouvé une complice vigoureuse contre la politique de la répression.

Tunis, le 12 juillet 1934.

Grâces soient rendues à Mes Zattoni pour que rien détail du voyage lugubre ne nous ait épargné.

C'est ainsi que nous sommes entièrement renseignés sur l'état du foie de S. A. qui fait chorus pour son petit œuvre de Chaumet et ne s'en porte pas plus mal.

L'Auvergne est un pays de touristes. Il était naturel que de Vichy, S. A. se rendît à Chatel Guyon. Pour le reste, que Jean Fabre, Cor, de ce côté, parafe-t-il, rien ne cloche et le protocole est satisfait. Tout au plus pourrons-nous regretter que certaines personnalités de la suite n'aient pas cru devoir s'attarder aux sources régénératrices de la Bourbe essentielle, le seul qui nous reste, le libertd du ventre. Ce donne des idées tellement plus claires !

Le Bey ne pouvait pas ne pas visiter Clermont-Ferrand.

Clermont-Ferrand, le Kasbah de la France.

Lorsque grâce à M. Barthou et à la politique de sécurité d'abord, les Allemands auront anesthé la Picardie, la Bourgogne et le Chamnagne, les Anglais la Normandie, la Bretagne, la Saintonge et la Guyenne, les Espagnols, le Béarn, le Languedoc et le Roussillon, les Italiens, la Provence, la Corse, la Savoie et le Dauphiné, les Austriens, le comté d'Avignon. Puis Hitler, le grand de l'étranger, il restera une Pathos en pays démoralisé, mais bientôt recrutement, l'Assemgne, capitale MB Clermont-Ferrand.

C'est au cœur de Clermont-Ferrand coeur de l'Auvergne, coeur de la France que se dresse la statue équestre de Vercingétorix.

Le Bey a rendu visite à Vercingétorix sous la corbeille de M. Payrouton lequel ajoute galamment à une inconteste culture littéraire fournie au concours des gerbes les plus diverses, de très belles connaissances historiques.

C'est ainsi que sur le socle de notre ancêtre blond, le résident général (je crois le Petit Marini) déchiffra pour S. A. le Bey cette phrase grande sur l'histoire : « J'ai pris les armes pour toutes les libertés ».

Je ne sais si « Vercingétorix portait en lui les germes du socialisme » ; je n'ai pas la pénétration de Zattoni pour le deviner. Mais ce que mal n'ignore, c'est que le général de Clermont-Ferrand est le prototype des libertaires tunisiens.

Les libertés pour lesquelles il combattit et mourut, étaient des libertés naturelles.

C'est du moins ce que nos manuels enseignent encore, en nous excitant à faire de même.

Le Bey se recueillit un moment. Puis il monta par derrière lui son général de division. Si Salim Dairi commandeur de la Légion d'Honneur, qui était derrière :

— Général !

— A vos ordres !

— Tu commanderas une légion d'honneur !

— Monseigneur, Votre Altesse !

— Moi, je vais Vercingétorix. Je veux avoir une statue à cheval avec l'inscription : A la tête de la légion tunisienne, la France arrêta pour toutes les libertés tunisiennes.

— Votre Altesse peut vivre. La Tunisie est libre.

— Regarde si je vis. (A ce moment le Bey fit la même grimace qu'en accordant aux sous de Vichy).

Les Français tunisiens soulèveront bien grands patriotes, qui ont immédiatement pour la défense du sol natal, continuent du commandé. Ils ont frappés de cette légende

A. DURAN-ANGLIVIEL

La C. G. T. proteste contre l'arbitraire résidentiel

Décision de la Commission administrative de la C. G. T. réunie à Paris le 10 juin. rant :

« La Commission administrative après s'être associé à la protestation de la Fédération postale, concernant la mesure arbitrairement prise contre le camarade Muthel, frappe pour délit d'opinion, a voté la résolution suivante, relative aux mesures prises par le Résident Général de Tunisie.

« La Commission administrative de la C. G. T. élève sa protestation énergique contre les mesures arbitraires qui viennent de frapper nos camarades Durel, Loubet et Laffont, militants des Syndicats confédérés de Tunisie. Déjà, Bouenniger, secrétaire administratif de l'Union des Syndicats confédérés, avait été, sur la demande du Résident Général, rappelé en France. Voici que Durel, secrétaire général de l'Union des Syndicats confédérés de Tunisie, Loubet secrétaire de l'Union fédérale des services publics et Laffont, membre de l'enseignement syndiqué subissent, à leur tour, le sort frappant particulièrement démontre le mépris absolu le traitre que on inflige aux dirigeants. La C. G. T. adresse à ces militants l'assurance de sa solidarité active pendant ces épreuves et leur exprime sa confiance inébranlable. »

« La C. G. T. ne peut admettre que l'arbitraire puisse ainsi s'exercer en Tunisie. Elle n'aura de cesse que ces injustices aient réparées et le calme soit rétabli. »

Le Courrier Aérien

TRAFIC AÉRIEN DU 28 JUILLET 1934

Liaisons par l'AIRIE de la Cie Air France (Aérodrome d'Alger).

Départ de Tunis pour Marseille via Alger à 7 h. 30 avec 3 passagers et 1 kg. de courrier.

Arrivée à Tunis en provenance de Marseille via Alger à 19 h. 30 avec 1 passager et 1 kg. de courrier.

Qu'était le Gaule sous Vercingétorix ?

— Un protectorat romain.

— Qu'était Jules César ?

— M. Peyrouton.

— Tu m'as compris. Prépare la légion d'honneur, je vais la passer en revue.

M. Simoni, premier drogman et qui comprend l'arabe, n'est que le temps de prévenir M. Luciani, ange gardien des fêtes monumentales par Dieu ou par l'Assemblée.

M. Luciani est quelque peine à faire entendre à S. A. qu'en France les mots n'ont qu'une valeur littéraire, platonique et anecdotique. Qu'il faut bien se garder de les prendre au sérieux. Que plus ils sont incroyables profondément dans la pierre ou l'airain, moins ils le sont dans les cœurs. Que ce qui est bon pour les indigènes gendarmés ne saurait s'appliquer à d'autres peuples. Qu'il est parmis de faire aux autres ce qu'il est défendu aux autres de nous faire. Que l'inscription de Vercingétorix ne mérite pas plus de considération que la dernière récolte-tionnaire en fonction des monuments publics. Qu'en somme si S. A. donnait suite à son idée de mobilisation du général Salim Dairi et de ses hommes bien légionnaires, ça bardarait !

— C'est vrai ! je l'avais oublié ! excuse le Bey. Tu iras à Vercingétorix. Et il tourna le dos à Vercingétorix.

A. DURAN-ANGLIVIEL

La Politique Socialiste

FRANCE D'OUTRE-MER

PAR PAUL FAURE

Il n'existait pas jusqu'ici au Parlement de Commission spéciale des colonies. Il existait un objet des actes de violence de la Résidence Générale de Tunis contre les fonctionnaires et des hommes mettre d'ailleurs citoyens, le Groupement du moment au blasphémant pas de faire valoir l'argument bien connu : à savoir que par les populations indigènes les hommes qui écrivent ou parlent sont tenus pour qu'ailleurs, à être observés dans l'expression de leur pensée.

Ce sont des remarks qui gagneraient à être adressés aussi aux Cortes de droite demande du Résident Général, rappelé en France. Voici que Durel, secrétaire général de l'Union des Syndicats confédérés de Tunisie, Loubet secrétaire de l'Union fédérale des services publics et Laffont, membre de l'enseignement syndiqué subissent, à leur tour, le sort frappant particulièrement démontre le mépris absolu le traitre que on inflige aux dirigeants. Déjà, Bouenniger, secrétaire administratif de l'Union des Syndicats confédérés, avait été, sur la demande du Résident Général, rappelé en France. Voici que Durel, secrétaire général de l'Union des Syndicats confédérés de Tunisie, Loubet secrétaire de l'Union fédérale des services publics et Laffont, membre de l'enseignement syndiqué subissent, à leur tour, le sort frappant particulièrement démontre le mépris absolu le traitre que on inflige aux dirigeants. Déjà, Bouenniger, secrétaire administratif de l'Union des Syndicats confédérés, avait été, sur la demande du Résident Général, rappelé en France. Voici que Durel, secrétaire général de l'Union des Syndicats confédérés de Tunisie, Loubet secrétaire de l'Union fédérale des services publics et Laffont, membre de l'enseignement syndiqué subissent, à leur tour, le sort frappant particulièrement démontre le mépris absolu le traitre que on inflige aux dirigeants.

Protégeons-nous, et économiquement. La France capitaliste n'a pas eu gagner la sœur des populations des territoires soumis aussi en ce protectorat. C'est un fait.

Ce que est également et fait c'est que le socialisme et sera qui a été récemment hors de la métropole — ce fut encore récemment — ce fut encore récemment — ce fut encore récemment

LE PROCÈS DE TUNIS SOCIALISTE (1934-1936)

SOUVENIRS ET COMMENTAIRES

Des quatre inculpés et de leurs deux avocats dans le procès intenté à *Tunis Socialiste,* il y a presque un demi-siècle, je suis le seul survivant. Je suis heureux que l'occasion me soit fournie aujourd'hui d'en relater les circonstances et le déroulement, mais aussi de signaler l'influence historique considérable qu'il eut sur le développement ultérieur de la Fédération Socialiste de Tunisie et de son journal.

Analyse parfaitement objective, évidemment non. Mais étude menée de bonne foi, je crois que je puis dire honnêtement oui.

*
* *

Le 9 septembre 1934, le Secrétaire général du Gouvernement tunisien, en application du décret du 29 janvier 1926 sur la répression des crimes et délits politiques, traduisait en correctionnelle quatre rédacteurs de *Tunis Socialiste.* Conformément aux dispositions très récentes du décret du 1er septembre 1934, ces poursuites avaient pour conséquence automatique la suspension du journal. A la même date du 1er septembre 1934, un autre décret autorisait le gouvernement à procéder à la déportation de ressortissants tunisiens. Ce décret reçut une application immédiate et, dès le 2 septembre 1934, les chefs du Néo-Destour étaient déportés dans l'extrême Sud.

Comment en était-on arrivé là ? Je crois l'avoir suffisamment évoqué dans mon entretien, mais je voudrais rappeler qu'en 1932-33, la Tunisie se trouvait dans une situation économique et politique difficile. La mévente des produits agricoles acculait les fellahs à la misère et contribuait à aggraver la situation des colons criblés de dettes. Ceux-ci avaient par ailleurs quelques soucis politiques. De-

puis quelque temps, une jeune équipe de nationalistes tunisiens avait entrepris un mode de propagande nouveau qui les inquiétait : ils tenaient dans les coins les plus reculés du bled des réunions où ils s'exprimaient en arabe dialectal, ce qui était autrement plus efficace que des motions rédigées à Tunis. Cela ne les privait pas d'ailleurs de développer leur presse, en particulier des hebdomadaires de langue française, dont le ton était assez souvent véhément.

Les socialistes reconnaissaient la légitimité d'une grande partie de leurs revendications. Ils regrettaient néanmoins leurs exagérations et leurs violences, ce qui ne manqua pas d'engager avec eux des polémiques assez vives. C'est à l'occasion d'une de ces polémiques les plus violentes que le Résident général Manceron jugea opportun en 1933 de décider de suspendre les hebdomadaires tunisiens de langue française. Mais comme les socialistes, malgré leurs polémiques avec les Tunisiens, tenaient à ce que leur fût totalement reconnu le droit de libre expression, *Tunis Socialiste* leur offrit spontanément ses colonnes dans une rubrique intitulée «Droit d'asile».

Au demeurant, l'expérience montra bientôt que la mise en place de cette rubrique se heurtait à des difficultés qu'on n'avait pas imaginées et elle prit fin assez rapidement. Cette ouverture des socialistes émut toutefois considérablement les éléments les plus modérés de la population française et c'est ainsi qu'aux élections du Grand Conseil de février 1934, pour la première fois depuis 1919, la liste socialiste conduite par Duran-Angliviel n'arrivait pas en tête.

Cependant, suivant en cela les directives de Paris, le nouveau Résident général Peyrouton engagea une politique de déflation énergique. En particulier, les indemnités d'expatriation des fonctionnaires français furent considérablement rognées, ce qui provoqua l'irritation des socialistes et des syndicalistes.

De mars à juin 1934, pour des raisons et par des procédures diverses, trois militants fonctionnaires syndicalistes qui étaient en même temps membres du Parti et qui avaient exprimé leur mécontentement dans *Tunis Socialiste,* furent renvoyés en France (1). Les Tunisiens étaient certes très heureux des mesures de déflation qui permettaient de réduire les charges fiscales. Aussi ne manifestèrent-ils que pour la forme leur désapprobation des mesures prises contre les

(1) Joachim Durel, secrétaire général de l'Union départementale de la CGT ; Jean Loubet, secrétaire du Syndicat national des Instituteurs ; Albert Bouzanquet, qui sera secrétaire général de l'Union des Syndicats après 1944.

fonctionnaires expulsés. Ce qui leur importait, c'était leur propagande dans le bled qui ne pouvait que porter la colère des colons à son paroxysme.

Le Résident général conçut alors un plan complexe pour ramener le calme. Les Destouriens seraient déportés. Quant à *Tunis Socialiste,* dont on pouvait craindre qu'il ne manifeste contre ces mesures au nom de la liberté d'expression, et dont, de façon plus générale, la vigueur de ton irritait fort le Résident général, il n'y avait qu'à le menacer explicitement de suspension.

Ce qui fut conçu fut réalisé : déportation des chefs destouriens le 2 septembre, suspension de *Tunis Socialiste* le 9 septembre.

On remarquera que, en employant pour les uns et les autres simultanément une procédure et des mesures de coercition différentes, le Résident général pratiquait adroitement la division.

Quatre rédacteurs de *Tunis Socialiste* sont donc poursuivis par application du décret du 29 janvier 1926, relatif aux crimes et délits politiques qui, dans son article 4, punit «quiconque 1) provoque à la haine, au mépris, ou à la déconsidération du Souverain, du Gouvernement et de l'Administration du Protectorat ... 2) cherche à faire naître dans la population un mécontentement susceptible de troubler l'ordre public».

Ces quatre rédacteurs sont, par ordre alphabétique, Élie Cohen-Hadria, André Duran-Angliviel, Yves Faivre et Serge Moati. Pour chacun d'eux, la plainte cite textuellement des fragments d'articles de *Tunis Socialiste* qui paraissent aux autorités plaignantes devoir tomber sous le coup de la loi. Ces quatre rédacteurs de *Tunis Socialiste* sont justement, mis à part Duran-Angliviel, chef de file incontesté, alors en vacances en France, les trois camarades qui ont assuré la vie du journal du 2 au 9 septembre 1934. Et pourtant, aucun des textes poursuivis n'est tiré de cette dernière période du journal. Ceux-ci sont extraits d'articles parus entre le 29 janvier et le 23 août. La preuve est ainsi faite que le dossier était déjà prêt le 2 septembre.

Ces extraits, le plus souvent de quelques lignes, reproduits intégralement dans l'ordonnance de renvoi en Correctionnelle, sont au nombre de trois pour Cohen-Hadria, dix pour Duran-Angliviel et six pour Serge Moati. Seul Yves Faivre n'est poursuivi que pour un seul texte, qui est d'ailleurs un article complet.

L'affaire est appelée devant le Tribunal Correctionnel de Tunis le 9 avril 1935. Les magistrats du siège sont ceux qui sont habituellement affectés à cette Chambre Correctionnelle, mais le fait excep-

tionnel est que le siège du Ministère Public est occupé par le Procureur de la République en personne. A la barre de la défense figure maître Victor Cohen-Hadria du Barreau de Tunis, bâtonnable, et Vincent Auriol, que le Parti a délégué pour soutenir ses camarades. La salle d'audience est comble. Des amis des inculpés y figurent en grand nombre, mais aussi des avocats, des magistrats, des curieux et évidemment des journalistes.

On se montre en particulier Robert Poulaine, envoyé spécial du *Temps,* que Jean Scherb, chef du Service de Presse de la Résidence générale, couve de façon presque obséquieuse.

L'atmosphère est tendue, mais calme. Dès l'ouverture des débats, maître Victor Cohen-Hadria dépose des conclusions tendant à déclarer la nullité de la procédure. Dans un exposé pertinent, il montre que le chevauchement entre le décret du 29 janvier 1926 sur la répression des crimes et délits politiques et les textes relatifs à la législation sur la presse auxquels se rapporte le décret du 2 septembre 1934 aboutit à des irrégularités certaines, car, pour les délits de presse, les délais de prescription et la procédure en général sont beaucoup plus contraignants et qu'il est juridiquement inacceptable de choisir suivant les commodités tels ou tels voies et moyens. Après avoir renvoyé l'incident au fond, le jugement final rejettera bien évidemment les conclusions de la défense.

On aborde alors le fond du débat. Le premier interrogé est Élie Cohen-Hadria. Le Président n'hésite certes pas à poser des questions qu'il pense embarrassantes, mais le ton reste courtois. Cela ressemble presque à un examen universitaire. Même attitude du Président envers Duran-Angliviel. Là aussi, la fermeté n'exclut pas la courtoisie, avec même une nuance de déférence envers l'ancien bâtonnier.

Le Procureur de la République au contraire intervient avec véhémence à propos du «Droit d'asile». Il cite en particulier avec indignation un article paru dans un journal tunisien avant la suspension de 1933, où le comportement des patrouilles de soldats français dans les rues de Tunis provoque des commentaires sinon outrageants, du moins excessifs et désobligeants. Duran-Angliviel ne donne pas tout de suite la bonne réponse, mais, informé au cours d'une suspension de séance par un de ses confrères, il répliquera avec humour que le journaliste qui avait, d'après le Procureur de la République, porté atteinte à la considération de l'armée, n'avait pas été l'objet de poursuites, mais au contraire avait adroitement été récupéré

par les autorités et venait de se voir confier un caïdat. Pour pertinente qu'ait été cette réplique, elle ne produisit pas l'effet qui aurait été le sien si elle avait été immédiate.

L'audience, suspendue pour le déjeuner, est reprise dans l'après-midi. Duran-Angliviel est toujours à la barre, mais du côté du Tribunal, un profond changement est immédiatement perceptible. Le Président, si courtois le matin, était devenu nerveux et agressif et cela se fit immédiatement voir dans la façon assez brutale dont il interrogea Duran-Angliviel au sujet du «Droit d'asile». Pour lui, c'était la preuve d'une connivence certaine entre les socialistes et les «ennemis de la France». Duran-Angliviel n'eut aucune peine à démontrer qu'il n'y avait aucune collusion entre le Destour et le Parti socialiste et qu'au contraire les désaccords étaient profonds sur de nombreux points. Sur les fonctionnaires français, d'abord, considérés d'un côté comme des budgétivores insolents, cependant que les socialistes les défendaient et soulignaient les services qu'ils rendaient dans l'enseignement, aux PTT et dans beaucoup d'autres administrations. Autre point de friction : l'opposition du Néo-Destour à l'enterrement dans un cimetière musulman de musulmans naturalisés français et considérés pour cela comme renégats, paraissait aux socialistes une résurgence inquiétante du fanatisme religieux. C'est au cours de ces polémiques souvent très vives entre socialistes et destouriens que le Résident général Manceron suspendit les journaux tunisiens. Si les socialistes s'étaient empressés alors de donner le droit d'asile à leurs rédacteurs, ce n'était pas parce qu'ils approuvaient leurs positions, mais par respect pour la liberté d'opinion.

Mais il n'y a pire sourd ...

Si l'interrogatoire d'Yves Faivre fut sans histoire, celui de Serge Moati fut au contraire pénible, le Président étant à ce moment-là particulièrement désagréable et excité.

Le Procureur de la République prononça alors son réquisitoire. Il commença d'abord par lire d'une voix forte et bien timbrée tous les textes incriminés, au point que, se penchant par dessus la barre, Vincent Auriol me dit d'un ton goguenard : «Lus par lui, vos articles ont vraiment de l'allure». Il employa même, je crois, un terme plus familier.

Après cette entrée en matière, le Procureur, reprenant à nouveau le thème de l'alliance entre les socialistes et les ennemis de la France, insista sur l'ingratitude des Tunisiens auxquels la France

n'avait apporté que des bienfaits dans tous les domaines. Il alla même jusqu'à dire que, dans son esprit de tolérance, la France «leur avait laissé leurs mosquées» ! Il requit ensuite une peine sévère sans préciser laquelle.

Il incombait à Vincent Auriol de présenter la défense des inculpés. Dans une plaidoirie de trois heures, il s'attacha d'abord à étudier les variations de la législation sur la presse, beaucoup plus ouverte au début du Protectorat qu'en 1934. Il montra le danger de textes législatifs aussi imprécis que ceux pour lesquels ses clients étaient poursuivis. Jusqu'où peut aller l'interprétation de la formule «chercher à faire naître dans la population un mécontentement susceptible de troubler l'ordre public» ? Il démontra à son tour qu'il n'y avait pas collusion entre la Fédération socialiste et le Néo-Destour, puis, entreprenant l'examen des textes poursuivis, il montra que, s'ils n'étaient pas dépourvus de vivacité, ils devaient néanmoins être considérés comme des critiques acceptables. Pendant sa plaidoirie, le Président ne cessait de manifester des signes de nervosité et d'impatience. Il tenta même à plusieurs reprises d'interrompre Vincent Auriol en lui disant qu'il sortait du sujet. L'incident le plus grave eut lieu quand Auriol entreprit, en montrant des exemplaires de la petite feuille royaliste de Tunis, qu'on pouvait librement traiter à longueur de colonnes la République Française de «charogne» et de «pourriture», mais qu'il était impossible d'écorcher si peu que ce soit le Résident général sans tomber sous le coup de la loi. Il fallut à Auriol toute son autorité pour s'opposer victorieusement au Président qui s'efforçait obstinément de lui couper la parole. Cet incident ulcéra véritablement Vincent Auriol.

Réunis pour commenter la façon dont s'étaient déroulés les débats, les prévenus, leurs avocats et leurs amis furent d'accord pour constater la différence de ton entre le matin et l'après-midi et s'en étonner : le matin, les débats étaient empreints de sérénité, malgré quelques explosions du procureur, et le Président avait été digne et courtois. Au contraire, à l'audience de l'après-midi, sa nervosité, son irascibilité, son agressivité même étaient manifestes, en particulier à l'encontre de Vincent Auriol.

Il n'y avait qu'une seule façon raisonnable d'expliquer ce brusque et total changement de ton : c'était qu'entre le matin et l'après-midi, des pressions extérieures ... et supérieures avaient joué.

Le procès de *Tunis Socialiste* fut suivi avec attention par tous les journaux de France, d'Algérie et de Tunisie. Cependant que la pres-

se de gauche, *Le Populaire, Le Peuple, Le Petit Provençal,* etc. dénonçaient la foncière injustice de ces poursuites, les journaux de droite, au contraire, s'en donnaient à cœur joie et insistaient à qui mieux mieux sur la collusion des socialistes avec les «ennemis de la France». Du *Journal des Débats* à *La Dépêche Algérienne,* le ton était le même. Plus virulent encore, le journal italien de Tunis, *L'Unione.* Mais le journal qui accorda aux comptes rendus et aux commentaires du procès la place la plus importante, fut incontestablement *Le Temps.* Un de ses rédacteurs, Robert Poulaine, fut envoyé spécialement à Tunis pour suivre les débats. La veille de l'audience, il consacra au procès un long article de présentation de plus de cent cinquante lignes. Il serait insuffisant de dire que cet article était partial. En réalité, c'était plus un réquisitoire qu'une présentation. D'après Robert Poulaine, les articles de *Tunis Socialiste* «contribuèrent à créer une psychose d'agitation permanente dans les milieux indigènes, dangereusement travaillés par les politiciens locaux aussi bien que par les influences extérieures comme panislamisme, bolchevisme, hitlérisme, toutes doctrines dont les effets se faisaient sentir dans les foyers destouriens». Et plus loin : «quand on connaît les extraits des articles retenus à la charge de leurs signataires, on est effrayé de penser que semblable prose a été lue par la masse indigène dans un pays où le premier devoir est pour tout Français de faire respecter l'autorité du Souverain protégé ainsi que le prestige de la puissance protectrice». L'auteur de l'article n'oublie évidemment pas de signaler en passant que Cohen-Hadria et Serge Moati sont tous deux «israélites naturalisés français ou issus de parents naturalisés».

Le compte rendu des débats dans les deux numéros suivants est évidemment de la même encre.

Les attendus du jugement rendu quinze jours plus tard comprenaient trois parties distinctes : la première répondait aux conclusions de la défense sur les irrégularités de la procédure et les rejetait. La deuxième partie était constituée par l'énumération monotone des textes poursuivis, énumération qui se terminait pour chacun d'eux par la formule que ce texte «était bien de nature à provoquer la déconsidération et le mépris du Gouvernement». Toutefois, pour six articles (cinq de Duran-Angliviel et un de Cohen-Hadria), le tribunal reconnaissait qu'il n'y avait pas là d'éléments suffisants pour leur faire application de la loi. La troisième partie, visiblement la plus importante aux yeux du Tribunal, dénonçait le mauvais exemple donné par les auteurs de ces articles aux journalistes tuni-

siens «qui n'hésitèrent pas, dans le courant de 1933, à insulter avec une violence inouïe les représentants de la France, le général commandant supérieur et les soldats français». Le jugement dénonçait également l'hospitalité accordée dans les colonnes de *Tunis Socialiste* après la suppression des journaux tunisiens «à certains rédacteurs de ces journaux dont l'activité politique était notoirement antifrançaise».

Seul Duran-Angliviel ne bénéficiait pas des circonstances atténuantes et était condamné à deux mois de prison avec sursis et à 1.000 francs d'amende sans sursis, les trois autres, grâce aux circonstances atténuantes, n'étaient condamnés qu'à un mois d'emprisonnement avec sursis et à 500 francs d'amende sans sursis.

Les condamnés et le Ministère Public s'étant pourvus en appel devant la Cour d'Alger, l'affaire fut inscrite au rôle pour le 14 août, malgré la démarche de Vincent Auriol qui avait demandé sans succès le renvoi à une date meilleure. L'arrêt rendu par défaut doublait les peines prononcés en première instance. Les condamnés ayant formé opposition à cet arrêt de défaut, l'affaire fut évoquée à la barre le 29 janvier 1936. Compte tenu de l'incident d'août, les prévenus s'attendaient à trouver une atmosphère nettement hostile. Il n'en fut rien, les débats furent ternes, la Cour somnolente. Dans ses réquisitions, l'Avocat général se contenta d'énumérer l'un après l'autre pour justifier les condamnations les textes publiés par les prévenus. Un seul incident, quand l'Avocat général prit à partie Cohen-Hadria pour avoir écrit «Alerte partout en Tunisie ...».Vincent Auriol put l'interrompre et démontrer, numéro de *Tunis Socialiste* en mains, que Cohen-Hadria avait écrit : «Alerte partout en France ...», ce qui changeait tout. L'Avocat général, un moment désarçonné, continua son réquisitoire. Il ne parla à aucun moment ni du «Droit d'asile» ni de l'accusation de collusion entre les socialistes et les Destouriens, et il conclut en déclarant ne pas s'opposer à l'octroi de circonstances atténuantes et s'en rapporter à la sagesse de la Cour.

Duran-Angliviel, ainsi que maître Cohen-Hadria, devenu entre temps bâtonnier, et Vincent Auriol ne pouvaient que reprendre en en précisant davantage les termes les arguments développés par eux à Tunis. L'affaire fut alors mise en délibéré.

Robert Poulaine était évidemment à Alger. La seule amabilité de son compte rendu était un hommage à Vincent Auriol, qui avait «mis au service d'une mauvaise cause un talent incontestable».

L'arrêt devait être rendu le 19 février,

Pendant le délibéré surgit l'incident qui provoqua l'expulsion de Serge Moati.

A Paris, Moati alerta évidemment Vincent Auriol. Celui-ci fit part de son indignation au Garde des Sceaux Yvon Delbos, qui n'était pas moins indigné que lui, estimant que cette décision administrative pendant le délibéré pouvait être considérée comme un outrage à la magistrature. Il donna des instructions pour que Moati rentre à Tunis avant la fin du délibéré. Par suite des lenteurs administratives, voulues ou non, cet ordre ne put être exécuté et le 19 février, la Cour d'Alger rendait son arrêt. Après avoir consacré à la réfutation des arguments de procédure de la défense une importante partie de l'arrêt, la Cour concluait en confirmant les appréciations du Tribunal Correctionnel sur le caractère délictueux des articles poursuivis, à l'exception toutefois de quatre articles : trois de Moati et un de Duran-Angliviel qui ne lui paraissaient pas devoir mériter des poursuites. Comme l'Avocat général dans son réquisitoire, elle se limitait très strictement aux textes poursuivis : aucune allusion donc, ni aux relations entre les socialistes et le Néo-Destour, ni encore moins au «Droit d'asile». Faisant un très large emploi des circonstances atténuantes, elle réduisait considérablement les peines : Duran-Angliviel n'était condamné qu'à un mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende, le tout avec sursis ; les trois autres à quinze jours d'emprisonnement et 100 francs d'amende, le tout avec sursis.

Il était difficile de faire moins sans paraître désavouer le Résident général.

Quelques jours plus tard, le gouvernement français, excédé des outrances du Résident général Peyrouton, décida d'en débarrasser la Tunisie en le nommant, il est vrai, en avancement à Rabat.

Quelques semaines après, le Front Populaire obtenait la majorité aux élections législatives. Serge Moati put rentrer en Tunisie et les condamnations prononcées furent amnistiées. Aucune trace juridique ne restait plus du procès de *Tunis Socialiste.*

*
* *

A première vue, il paraît ne s'agir là que d'un procès banal aux conclusions dérisoires, surtout quand on le compare aux événements qui ont suivi dans le monde entier. Mais il convient d'y regarder d'un peu plus près.

Pour les pouvoirs publics, et plus exactement pour le Résident général, ce qui compte en premier lieu, c'est la suppression du journal et l'impossibilité pour les socialistes de Tunisie de s'exprimer. S'y ajoutent progressivement des mesures de plus en plus contraignantes ou répressives : attaques calomnieuses ou diffamatoires dans la presse officieuse que l'on doit laisser sans réponse, filatures policières, écoutes téléphoniques, interdiction d'entrer en Tunisie de nombreuses publications françaises : *Le Populaire, Les Cahiers des Drois de l'Homme,* etc., contrôle du courrier, ce qui amène les socialistes à utiliser, en particulier avec l'aide de camarades postiers, des filières clandestines, etc. Des décrets réglementant la profession de journaliste rendent désormais pratiquement impossible l'existence d'une presse d'opinion. Le Résident général demande également à ses services juridiques de voir comment, après la condamnation définitive, Duran-Angliviel pourrait être rayé du Barreau et Cohen-Hadria déchu de la nationalité française. Quant à l'édit de 1778, il a déja été appliqué à Serge Moati et ses co-inculpés risquent fort d'en être victimes à leur tour pour une raison ou pour une autre.

Il y a là incontestablement une atmosphère préfasciste qui s'alourdit de mois en mois. Sans doute n'est-elle pas tout à fait comparable à la situation créée en France par la défaite de 40, mais il n'est pas interdit de considérer la Tunisie de 34-36 comme un terrain favorable à ces exercices préparatoires. Aussi bien n'est-ce pas par hasard que le Résident général Peyrouton, principal responsable de ces opérations, est choisi dès juillet 40 par le gouvernement du maréchal Pétain comme ministre de l'Intérieur. Quant à son collaborateur direct, son attaché de presse Jean Scherb, il ira plus loin encore dans la voie de la collaboration. Il sera le personnage principal du CUAR, ce comité qui, sous l'occupation allemande, en février 43, fut responsable de la déportation d'André Duran-Angliviel, Victor Cohen-Hadria, Alexandre et Eva Fichet et Serge Moati. On peut enfin signaler que, pour son attitude sous l'occupation allemande, le Procureur de la République Dalloz fut révoqué à la libération.

Mais c'est au niveau local que les conséquences du procès de *Tunis Socialiste* furent le plus considérables. Avant 1934, la Fédération

et le journal jouissaient d'un prestige incontesté auprès de larges couches de la population salariée française : fonctionnaires, cheminots, etc. Sans doute certains d'entre eux considéraient-ils comme dangereuse l'attitude compréhensive de la Fédération vis-à-vis des revendications tunisiennes, mais, pour la plupart, il s'agissait là de perspectives lointaines auxquelles ils n'attachaient pas une particulière importance. Toutefois, le résultat médiocre des élections de février 1934, où Duran-Angliviel avait cessé d'occuper la place de premier élu de Tunis qui avait été la sienne depuis 1919, indiquait déjà une évolution de la situation. Quant aux Tunisiens, quels que fussent leur rang social et leurs opinions politiques, ils étaient tous très heureux de trouver dans *Tunis Socialiste* un journal qui les défende contre l'injustice.

Mais le prestige de la Fédération auprès des Français subit avec le procès une dure épreuve : deux ans de silence forcé ; la répétition quotidienne dans les journaux officieux que les socialistes étaient devenus les alliés des «ennemis de la France» ne pouvait qu'accélérer de plus en plus rapidement cette désaffection. Sans doute les travailleurs tunisiens continuèrent-ils à manifester leur sympathie aux socialistes, mais le Néo-Destour commençait à les intéresser davantage. Il y eut bien quelques embellies : le Front Populaire (36-37), la libération (44-45), mais elles ne devaient pas faire illusion : il s'agissait là de phénomènes extérieurs à la politique locale et donc accidentels.

Au lendemain de la seconde guerre, la Fédération continua donc à vivre petitement. *Tunis Socialiste* dut cesser sa publication quotidienne en 1948 et il paraissait à craindre que le maigre cours de la Fédération se perde dans le sable comme un oued dans le désert. Heureusement, un autre phénomène devait contribuer à sauver son existence : la nature et l'importance de ses relations avec les organismes centraux du Parti.

Avant 1934, elles étaient nulles. Après le procès, si, à l'état-major du Parti et parmi l'ensemble des militants, les condamnés du procès jouissaient désormais d'une certaine considération, cela n'allait pas plus loin. Le Secrétariat général ne comprenait rien aux problèmes spécifiques tunisiens et s'en désintéressait totalement. Sans doute, sous le gouvernement de Front Populaire, Léon Blum, secondé par Pierre Viénot aux Affaires Étrangères et Charles-André Julien au Haut Comité méditerranéen, tenta-t-il de rajeunir les relations entre la France et les pays du Maghreb, mais il n'en eut pas le temps.

En dehors de ces tentatives gouvernementales, les responsables de la Fédération jouissaient de l'amitié d'un certain nombre de métropolitains qui s'intéressaient à leurs problèmes. Mais ces militants étaient trop peu nombreux et leur action sporadique ne pouvait être qu'à peu près inefficace.

Au lendemain de la guerre, changement complet : au Secrétariat général, Daniel Mayer, avec la collaboration d'Habib Ben Slama, puis Guy Mollet avec celle d'André Bidet, ancien secrétaire fédéral de Tunisie, s'intéressèrent très directement aux problèmes tunisiens, d'autant qu'ils commençaient à avoir un retentissement international. Mais surtout le groupe parlementaire, par l'intermédiaire de Robert Verdier et d'Alain Savary, établit avec la Fédération des contacts directs multipliés dans un sens et dans l'autre : correspondances suivies, échanges d'informations, réflexion commune, aidèrent considérablement la Fédération qui y trouvait de surcroît un considérable encouragement. C'est ainsi que *Tunis Socialiste* put reparaître. Ce n'était certes désormais qu'un hebdomadaire, mais la réduction de sa périodicité ne nuisit en rien à sa vigueur.

Cette activité concertée permit aux uns et aux autres de suivre les développements de la situation, de surmonter les difficultés rencontrées et d'étendre à des milieux libéraux de la métropole la connaissance de ces problèmes et l'urgence qu'il y avait à essayer de les résoudre dans un esprit d'ouverture.

Le 31 juillet 1954, le Président Pierre Mendès France, dans un discours mémorable, ouvrait enfin les voies de l'avenir en proposant aux Tunisiens de négocier avec la France sur un pied d'égalité l'institution en Tunisie d'un régime d'autonomie directe. Ce discours remplit de satisfaction les responsables de la Fédération socialiste de Tunisie. Ils n'étaient même pas loin de le considérer comme une récompense inespérée.

Quant aux relations de la Fédération avec le Néo-Destour, désormais pratiquement seul représentatif de l'opinion nationaliste tunisienne organisée, elles ne subiront pas, à partir de 1934, de modifications considérables, au moins en apparence. Les uns et les autres tenaient trop à leur indépendance de mouvement pour qu'il y eût jamais actions étroitement coordonnées. En revanche, il y eut assez souvent actions concordantes. Il y eut aussi assez souvent désaccords importants. Pour les destouriens, les socialistes étaient trop circonspects ; pour les socialistes au contraire, les destouriens

étaient trop pressés, trop impatients et souvent maladroits. Le plus grave de ces désaccords fut celui de 1938. Mais les relations personnelles s'étaient considérablement développées et il y eut de part et d'autre à chacun de ces incidents une volonté politique de ne pas jeter d'huile sur le feu et de laisser ouvertes les portes de l'avenir.

Après la fin de la guerre, des relations du même ordre s'établirent également entre les destouriens et les correspondants métropolitains de la Fédération. Elles furent vite compréhensives et amicales. Il n'est pas interdit de penser que c'est dans une large mesure ces contacts cordiaux et détendus qui, en redonnant confiance aux Tunisiens, les a détournés de sombrer dans le désespoir et la violence aveugle.

En 1956, la Tunisie devint indépendante : la Fédération socialiste de Tunisie n'avait plus de raison d'être, ni le journal *Tunis Socialiste*. Ils disparurent donc non sans quelque nostalgie de la part de leurs responsables. Nostalgie certes, mais aussi sérénité dans la satisfaction du devoir accompli.

Sans doute le *Tunis Socialiste* qui disparaissait en 1956 pouvait-il apparaître comme très différent du *Tunis Socialiste* fondé en 1923. Mais il était de toute évidence resté absolument fidèle aux aspirations de ses fondateurs. Jaurès avait déjà dit dans une admirable image : «C'est en allant vers son embouchure que le fleuve reste fidèle à sa source».

*
* *

Apologue ou épilogue

En 1947, le Président de la République Vincent Auriol se rendit à Alger en visite officielle. Il fut en particulier reçu au Palais de Justice avec solennité par la Cour d'Appel d'Alger ayant à sa tête le Premier Président Philippe Négrin. A cette occasion, il fut amené à prononcer un discours dans lequel il vanta, parmi les mérites de la nouvelle Constitution, la création d'un Conseil Supérieur de la Magistrature permettant d'assurer aux magistrats de tous ordres leur complète indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. «Ainsi ne verra-t-on plus, ajouta-t-il en substance, la scène pénible à laquelle j'ai été mêlé : un Président de Tribunal incontestablement poussé par les pouvoirs publics interrompant constamment ma plaidoirie au mé-

pris des droits de la défense». Ce propos souleva parmi les toges rassemblées un brouhaha insolite dont Vincent Auriol ne comprit la raison que quelques minutes plus tard : le hasard avait voulu que le premier Président, Philippe Négrin, auquel s'adressait directement ce discours, était précisément le même Philippe Négrin qui, en 1935, avait été si désagréable avec lui.

Telle fut la dernière conclusion assez tardive et quelque peu inattendue, mais au demeurant fort morale, du procès de *Tunis Socialiste.*

Élie Cohen-Hadria

archives-socialistes.fr

ANNEXES

Les textes fondamentaux

1

Déclaration de la Fédération Socialiste de Tunisie du 30 novembre 1919

«La Tunisie est en fait un pays sous la domination de la France. L'intervention ni l'occupation ne créent des droits ; elles imposent des devoirs.

La France doit justifier sa présence en Tunisie en accomplissant dans ce pays sa mission historique.

La mission historique de la France est une tâche d'émancipation des peuples et d'affranchissement humain.

La tâche de la France consiste donc à hâter l'évolution qui amènera la Tunisie à sa pleine maturité politique et sociale.

L'existence d'une élite du Travail et de la Pensée que recrutent chaque jour l'École et le Syndicat démontre la capacité d'évolution du peuple tunisien.

Ce peuple tunisien doit devenir un peuple de citoyens libres et égaux en droits.

Le Parti Socialiste s'engage à consacrer son énergie, sa force de propagande et sa puissance politique à l'avènement du jour où, sans distinction de race, de nationalité ou de religion vivra en Tunisie un peuple majeur, maître de ses droits et de ses destinées».

Déclaration de la Fédération Socialiste de Tunisie du 1er février 1925

Le Parti Socialiste de Tunisie confirme sa déclaration de 1919. Mais son souci de la clarté et son dégoût de l'équivoque l'amènent à préciser que ce «peuple majeur, maître de ses droits et de ses destinées» dont il souhaite et poursuit l'avènement, ce n'est pas un peuple qui est à l'heure présente, c'est un peuple qui sera. Notre bonne volonté doit hâter la réconciliation et l'unité fraternelle des hommes de toutes races.

2

Résolution sur la colonisation adoptée par le 1er Congrès Interfédéral Socialiste d'Afrique du Nord (Alger 1926), puis par le Conseil National du Parti du 11 juillet 1928

«La colonisation est un mode de production et d'exploitation de richesse que le Socialisme ne saurait ignorer.

La colonisation, légitime en soi dans la mesure où elle est productrice de richesses morales et matérielles, trouve sa condamnation en régime capitaliste, dans le fait qu'elle se fonde sur l'exploitation des individus et sur leur abaissement.

Le capitalisme poursuit sur le terrain colonial son œuvre d'universelle prolétarisation. Ainsi se développe un prolétariat colonial dont le parti socialiste a le devoir de préparer l'émancipation.

Ce prolétariat divisé contre lui-même par la diversité de ses origines offre au capitalisme d'exceptionnelles possibilités d'exploitation. Ces divisions sont aussi le principal obstacle à la diffusion de l'idée socialiste en pays colonial.

Le socialisme a le devoir, s'il veut préparer dans ces foules aujourd'hui asservies, la formation d'une conscience de classe, de provoquer d'abord l'éveil des consciences individuelles.

Le Parti Socialiste exigera en conséquence dans les colonies, la diffusion d'un enseignement rigoureusement laïque, l'application de toutes les lois protectrices du travail, l'admission des éléments indigènes à la gestion directe des affaires publiques. Ainsi, par l'école, le syndicat et la vie politique, se formera dans les colonies un prolétariat conscient de ses devoirs et de ses droits et capable d'accomplir sa mission historique.

Le Socialisme affirme donc son devoir d'intervention dans la vie des Peuples coloniaux.

Il dénonce comme le plus facile et le plus dangereux des sophismes démagogiques la théorie de l'évacuation inapplicable en fait et préjudiciable surtout aux indigènes eux-mêmes.

Le Socialisme poursuit une œuvre d'unité : la réconciliation des hommes au sein d'une civilisation supérieure dont il porte la promesse.

En conformité de ces principes, le Socialisme condamne dans les colonies la politique de division et de cloisons étanches pratiquée par le capitalisme aux fins de domination.

Le Socialisme ne condamne pas avec moins d'énergie les mouvements de xénophobie, de fanatisme et de nationalisme indigènes qui rejoignent dans leurs résultats de fait, les impérialismes occidentaux et aboutissent au même asservissement des travailleurs.

Le Socialisme dit que seule une collaboration entre les individus de toutes races, collaboration fondée sur le principe d'une absolue égalité économique et sociale, peut préparer chez les peuples coloniaux la formation dans l'unité d'une conscience supérieure, condition essentielle de leur véritable émancipation».

3

Résolution complémentaire sur la colonisation (IIIème Congrès Interfédéral d'Afrique du Nord - Tunis 27 décembre 1931)

Le IIIème Congrès Interfédéral Nord-Africain confirme la résolution

présentée au Conseil national du Parti du 11 juillet 1928 et adoptée par celui-ci sur la politique coloniale.

Il tient cependant à préciser que, dans la lutte engagée contre tous les nationalismes, il ne saurait confondre le nationalisme indigène qui n'est surtout qu'une réaction spontanée et naturelle contre l'oppression, avec les nationalismes d'Europe ou d'Amérique qui expriment une volonté d'impérialisme et d'exploitation.

Il a trop assidûment dans le passé dénoncé l'iniquité permanente dont les peuples colonisés sont victimes pour ne pas s'associer dans l'avenir à tout effort indigène vers l'égalité et la justice.

Il met en garde toutefois les travailleurs indigènes contre toute propagande exclusivement raciste qui ignorerait l'obligation, en vue de leur émancipation, de l'union entre les prolétaires de tous les pays sans distinction d'origine.

4

Motion du 7 juillet 1946 (Fédération socialiste de Tunisie)

Dès le lendemain de la guerre de 1914-18, le Parti Socialiste a affirmé que la mission historique de la France en Tunisie était d'y préparer l'avènement d'un peuple tunisien majeur, maître de ses droits et de ses destinées.

Le Parti Socialiste constate que, si les réformes qu'il a préconisées dans l'entre-deux-guerres avaient été adoptées en temps voulu, cet avènement aurait pu se préparer très simplement dans une atmosphère de concorde, de cordialité et de confiance réciproques.

Il pense qu'il est possible, maintenant encore, de créer ce climat.

A cet effet, il préconise d'ores et déjà, dans le cadre actuel du Protectorat, et dans le délai maximum de deux à trois mois, la réalisation de très importantes réformes politiques, économiques et sociales. Ces réformes devront être accompagnées d'une large amnistie politique et de la levée de l'état de siège.

Ainsi, témoignage sera immédiatement porté de l'esprit dans lequel la IVème République conçoit ses rapports avec les peuples associés à son destin.

Ces réformes devront assurer à la population les libertés essentielles : liberté individuelle, liberté de parole, liberté de la presse, liberté d'association et liberté de réunion.

Tout le territoire de la Tunisie devra être divisé en communes, urbaines ou rurales, dont les Conseils municipaux dotés de pouvoirs étendus seront élus à la proportionnelle, au suffrage universel et direct par Français et Tunisiens groupés en un collège électoral unique.

Le Grand Conseil sera remplacé par une Assemblée dotée du pouvoir législatif. Cette assemblée sera composée à égalité de Français et de Tunisiens élus à la proportionnelle au suffrage universel et direct et délibérant en commun.

Une juridiction de contentieux administratif sera créée.

Ces réformes essentielles seront accompagnées d'une série de réformes de caractère moins général dont l'énumération figure dans un document annexe.

Par l'accession plus large des Tunisiens à la gestion de leurs propres affaires, comme par la liberté qui leur sera donnée d'exprimer leur pensée et de la faire connaître à l'opinion française, tant locale que métropolitaine, ces réformes doivent permettre, dans un délai très rapproché, la réalisation d'une nouvelle et importante étape.

Entre la France, enfin dotée d'institutions républicaines permanentes, et la Tunisie démocratisée, un traité d'union franco-tunisien devra être librement négocié et conclu, et prendra place dans l'ensemble des traités signés entre la France et les autres pays associés.

Par ce traité, les Tunisiens assumeront de plus en plus effectivement la charge de leurs propres affaires, cependant que devront être garantis les droits de la France et les intérêts légitimes des Français de Tunisie.

Défenseur permanent des classes laborieuses, le Parti Socialiste proclame que devront être également garantis dans ce traité les droits du travail tels qu'ils résultent de l'extension à la Tunisie de la législation française.

Cette nouvelle étape pourra être rapidement atteinte.

Les négociations en question pourront être entreprises dès le début de 1947, c'est-à-dire dès que la République Française aura une constitution définitive, et qu'auront été mis en place en Tunisie les organismes créés par le premier train de réformes.

Ce traité, conclu dans les formes régulières entre le Gouvernement de la République et S.A. le Bey, devra, pour entrer en vigueur, recueillir l'assentiment des représentants du peuple français et du peuple tunisien.

Conclusions de la sous-commission de l'Union Française à la semaine d'études organisée par le Parti S.F.I.O. à Meung-sur-Loire en juillet 1947 (rapporteur Élie Cohen-Hadria) (document inédit)

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de l'humanité, on se trouve en présence du fait colonial.

La colonisation, fruit habituel de la violence et de la ruse, a été également un mode de production et d'exploitation des richesses que le socialisme ne peut ignorer, pas plus qu'il ne saurait négliger qu'elle a permis de vastes échanges intellectuels et culturels.

Le colonialisme capitaliste, qui a pris naissance avec la découverte du monde au XVIème siècle, s'est essentiellement fondé sur l'exploitation des individus et sur leur abaissement. Mais le capitalisme ne pouvait empêcher que pénètrent avec lui, dans les territoires colonisés, les doctrines d'émancipation humaine, ni que s'y constitue progressivement, à travers les souffrances habituelles chez les foules coloniales si longtemps asservies, le début d'une conscience de classe.

Les deux grandes guerres mondiales, dont l'une des causes essentielles a justement été l'impossibilité pour les grands Etats européens de continuer à étendre leur domination au-delà des limites d'un monde désomais fini, ont, par le brassage des populations, comme par le besoin dans lequel se sont trouvées les puissances colonisatrices d'avoir recours au soutien des pays colonisés, considérablement accéléré cette évolution inévitable.

Le Socialisme affirme que la mission des nations colonisatrices n'atteint son but véritable que le jour où elle cesse, c'est-à-dire le jour où les peuples colonisés sont aptes à se gouverner eux-mêmes.

Mais la marche vers la Fédération universelle des peuples exige non le morcellement du monde en Etats dont l'indépendance est illusoire, mais l'élargissement des groupes humains déjà constitués et l'organisation collective de l'économie.

Dans les circonstances actuelles, la sécession compromet les chances de réalisation de la démocratie socialiste. Il est donc nécessaire de substituer à un régime de force et d'oppression, non la désagrégation des groupes constitués au cours des siècles, mais un système de libre association à l'intérieur de ces groupes.

Le Socialisme condamne en conséquence un des principes qu'a cru devoir poser la conférence de Brazzaville en «écartant toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire et la constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies».

Il n'accepte pas davantage le trusteeship tel qu'il a été envisagé à Dumbarton Oaks et à San Francisco, car il ne peut que substituer au régime actuel une tutelle internationale qui, dans l'état actuel du monde, ne saurait être qu'une tutelle renforcée du capitalisme international.

L'Union Française telle qu'elle a été instaurée par la constitution de 1946 n'est pas suffisamment dégagée de la confusion des doctrines différentes qui ont successivement et alternativement prévalu dans l'évolution historique de l'Empire colonial français.

Tel qu'il est cependant, ce statut doit permettre au socialisme d'orienter l'Union française dans le sens de la *libre association.*

Or, il n'est pas d'association libre sans égalité.

Égalité politique, d'abord, par l'octroi effectif à tous les membres de l'Union française, sans distinction de sexe, de race ou de religion, des libertés inscrites dans le préambule de la Constitution.

Cette conception de l'égalité politique doit amener la métropole à accueillir en une intégration complète toute population d'outre-mer qui souhaiterait vraiment être incorporée dans la France métropolitaine et en aurait démocratiquement ainsi décidé.

Mais il est des pays qui sont liés à la métropole par un contrat d'une forme très particulière qui s'appelle le protectorat et dont la population a conservé sa personnalité, voire même une conscience nationale qu'on ne sau-

rait négliger.

Il en est d'autres qui, tout en ayant eu dans l'histoire le caractère de colonie, ont soit gardé, soit à nouveau développé cette conscience nationale.

Dans ce cas, l'égalité politique doit se concevoir entre nationalités.

D'ores et déjà, les traités de protectorat doivent donc être remplacés par des contrats d'associations nouveaux, librement consentis. Le socialisme doit se donner pour tâches d'assurer à ces pays associés une autonomie réelle et de les amener à une démocratie politique et sociale, afin de donner à cette autonomie un contenu conforme à ses principes.

Il doit également s'employer à permettre à ceux des pays ou des territoires qui le désireraient de prendre le caractère constitutionnel d'états associés.

Égalité sur le plan social, cela implique l'application de la formule «à travail égal, salaire égal», qui se heurte trop souvent à la mauvaise volonté, non seulement des colons, mais encore des féodaux locaux, contre lesquels c'est la tâche du socialisme d'appeler les travailleurs autochtones à prendre davantage conscience de leur devoir de classe.

Cela implique également l'extension à toute l'Union française de la législation sociale dont bénéficient les travailleurs de la métropole, l'accession de tous à toutes les fonctions, sans aucune distinction de sexe, de race ou de religion, l'égalité devant la loi agraire, le développement des organisations coopératives.

Quant à l'égalité économique, elle ne pourra être obtenue que si, dans l'économie organisée de l'Union française, les échanges de la métropole avec l'Union comme ceux de l'Union avec l'étranger ne sont pas déterminés unilatéralement par la métropole, ni régis par sa seule commodité.

Le socialisme tient à dénoncer comme le plus dangereux des sophismes l'argument prétendûment marxiste, mais en réalité d'esprit paternaliste et conservateur, en vertu duquel les conquêtes sociales et, en particulier, le développement du bien-être et de l'hygiène, doivent passer au premier plan, et surtout dispenser de donner satisfaction à des aspirations politiques dont on dit volontiers qu'elles n'intéressent en fait qu'une élite plus ou moins limitée d'esprit trop souvent féodal.

L'égalité est une.

Sans l'égalité politique, le progrès social est un trompe-l'œil ; sans l'égalité sociale, l'égalité politique est une mystification.

La construction de l'Union française est œuvre de longue haleine.

Elle doit être une création continue et l'ambition des socialistes français doit être d'en faire pour l'Internationale un exemple et un modèle.

La difficulté essentielle du problème consiste aujourd'hui dans un *manque général de confiance.*

Méfiance des autochtones à l'égard des promesses trop souvent faites, exceptionnellement tenues. Méfiance des colons qui vivent dans la crainte des excès et de l'émeute. Méfiance enfin de la métropole elle-même à

l'égard des manœuvres subtiles des puissances étrangères.

Il incombe au socialisme de *briser le cercle vicieux de la méfiance* en veillant à ce que la France tienne toujours sa parole ; en affirmant que s'il comprend et soutient les aspirations des autochtones vers la liberté, il n'est pas également prêt à approuver les excès d'un nationalisme contraire à l'évolution actuelle des esprits ; en contribuant enfin de toutes ses forces à la reconstitution dans le monde d'un esprit vraiment international.

C'est à cette dernière tâche que le socialisme doit se consacrer au sein d'une Internationale rénovée.

Mais la S.F.I.O. doit faire mieux encore. Tenant compte de l'évolution historique, elle doit envisager sa transformation en S.U.F.I.O. (Section de l'Union Française de l'Internationale Ouvrière) dont l'organisation fédérale très souple et inspirée de la composition même de l'Union Française devra comprendre, outre les fédérations départementales, des sections des pays et territoires d'outre-mer et des sections des pays associés, également dotées les unes et les autres d'une large autonomie et reliées par elle à l'Internationale Ouvrière.

5

Motion du 11 décembre 1949 (Fédération Socialiste de Tunisie)

«L'évolution du monde moderne, en même temps qu'elle a amené les peuples à exprimer avec une force constamment accrue leurs légitimes aspirations à l'indépendance et à la libre disposition, les a conduits également à constater dans les faits la nécessaire interdépendance des nations et l'obligation où elles se trouvent de s'intégrer dans des ensembles de structures diverses, mais dont la constitution est toujours commandée par des impératifs géographiques, les nécessités économiques et les circonstances historiques.

Le Parti socialiste a toujours considéré que c'était à la fois dans ces deux directions : indépendance et interdépendance, que devaient se concevoir les rapports entre nations.

En ce qui concerne plus particulièrement la Tunisie, dès le lendemain de la guerre 1914-1918, le Parti socialiste avait affirmé que la mission historique de la France était d'y préparer l'avènement d'un peuple tunisien majeur, maître de ses droits et de ses destinées.

Le Parti socialiste constate que, si les réformes qu'il a préconisées depuis lors avaient été adoptées en temps voulu, cet avènement aurait pu se préparer très simplement et dans une meilleure atmosphère.

Aujourd'hui, il affirme que, par son degré d'évolution, par sa situation géographique, comme par le fait historique de la présence française, la Tunisie a sa place marquée, avec le statut d'État associé, l'amenant par étapes rapides à l'indépendance, au sein d'un ensemble constitué autour de la France.

Les modalités de l'association franco-tunisienne qui devra ainsi se substituer au régime du protectorat désormais désuet et ce, en conformité avec la lettre et l'esprit de la Constitution française, feront l'objet d'un traité librement consenti et conclu qui prendra naturellement place dans l'ensemble des traités signés entre la France et les autres États associés.

Par ce traité, les Tunisiens seront progressivement et rapidement amenés à assumer eux-mêmes effectivement, dans la forme démocratique, la charge de leurs propres affaires, cependant que des dispositions seront prises en vue de coordonner la diplomatie, la défense nationale, ainsi que les activités culturelles et économiques des deux pays, et également pour garantir aussi bien les intérêts légitimes des Français de Tunisie que des Tunisiens résidant en France.

Défenseur permanent des classes laborieuses, le Parti tient à proclamer que devront être garantis dans ce traité les droits au travail tels qu'ils résultent de l'extension à la Tunisie de la législation française.

Ce traité, conclu dans les formes régulières entre S.A. le Bey et le Gouvernement de la République, devra, pour entrer en vigueur, être préalablement approuvé par les représentants du peuple français et du peuple tunisien.

La Fédération socialiste de Tunisie s'adresse solennellement aux dirigeants responsables et aux opinions publiques des deux pays et les adjure de s'employer activement et sans arrière-pensée à réaliser dans les plus brefs délais ces traités d'association et d'union franco-tunisienne seuls susceptibles de résoudre au mieux des intérêts de tous et de chacun et dans l'amitié réciproque le problème des relations franco-tunisiennes».

Motion sur la Tunisie du Congrès National du Parti Socialiste S.F.I.O. (mai 1950)

«Le Congrès fait sienne la motion votée le 11 décembre 1949 par la Fédération de Tunisie et approuvée par le Comité directeur le 18 janvier 1950 :

Condamne toute politique qui, en Tunisie, tendrait au maintien du statu quo ;

Demande que soient ouvertes sans tarder des négociations entre le Gouvernement de la République et les représentants qualifiés de la Nation tunisienne afin de :

1 - Fixer la date de la suppression du protectorat et les étapes successives du passage de la Tunisie au stade d'un État souverain et indépendant ;

2 - Décider les réformes politiques, économiques et sociales pour doter ce pays, dans le plus bref délai, des institutions d'un État démocratique ainsi que de lois protégeant les travailleurs manuels et intellectuels autant contre l'exploitation capitaliste de toute origine que contre une résurrection du servage féodal ;

3 - Conclure simultanément un traité d'association entre la République française et la Tunisie pour coordonner sur un pied d'égalité leur action sur le plan de la défense nationale, de la politique extérieure, des relations économiques et culturelles.

C'est dans un tel climat que la Tunisie pourra adhérer librement à la communauté humaine qu'une véritable Union française doit représenter.

Le Congrès est convaincu qu'une association ainsi établie pour une union désirable entre les deux pays est conforme à leurs intérêts communs et respectifs.

En conséquence, il décide l'envoi immédiat d'une délégation auprès du Président du Conseil pour l'informer de la volonté du Parti».

archives-socialistes.fr

CORRESPONDANCE

Après la publication du numéro 11-12 de nos *Cahiers* sur «Jaurès et Léon Blum», Jean Rabaut nous a adressé les rélexions que lui avaient inspirées certains passages de l'article de Madeleine Rebérioux.

Nous publions ce texte en le faisant suivre des remarques de l'auteur mis en cause, à qui, selon l'usage, nous avions communiqué l'article de Jean Rabaut.

Ce bref échange ne permet évidemment pas de trancher le débat ainsi ouvert ; sans doute le reprendrons-nous dans un de nos *Cahiers* avec, cette fois, l'indispensable référence aux textes.

Léon Blum, son for intérieur et Jaurès

On en était pourtant sûr : de 1897, date de son premier contact avec lui, à 1950, date de sa mort, Léon Blum avait voué à Jaurès plus que de l'amitié : de l'attachement, de l'amour, et éprouvé même de la fascination. Dès 1916, Jaurès dépassait à ses yeux «la mesure des jugements humains». En 1948, il prêtait à un Jaurès (qui eût vécu au moins jusqu'en 1920) le rôle du «Danton, du Carnot, du Gambetta de la France en guerre», du «chef effectif de la coalition des peuples libres», qui «aurait conseillé ou dicté la paix», qui «aurait dicté ses lois à la communauté des nations», qui «au lendemain de la révolution russe et de la victoire aurait rétabli dans son unité l'organisation toute puissante de la communauté socialiste internationale» (1).

On tenait de Léon Blum lui-même que, s'il était rentré en 1914 dans la vie politique active, c'était pour assurer la relève de Jaurès ; de ses nombreux écrits où Jaurès apparaît, il résulte que son amour est dépourvu de toute réserve, même minime.

Mais un jour, quelqu'un eut une illumination : il y avait eu – chose jusqu'alors impensée – un dissentiment entre Léon Blum et Jaurès.

Il s'agissait d'une question de tactique. Après avoir participé activement en 1904 à la fondation de *L'Humanité* et à sa rédaction, poussé sans restrictions à la réalisation de l'unité au Congrès du Parti Socialiste Français fin

(1) Préface à Jean Têtard, *Jaurès homme d'aujourd'hui,* 1948.

mars 1905, Blum avait, cette unité à peine faite, pris ses distances avec l'activité de la jeune S.F.I.O. et se serait réfugié dans la critique littéraire et son travail au Conseil d'État. Pourquoi donc ? Parce qu'il n'acceptait pas la signification de l'unité : il n'avait pas la tolérance de Jaurès pour la campagne antimilitariste de Gustave Hervé et des syndicalistes révolutionnaires.

Il n'était pas seul. Il faisait alors partie des «socialistes qui ne veulent pas aller à la rupture, ni assumer activement les conséquences de l'unité à la date où elle se réalise. Nombreux chez les intellectuels conquis au socialisme par le dreyfusisme et souvent amis personnels de Jaurès, ils préfèrent se retirer sous leur tente tout en continuant de se retrouver à leur aise dans la S.F.I.O.» (2).

Madame Rebérioux, – puisque c'est elle qui a fait cette découverte – a, dans une première version de sa thèse, multiplié les précautions : au Colloque «Léon Blum et la culture», annonçant la couleur et flairant son public, elle indique qu'elle éprouve à l'égard de Léon Blum des «divergences politiques», situation dont elle n'est pas sûre qu'«elle soit une garantie d'impartialité» (3). Dans une seconde version (4), la voici plus affirmative. Que s'est-il passé ?

Elle n'avait aucun fait à produire à l'appui de son hypothèse, aucun texte : ni écrit, ni témoin, ni tradition orale. Elle n'en a pas davantage en 1982 qu'en 1975. Les objections, elle les balaie avec un bel entrain. Celle de Robert Blum qui, né en 1902, n'avait évidemment pas de souvenir personnel direct, mais qui avait vécu toujours en intimité et communion avec son père, et donc était porteur d'une tradition solide. L'«intimité de pensée» avec Jaurès dont Léon Blum fait état, intimité entretenue par les déjeuners réguliers du boulevard Montparnasse, ne prouve rien aux yeux de notre novatrice : «la certitude de Léon Blum recouvre-t-elle la totalité du réel ?» (6).

Madame Rebérioux qui n'a pas, disait-on au «Grand Siècle», «la goutte à l'imaginative», ignore certaines données, pourtant facilement accessibles.

Et d'abord, il n'est pas indifférent de trouver, dans le compte rendu du Congrès d'unité de 1905, le nom de Léon Blum parmi ceux des délégués du Tarn ; il ne tenait évidemment pas son mandat directement des militants du cru. Ce n'est donc pas seulement à la préparation de l'unité qu'il a collaboré, mais aussi à son parachèvement, y compris la fameuse charte, à un

(2) Colloque «Léon Blum et la culture», 13 avril 1975, reproduit dans la *Nouvelle Revue socialiste,* N° 10-15, 1975.

(3) *Ibid.*

(4) *Cahiers Léon Blum* 11-12, 1982.

(5) *Œuvre de Léon Blum, 1928-1934,* p. 122.

(6) *Cahiers Léon Blum, op. cit.*

moment où les points de vue d'Hervé et des syndicalistes révolutionnaires étaient bel et bien connus, sinon claironnés.

Et ensuite : Robert Blum a précisé que les contacts entre les deux hommes ne deviennent réguliers qu'après 1905 (7). Son père, qui d'ailleurs, fréquemment sinon assidûment, a participé aux réunions de section du XIVe, aurait donc pris le parti de rencontrer Jaurès plus souvent à partir du moment où il cessait d'approuver sa tactique ? Allons, allons ...

Et encore : si ce sont les appréhensions de Léon Blum devant les résultats du Congrès du Globe en 1905 qui l'ont tenu à l'écart de l'activité militante, pourquoi n'a-t-il pas repris cette activité après le Congrès de Toulouse en 1908, qui rétablissait les réformes dans leur dignité socialiste, et démentait en fait la charte fameuse ?

Et encore : cet effroi blumien devant l'hervéisme qu'on invoque, on ne le voit nulle part apparaître en présence de ce qui lui a succédé. C'est Léon Blum qui, chef du gouvernement de Front Populaire, à un moment où les divergences sur ce problème pouvaient paraître cent fois plus importantes qu'en 1905, appelle au contrôle de la radio d'État Marceau Pivert.

Il faut en prendre son parti. Résignons-nous à ne pas être originaux, restons classiques. Léon Blum, dreyfusard, avait cessé de militer quand il avait appris la découverte du faux qui, à son sens, mettait fin à l'Affaire. De la même manière, il a non pas cessé, mais en partie délaissé son activité socialiste une fois l'unité faite. Qu'il soit rentré en politique en 1914 s'explique tant par le sentiment de l'urgence patriotique que par la volonté de continuer l'action de Jaurès telle qu'il l'avait comprise ; nul besoin d'invoquer la dissipation d'un malaise dans ses rapports avec son parti, dont encore une fois, on ne trouve une trace nulle part.

Les faits sont têtus ; l'absence de faits, oserais-je dire, l'est aussi, elle va dans le même sens. Les historiens, si éminents soient-ils, ont intérêt à se méfier de ce que nous autres, humbles journalistes, appelons dans notre argot des «jus de crâne», à savoir des constructions qui ne reposent que sur des conjectures.

Jean Rabaut

(7) Philippe Bauchard : *Léon Blum, le pouvoir pourquoi faire ?* Arthaud, 1976, p. 18.

Réponse

Ceux qui ont lu le texte sur «Jaurès et Blum» que les *Cahiers Léon Blum* m'avaient demandé pour leur numéro 11-12 auront remarqué assurément, à la différence de Jean Rabaut, en quels termes j'avais formulé «l'hypothèse» de «fortes nuances» entre les deux hommes de juillet 1905 à juillet 1914. Une hypothèse n'est évidemment pas une certitude ! Ce n'est pas forcément non plus un «jus de crâne» : ce peut être le fruit de l'effort de compréhension d'un historien, sinon d'un journaliste. Cette hypothèse, je la renforcerai – toujours sans la présenter comme une certitude – de trois arguments supplémentaires.

– Léon Blum quitte *L'Humanité* et le militantisme socialiste en même temps que Lucien Herr. Ni l'un ni l'autre ne reviendront, de leur vivant, militer aux côtés de Jaurès. Deux hommes de ce talent et de cette conviction à la fois, quelle perte pour Jaurès ! Pourquoi ? La question les concerne tous les deux.

– De nombreux dreyfusards ont manifesté, à des degrés divers, pour le moins de la réticence devant la politique internationale assumée par Jaurès, et notamment devant l'appel à la grève ouvrière contre la guerre, qu'il soutient avec Vaillant : voir par exemple la correspondance de la marquise Arconati-Visconti. Jaurès eût souhaité, sans voiler pour autant les désaccords, rester l'ami de tous, comme il est resté l'ami de Blum, malgré les divergences dont je fais l'hypothèse. A l'évidence en effet, si quelque distance s'introduit entre les deux hommes, elle ne porte pas sur le débat éculé «réforme et révolution», mais sur les problèmes internationaux : ceux-ci divisent non seulement la gauche, mais les socialistes (voir le débat public avec Charles Andler, mais aussi les difficultés qu'a Jaurès à convaincre ses propres amis, tel Albert Thomas) et l'Internationale.

– C'est d'ailleurs sur ce point que la guerre conduit à s'interroger. Jaurès, avant sa mort, suppliait ses camarades de lui rappeler l'Internationale au cas où il s'en éloignerait. Or les choix de Blum, jusqu'au Congrès de Tours, l'en ont incontestablement éloigné. A la différence des «longuettistes», son analyse et sa pratique «jusqu'au boutiste» font problème par rapport à l'héritage jaurésien et suggèrent, évidemment sans la garantir, une réflexion et une distance plus anciennes.

Madeleine Rebérioux

CAHIERS LÉON BLUM

Numéro 1 – Mai 1977

Présentation, par Robert VERDIER

Morale et politique, par Daniel MAYER

Les relations internationales et l'exercice du pouvoir pendant le Front Populaire, juin 1936-juin 1937, par René GIRAULT

Ce numéro est épuisé.

Numéros 2 et 3 – Décembre 1977 - mars 1978

Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention

Sur les jugements de l'histoire, par Ernest LABROUSSE

A propos de la genèse de la non-intervention, par Daniel BLUMÉ

Documents

La non-intervention relâchée, par Daniel BLUMÉ

Témoignages recueillis (M. Alvarez del Vayo, G. Cusin)

Considérations rétrospectives, par Gaston CUSIN)

Numéro double : 20 F

Numéros 4 et 5 – Décembre 1978-mars 1979

Léon Blum et le journalisme

Léon Blum : un témoignage, par Pierre MENDÈS FRANCE

Léon Blum éditorialiste, par Robert VERDIER

Il faisait confiance à l'homme, par Daniel MAYER

Léon Blum, directeur du «Populaire», par Henri NOGUÈRES

Dire ce qu'on pense et faire ce qu'on dit, par Jean FERNIOT

L'information et son commentaire, par Georges ALTMANN

Léon Blum à la radiodiffusion, par Henri NOGUÈRES

Numéro double : 20 F

Numéros 6, 7 et 8 – Décembre 1979-juillet 1980

La SFIO face aux défis de l'après-gurre (1944-1947)

Réunions du Comité directeur de la SFIO, de novembre 1944 à août 1946, présentées par Jean-Pierre RIOUX

Une expérience ministérielle : Daniel Mayer

Avant-propos par René GIRAULT

Entretien avec Daniel MAYER

Numéro triple : 30F

Numéro 9 – Mai 1981

Léon Blum, les socialistes et la politique pétrolière française

Présentation, par Robert VERDIER

Textes de discours prononcés par Léon Blum à la Chambre des Députés, présentés et annotés par André NOUSCHI

Le numéro : 20 F

Numéro 10 – Décembre 1981

Le Populaire et le premier plan quinquennal soviétique

Oreste Rosenfeld, le premier plan quinquennal et la démocratie socialiste. Textes d'O. ROSENFELD présentés par Gené GIRAULT

Oreste Rosenfeld, par Robert VERDIER

Un inédit : un jugement d'un socialiste russe sur l'évolution de l'URSS : *Le plan quinquennal et la social-démocratie,* par Théodore DAN

Le numéro : 20 F

Numéros 11 et 12 – 1982

Jean Jaurès et Léon Blum

Jaurès et Blum, par Madeleine REBÉRIOUX

Socialisme «normalien» ou socialisme normalisé, par Daniel LINDENBERG

Léon Blum : analyse et prescience, par Daniel MAYER

État, socialisme et pouvoir dans l'œuvre de Léon Blum, par Léo HAMON

Jean Jaurès, conférence donnée le 16 février 1933 au théâtre des Ambassadeurs, par Léon BLUM

Léon Blum, conférencier, parle de Jaurès, par André GYBAL

Jeanne Blum – Cécile Grunebaum-Ballin

Numéro double : 40 F

Conditions d'abonnement : voir au dos de ce Cahier.

Pour recevoir l'un des numéros parus, s'adresser à la trésorière ; on peut aussi les trouver :

Librairie du Regard : 41, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

Librairie Saint-Michel-Sorbonne : 20, rue de la Sorbonne, 75005 Paris

L'ŒUVRE DE LEON BLUM

Tome I
Critique littéraire. Nouvelles Conversations de Goethe avec Eckermann. Premiers essais politiques et écrits de jeunesse (1891-1905)

Tome II
Du mariage. Critique dramatique. Stendhal et le beylisme. Conclusions au Conseil d'État (1905-1914)

Tome III
L'entrée dans la politique active. Le Congrès de Tours. De Poincaré au Cartel des Gauches. La Réforme gouvernementale (1914-1928)

Tome IV
Réparations et désarmement. Les problèmes de la paix. La montée des fascismes (1928-1934)

Tome V
Du 6 février au Front Populaire. Les lois sociales de 1936. La Guerre d'Espagne (1934-1937)

Tome VI
La fin du Rassemblement populaire. De Munich à la guerre. Souvenirs sur «l'Affaire» (1937-1940)

Tome VII
Mémoires. La Prison. Le Procès. La Déportation. A l'échelle humaine (1940-1945)

Tome VIII
Naissance de la IVe République. La Vie au Parti et la doctrine socialiste (1945-1947)

Tome IX
La Fin des alliances. La Troisième Force. Politique européenne. Pour la justice (1947-1950)

ÉDITIONS ALBIN MICHEL
22, rue Huyguens 75680 Paris Cedex 14
Chaque volume = 54,00 F

archives.socialiste.fr

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME A LA RECHERCHE DE SON HISTOIRE

Fondée en 1898, la Ligue des Droits de l'Homme est la plus ancienne des organisations de défense des droits de l'homme.
La mémoire de ses combats constitue donc un capital précieux pour les luttes à venir. C'est pourquoi la commission information cherche à rassembler un fonds d'archives qui permettra aux ligueurs de retrouver leur histoire.
La ligue est donc à la recherche de tout document susceptible d'enrichir ce fonds : ouvrages, publications, photos, enregistrements...
Prendre contact avec Bernard WALLON, Commission Information, Ligue des Droits de l'Homme, 27, rue Jean Dolent, 75014 PARIS - Tél. (1) 707.56.35.

archivesdelaligue.fr

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LÉON BLUM

Président : Robert VERDIER.
Secrétaire : Liliane PERREIN.

Siège social : chez la trésorière, Catherine MALAMOUD,
7, rue de la Cité Universitaire – 75014 Paris

COTISATIONS

Adhérent : 10 F par an. Membre fondateur : 20 F par an. Membre fondateur à vie : versement unique de 150 F.

Adresser la demande d'adhésion et un chèque au nom de la trésorière. C.C.P. : 17 037 94 F PARIS.

ABONNEMENT AUX CAHIERS LÉON BLUM

Il est indépendant de l'adhésion à la Société des Amis de Léon Blum.

Pour s'abonner aux Cahiers Léon Blum (un ou deux numéros par an ; abonnement pour 1984 : 50 F), adresser la demande d'abonnement et un chèque à la trésorière.

archives-socialistes.fr

Composition et Impression
ARGRAPHIE 8, boulevard Jourdan – 75014 Paris

D.L. 1e trimestre 1984

Le directeur de la publication : L. Perrein